

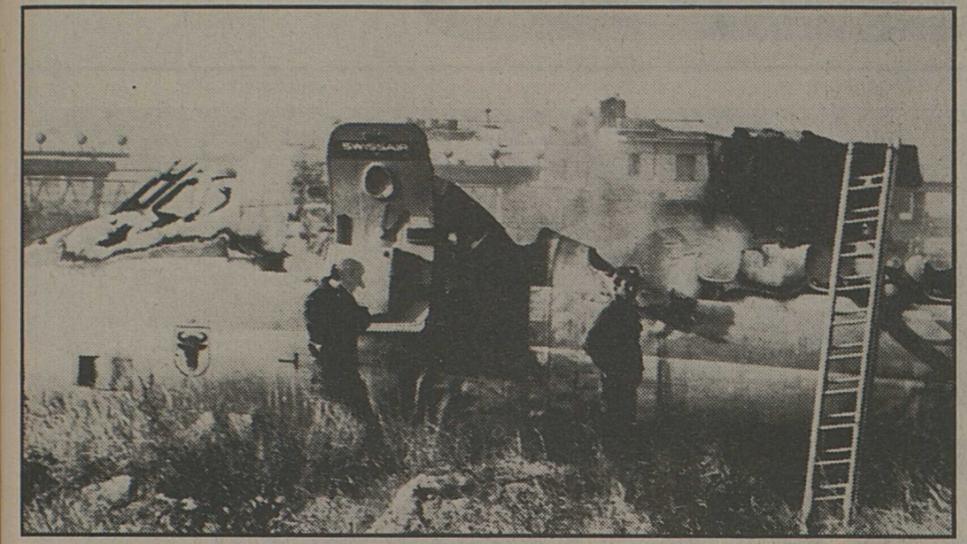
NF
 QUOTIDIEN
 Téléphone 027/23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

MEUBLES FURRER
 La maison pour fiancés et acheteurs de meubles!
 Sion Av. de Tourbillon 027/23 33 93
 Centre des meubles
 Viège Route cantonale 028/46 11 12

Catastrophe d'Athènes

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Quatorze tués - Six blessés
 Une piste réputée glissante!



Quatorze personnes tuées, six autres blessées : tel est le bilan définitif de la catastrophe survenue dimanche soir à l'aéroport international d'Athènes.

S'il se confirme que c'est bien la manœuvre de freinage qui n'a pu s'effectuer normalement, provoquant l'accident, on ignore encore, pour l'heure, les causes exactes de cette défectuosité. Ce que l'on sait, c'est qu'après avoir posé son DC-8 sans encombre, l'équipage de Swissair s'est trouvé dans l'impossibilité de freiner suffisamment l'appareil, celui-ci quittant alors la piste pour s'immobiliser sur une route, après avoir arraché une barrière délimitant le territoire de l'aéroport.

Rappelons que la piste était mouillée et, par ailleurs, réputée glissante. En effet, en décembre 1975, un Jumbo-Jet avait été victime d'un accident similaire. De plus, plusieurs pilotes d'autres compagnies qui avaient atterri peu avant le DC-8 helvétique, dimanche soir, ont déclaré avoir également connu des difficultés à stabiliser leurs engins.

Voir page 31

FÉERIES D'OCTOBRE...



Derborence, qui se laisse deviner dans un fond encore azuré, déploie son éventail incomparable de teintes automnales fraîchement conçues. Photo NF

Vendanges : ça n'aura pas traîné!



On risque fort, si le veut la météo, de parler très vite au passé de ces vendanges 1979 qui, à peine commencées, sont déjà à mi-parcours d'un Martigny - Salquenen contre la pourriture. On aura rarement vu un tel acharnement à vendanger le deuxième samedi du Comptoir, à tel point d'ailleurs que cette stagnation, constatée dans la fréquentation de la Foire-Exposition du Valais, pourrait bien s'expliquer par ce soleil d'automne trop généreux et cette hâte du Valais de la vigne à mettre la vendange à l'abri.

Photo NF

Voir page 8

Qui contrôlera la presse?

Après avoir obtenu que la diffusion des idées et des opinions, la relation des événements et leur appréciation soient garanties par la loi, voilà qu'à son tour la presse subit elle-même le contrecoup des contestations qu'elle avait jadis déclenchées contre l'exercice du pouvoir. Tant que son ennemi était politique, sa liberté se déployait en régimes libéraux avec toute l'aisance nécessaire et même souhaitable, hormis les situations d'exception, et qui le sont demeurées.

Mais aujourd'hui la situation a changé. En démocratie d'opinion, la presse ne remplit plus seulement un rôle d'information et de critique; elle constitue elle-même un pouvoir, et un pouvoir particulièrement redoutable puisqu'à la différence de tous les autres pouvoirs, il est sans contrôle institutionnel. Sans doute les lois du marché et les impératifs rédactionnels de chaque journal limitent l'échange et l'expression des opinions, le choix des nouvelles et, quand bien même ces actes d'autocensure ne sont pas toujours sensibles au grand public, ils n'en existent pas moins. Or c'est bien

par Michel de Preux

là que réside le pouvoir propre de la presse : dans sa capacité pratiquement discrétionnaire d'opérer des sélections sur ce qui se passe et, sans formellement trahir la vérité des faits, courir le risque d'en orienter le sens. Dans un discours adressé il y a deux ans par le président de la République fédérale à l'occasion de l'attribution du prix Theodor Wolff au cours de la journée annuelle de l'Association allemande des éditeurs de presse, à Stuttgart, la même réflexion est apparue dans les propos de M. Walter Scheel, ce qui démontre clairement que ce problème naît du libéralisme et n'en constitue pas un accident fortuit : « Schon allein die Tatsache, dass vieles, was geschieht, überhaupt nur geschieht, damit es in der Presse steht, zeigt, welchen Einfluss die Presse auf den Gang der Ereignisse hat. » (1) Nous n'avons donc pas besoin d'erreurs de journalistes, plus ou

Le crétin éduqué

Rappelons que le mot est de François de Preux : « Rien n'est plus pernicieux qu'un crétin éduqué. »

Qui visait-il ?

A vous de le découvrir. Le monde a peu changé, sauf que l'extension des media, surtout dans l'audio-visuel, offre aujourd'hui une extraordinaire variété du phénomène en question.

Revêtu des signes extérieurs de la capacité, il voyage aux frais de la collectivité, et s'agite en tous sens; il filme, il explique, il tartine, il péroré, toujours posté devant son sujet au lieu de se mettre derrière.

Il a une telle opinion de lui-même qu'il ne lui viendrait pas à l'esprit, quand d'aventure il se transporte

le coup de GRIFFE

chez nous avec sa cour, opérateurs, réalisateurs, producteurs, maquilleurs, directeurs, et tout le saint-frusquin, de consulter l'un ou l'autre autochtone pour savoir où se trouvent les vignes, ou, si par hasard, il n'existerait pas dans nos parages quelque industrie autre que le carnaval ou les kermesses pour témoigner du génie valaisan.

Nous autres sous-développés n'avons plus qu'à ingurgiter en gloussant, comme des oies qu'on gave, ces super-marmelades au parfum exotique.

Et les taxes TV augmentent !

Rassurez-vous. Le crétin éduqué, qui a tout appris par cœur n'est pas invulnérable. Il est même assez facilement désarçonné.

A l'abordage !

B.O.

OÙ VA LA TYPOGRAPHIE ?
Idéologues et sociologues à l'œuvre

On nous écrit de Zurich. -

En regardant de quelle manière les cercles syndicaux de l'industrie graphique, et de manière plus extrême certains cercles politiques, traitent les revendications à adresser aux employeurs sans parvenir à établir un véritable catalogue, on pourrait émettre quelques réserves quant à la prospérité des typographes suisses. Il y a toutefois de solides espoirs que la voix de la raison se fasse entendre, le 20 octobre prochain, lors de l'assemblée des délégués de la Fédération suisse des typographes.

Auparavant, il convient de savoir que les conditions de travail des ouvriers de l'industrie graphique suisse sont bonnes. Le nombre des chômeurs est extrêmement faible. Il y a davantage d'offres d'emploi que de personnes cherchant du travail. Avec la semaine de 40 heures introduite au 1^{er} juin de cette année, les typographes ont le temps de travail le plus court de toutes les branches d'activité en Suisse et les statistiques de l'OFIAMI montrent que les travailleurs de cette branche ont les salaires moyens mensuels les plus hauts.

L'agitation vient de l'extérieur

Pour des raisons plus idéologiques que pour des motifs objectifs, les publicistes tentent de montrer que les typographes ne sont pas satisfaits de leur situation professionnelle et de ce qu'ils ont pu acquérir.

Les 3 et 4 mars de cette année, le « groupe CCT de Zurich » a établi un catalogue de revendications avec l'aide d'un « groupe d'étudiants en sociologie » et ce catalogue a été accepté par l'assemblée générale de la Typographia de Zurich. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que l'on trouve des idées étrangères à la branche et même quelques-unes très utopiques.

Torpiller la paix du travail

Sans citer aucune prévision économique, on exige la semaine de 35 heures pour 1982 - avant tout parce que la Fédé-

H.G.

Suite page 8

Suite page 8

(1) « Le simple fait que beaucoup d'événements n'existent véritablement dans la conscience des gens que par les comptes rendus qu'en donne la presse, démontre l'ampleur de son pouvoir et l'influence qu'elle exerce sur le cours des choses. » Texte reproduit dans le Frankfurter Rundschau du 22 octobre 1977, page 14.

FEMINA

lors qu'on parle de mode!

Votre partenaire en matière de mode

FEMINA

MODES

• A la Place du Midi à Sion
• Au Centre Placette à Sierre

Modèles:

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Châteauneuf-Conthey Bellevue B

appartement 3 1/2 pièces

Fr. 400.- plus charges.
Libre tout de suite.

S.S.G.I. J. ed Kramer s.a
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77

Café-restaurant

à remettre dans ville de La Côte, excellent emplacement, 2 salles à manger, une salle à boire, installations modernes, appartement de 6 pièces, tout confort. Entrée à convenir. Prix de remise à débattre.

Ecrire sous chiffre PZ 902025 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A remettre ou en location-vente à **Saint-Maurice**

salon de coiffure mixte

Tél. 025/65 22 70 heures des repas.

36-30915

Sion.
A vendre quartier Mont d'Orge, à l'ouest de l'hôpital

deux villas

Finition au gré de l'acheteur. Important crédit à disposition.

Faire offre sous ch. P 36-900453 à Publicitas, 1951 Sion.

Votre chalet Fr. 47 000.-
en madriers, 2 chambres à coucher, 1 pièce de séjour, coin à manger, cuisine installée, WC-douche. Non compris les fondations. Chalet d'exposition peut être visité à Sierre.

Renseignements: Villaronde S.A.
Case postale 245, 3960 Sierre
Tél. 027/55 75 63 89-44161

Soyez votre propriétaire

Si vous êtes d'avis qu'on n'est bien chez soi que dans ses propres murs, venez nous trouver. Vous pouvez compter sur un financement très avantageux, aussi adapté à vos possibilités qu'à vos souhaits. Prenez conseil auprès de la succursale CS la plus proche et demandez-nous la brochure gratuite «Vivre dans ses propres murs».

CREDIT SUISSE
CS



Il se charge de long en large.

Break Volvo 245/265.

Un break Volvo admet généreusement les charges lourdes et encombrantes. La place ne manque pas pour les transports de loisirs et professionnels, d'équipements, outils et matériaux divers. Pour qui sait exploiter à fond sa voiture, apprécier un confort de classe supérieure, bénéficier d'une qualité durable et d'une haute sécurité dynamique. Hors 245 DL/ GL D6, tous les modèles sont désormais dotés d'un spoiler frontal. Donc plus économiques encore.

Volvo Break 245 DL, 1986 cm³, 97 ch DIN (71 kW).
Volvo Break 245 GL, 2127 cm³, 107 ch DIN (79 kW); idem 245 DL, avec direction assistée, etc.
Volvo Break 245 GLI, 2127 cm³, 123 ch DIN (90 kW), injection CI; idem 245 GL, avec overdrive, compte-tours, etc.
Volvo Break 245 GL D6 (diesel), 6 cylindres, 2383 cm³, 82 ch DIN (60 kW); direction assistée, overdrive, idem 245 GL.
Volvo Break 265 GL, moteur V6 à injection CI, 2664 cm³, 148 ch DIN (109 kW); overdrive, direction assistée et équipement supplémentaire luxueux.



VOLVO

Haute sécurité dynamique.

Importateurs: F. Häusermann SA, 8064 Zurich, tél. 01/6244 33, 8307 Effretikon, tél. 052/512222; Automobiles Volvo SA, 3250 Lyss, tél. 032/847111.

GRAM 79.04.215

Coupon-break

Veuillez m'envoyer la documentation complète sur les breaks Volvo en la brochure «Sécurité dynamique».

Nom, prénom: _____ NFA

Rue, no: _____

NPA, localité: _____

A expédier à: Volvo, case postale 4085, 3001 Berne.

20^e COMPTOIR DE MARTIGNY

Joies et peines d'un grand succès



Une manifestation qui a « explosé » cette année et rentre désormais dans le rang des « manifestations classées du Comptoir » : le gymkhana rhodanique.

Comme nous l'écrivions déjà hier, le Comptoir de Martigny a célébré avec bonheur son 20^e anniversaire. Aujourd'hui, on peut déjà tirer un premier « bilan » de cette manifestation, qui est certainement celle déplaçant la plus grande foule en Valais et dont le conseiller d'Etat Bernard Comby devait dire : « Elle fait honneur au Valais tout entier ! »

Les visiteurs d'abord ! Ils furent donc 115 734, ce qui représente par rapport à 1978 une légère augmentation de 1137 unités. Lorsque l'on sait avec quelle sévérité les comptages d'entrée sont faits, on ne peut que se réjouir de ce qui est véritablement un succès, même si le record de 1977, année d'ouverture des locaux du CERM, avec 121 295 unités, n'a pas été atteint. On peut raisonnablement penser que les 115 000 unités seront également pour les années à venir la vraie « vitesse de croisière » de la grande manifestation martigneraise.

Quelques déceptions maintenant. Ecrivons-le d'emblée, elles sont ra-

res, pour ne pas dire uniques avec le seul « faux bond » du centre italo-suisse de promotions industrielles et commerciales, centre qui aurait dû représenter l'Italie ! En fait, il fallut toute la dextérité du comité du Comptoir, l'aide précieuse d'une maison privée sierroise pour, la veille de l'ouverture, « sauver les pots cassés ». A ce sujet, on gardera, à Martigny, de M. Livio Bredy une « image inoubliable »... Le grand restaurant italien aurait pu racheter cette « erreur de parcours ». Ce ne fut que très modestement le cas et bien vite, les cafetiers-restaurateurs comprenaient que leur stand devait garder un aspect gastronomique même avec une carte plus chère. Ce sera à nouveau le cas l'an prochain et l'on croit même savoir que des contacts sont déjà établis avec le chef d'un des établissements les plus réputés de Suisse : le Palace de Saint-Moritz. Enfin, au chapitre si court des « réclamations », il y a encore et toujours le « véritable casse-tête » de la circulation et du parcage, casse-tête qui atteint vraiment un point « cul-

minant » le jour de la clôture officielle. Il faut reconnaître que tout a été fait pour essayer d'améliorer ce secteur, mais on ne pouvait prévoir que le dimanche 7 octobre battrait tous les records d'affluence avec quelque 19 000 entrées.

Sur le plan économique, nous l'avons déjà écrit hier, le déroulement des dix jours d'exposition peut être qualifié de très satisfaisant sur le plan général avec, naturellement, des variations suivant les secteurs de vente. A ce sujet, il faut souligner que les stands faisant un effort de présentation, plus encore, d'animation, travaillent beaucoup mieux que... les autres. A preuve : un stand de cigarettes, doté d'un jeu concours et d'un tourniquet de comptage, a enregistré plus de... 12 000 passages !

On constate ensuite que le Comptoir de Martigny conservé sa qualification de « lieu de rencontres ». Plus même, certaines de ces rencontres, importantes, deviennent des traditions, notamment celle des entrepreneurs valaisans, des présidents de sociétés de développement, des personnalités politiques, de la Fédération motorisée valaisanne, des apiculteurs, etc. Il faut ajouter à ces rencontres de travail toutes les « sorties de classes ou de bureaux », qui font traditionnellement aussi, le deuxième vendredi soir, presque l'essentiel des visiteurs.

Les manifestations annexes connaissent également un succès chaque année renouvelé avec bien sûr « plusieurs longueurs d'avance » pour le désormais célèbre match de reines du dimanche de clôture. Pour 1979, une manifestation a surpris les responsables du Comptoir par l'ampleur prise en moins d'une année et par l'attrait qu'elle a incontestablement provoqué dans le public : le gymkhana rhodanique. Trois cents chauffeurs ont en effet animé la place des Douanes, parmi eux notamment de fortes délégations biennoises ou glaronnaises. Cette manifestation est désormais classée partie intégrante du Comptoir et le mérite en revient aux routiers valaisans. Toujours dans les manifestations annexes, les organisateurs ont misé juste en augmentant le secteur animalier : les marchés-concours, les présentations sur le ring prévu à cet effet de bovins, d'ovins, de chevaux, de chiens, connaissent une fréquentation maximum, tout comme d'ailleurs les halles prévues à cet effet.

Comme on peut donc le constater, ce premier bilan très général fait tout de même immédiatement apparaître une conclusion précise : après 20 ans de patient labeur, avec de l'audace parfois, de la continuité toujours, le Comptoir de Martigny réalise chaque année un « exploit » en parvenant à se renouveler, à rester attractif, en créant chaque année des surprises qui ont le don d'exercer un attrait des plus positifs sur un public devenu très large. On peut l'écrire aujourd'hui déjà, le « 21^e » sera de la même trempe. Il se déroulera du 3 au 12 octobre et verra venir en Octodure : Zermatt, Saint-Gall, la Radio romande, Vaison-la-Romaine. Depuis ce matin... Raphy Darbellay et son équipe sont déjà à l'œuvre pour préparer le 21^e succès !

Les poupées de Valais de Cœur...



L'attaché de presse du Comptoir va sortir les noms des enveloppes et les responsables de « Valais de Cœur » présentent « Emerentienne » à gauche, et « Ismeria », à droite.

« Valais de cœur » était aussi présent dans l'enceinte du 20^e Comptoir et de surcroît sous la forme d'un très agréable concours. Il s'agissait de deviner le nom de la bergère de Visperterminen comme celui d'une autre très jolie poupée. De la manière la plus sérieuse qu'il soit, les responsables ont fait procéder dimanche soir au dépouillement de l'enveloppe cachetée contenant les deux noms par... le centre de presse ! Voici ce qu'il en est sorti : la bergère s'appelle « Ismeria » et l'autre poupée « Emerentienne » dont on célèbre l'anniversaire le 23 janvier !

Merci aux « obscurs »

On a parlé pendant dix jours des hôtes d'honneur, des exposants, des stands. Ils font bien sûr l'essentiel du Comptoir, mais « derrière » il y a encore une foule de personnes dévouées : le « grand surveillant » Gaston Dubulluit, l'électricien Schneider, l'homme des micros Serge Carron, le chef de la voirie André Pillet et nous en oublions très certainement de ces responsables sans lesquels le Comptoir ne serait pas ce qu'il est. Remercions-les donc très sincèrement avec une mention toute spéciale à l'importante garde des « Sécuritas » qui ont accompli un double marathon : diurne et nocturne. A tous ces « obscurs » qui ont fait que le « 20^e » a gardé fière allure : merci !

Photos NF

La plume et l'objectif

Des centaines de photos tirées ici ou là, des milliers de lignes « vomies » à coups de télex rageurs, des heures passées à traquer l'« événement » ou à saisir l'essentiel des discours : Comptoir marathon pour les journalistes !

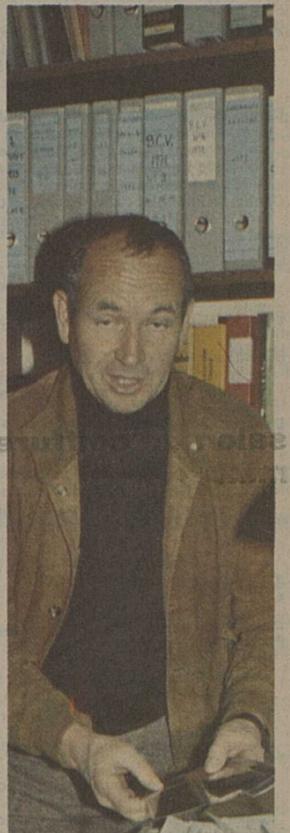
En fait, seul le service de presse, remarquablement assuré par notre confrère Bernard Giroud et Michel Darbellay (appuyé par ses jeunes collaborateurs) a permis d'éviter le piège du cumul des assemblées, réunions, rendez-vous, démonstrations ou concours. L'un était-il là que déjà l'autre revenait avec ses communiqués.

L'abondance de la documentation remise à la traditionnelle conférence de presse du matin, ou tout au long de la journée, a rappelé la nécessaire mise en place d'un tel dispositif, et surtout prouvé son impact.

En rendant un amical hommage à Bernard Giroud et Michel Darbellay, nous n'aurons garde d'oublier les prestations des hôtes et hôtesse du bureau mobile des PTT qui, sans jamais rechigner, se sont pliés aux exigences des rédacteurs.

A l'année prochaine donc...

Michel Pichon



Michel Darbellay, prix de la ville de Martigny.

Le Comptoir, c'est le... pied !



Diable de Comptoir ! Jouer le rôle d'exposants, c'est ne pas craindre des heures de présence (souvent debout) dans une atmosphère oppressante où le sourire doit toujours prévaloir. Mais il existe de ces pauses qui vous retapent en un clin d'œil. Nos deux sympathiques hôtesse, Simone et Françoise, n'ont pas résisté à l'argument : un massage de la voûte plantaire que l'on dit salutaire. Ayant choisi de s'éclipser discrètement, elles avaient tout simplement oublié que l'objectif du NF savait aussi se montrer malin...

Pro Senectute-Comptoir : 5 kg 302 poids du traditionnel jambon



L'agent Edgar Pillet vient d'effectuer le pesage du jambon, en compagnie de M^{me} et M. Ravera.

Une des « ultimes » manifestations du Comptoir est traditionnellement le pesage officiel, par un agent de la police communale, du jambon-concours du stand Pro Senectute. Ce pesage s'est donc effectué dimanche soir et l'agent Edgar Pillet a

dûment certifié que le « jambon 1979 » pesait très exactement 5 kg 302. Il a ensuite procédé au tirage de la poupée blanche Gloria qui sera attribuée au N^o 273 ceci alors même que le N^o 370 vert a désigné le vainqueur du magnifique ours en

peluche. Finalement, M^{me} Ravera et son comité profitent de nos colonnes pour remercier toutes les personnes qui leur ont rendu visite au stand de Pro Senectute, qui ont participé aux jeux et contribué de belle manière à l'animation du stand.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Centrale, tél. 55 14 33.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures; de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.

Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service

Mardi 9, Bonvin, 23 55 88.

Mercredi 10 et jeudi 11, Gindre, 22 58 08

Vendredi 12 et samedi 13, Magnin, 22 15 79.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Service vétérinaire d'urgence. - Téléphoner au N° 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services, Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS panne - accidents.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	179
dont traités	121
en hausse	47
en baisse	47
inchangés	27
cours payés	342

Tendance générale	bien soutenue
bancaires	soutenues
financières	bien disposées
assurances	affaiblies
industrielles	affaiblies
chimiques	soutenues
obligations suisses	soutenues
obligations étrangères	un peu plus faibles

CHANGE - BILLETS

France	37.50	39.50
Angleterre	3.35	3.60
USA	1.55	1.66
Belgique	5.30	5.55
Hollande	80.25	82.25
Italie	18.50	20.50
Allemagne	89.25	91.25
Autriche	12.45	12.70
Espagne	2.25	2.55
Grèce	4.—	5.—
Canada	1.32	1.44
Suède	37.25	39.25
Portugal	2.25	3.25
Yugoslavie	6.75	8.25

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage de l'Ouest, jour 22 81 43; nuit 22 01 24.

Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Vœffray, tél. 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture: mardis et mercredis de 15 à 19 heures, les jeudis et vendredis de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Château-Fontenay. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Consommateur-Information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h. et non 16 h. comme précédemment.

Haute-Nendaz. - Discothèque Bleusidilic, tous les vendredis, samedis et dimanches soirs de 22 h. à 3 h. Tél. 88 23 42.

CSFA. - 14 octobre, course surprise. Inscriptions et renseignements jusqu'au 7 octobre au 22 29 65 ou 23 59 39 (soir).

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22 29 55, Gilbert Pagliotti, 22 50 22, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22 41 13 et 21 55 22.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26 68 80.

Centre femmes. - Tous les mardis de 15 à 19 heures, échanges d'idées, d'expériences, etc. Place du Midi 1, tél. 2 51 42.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/232 32.

Dépannage et accidents. - Carrosserie Germano, 22 54 40.

CSFA. - La réunion du mois est reportée à jeudi 11 octobre à 20 h. 30. Course sortie surprise.

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Chemical Fund	D	8.35	9.13
Technology Fund	D	10.48	11.45
Europafonds	DM	25.95	—
Unifonds	DM	17.84	18.80
Unirenta	DM	38.72	39.90
Unispecial 1	DM	60.32	63.40

Crossbow Fund	FS	3.81	3.88
CSF-Fund	FS	16.34	16.69
Intern. Tech. Fund	D	10.33	10.49

Une tendance bien soutenue prédominait aujourd'hui à la bourse de Zurich. La seule ombre au tableau provenait des titres d'assurances ayant souffert de réalisation de bénéfice. Les cours des bancaires étaient bien soutenus tandis que le compartiment des industrielles et des financières a vu quelques moins-values relativement modestes. Motor Columbus (+35 à 725) et Electricité Simplon (+20 à 950) étaient activement recherchées.

Les certificats américains se sont traités plutôt au-dessus de leur parité de 1 fr. 59.

Les obligations suisses ont été soutenues tandis que les obligations étrangères étaient affaiblies.



PRIX DE L'OR

Lingot	19 250.—	19 500.—
Plaquette (100 g)	1 920.—	1 960.—
Vreneli	150.—	165.—
Napoléon	147.—	167.—
Souverain (Elisabeth)	150.—	165.—
20 dollars or	770.—	820.—

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23 84 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

AA. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24 98 83 et 5 46 84.

Bibliothèque municipale. - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 65 23 39.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 71 33 11.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 71 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. - Tél. 71 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 71 43 37.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 71 44 10. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 46 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie G. Meyer, tél. 23 11 60.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 23 73 37.

***Patrouilleurs TCS.** - Tél. 022/140 ou 031/140.

BOURSE DE ZURICH

Suisse	5.10.79	8.10.79
Brigue-Viège-Zermatt	102	101 d
Gornergratbahn	920 d	905 d
Swissair port.	803	805
Swissair nom.	809	808
UBS	3515	3515
SBS	414	413
Crédit Suisse	2340	2340
BPS	1945	1935
Elektrowatt	2210	2215
Holderbank port.	590	593
Interfood port.	4950	4950
Inter-Pan	50	50
Motor-Columbus	690	725
Oerlikon-Bührle	2600	2615
C ^e Réassurances port.	6200	6075
Winterthur-Ass. port.	2650	2610
Zurich-Ass. port.	14700	14350
Brown, Boveri port.	2060	2050
Ciba-Geigy port.	1330	1320
Ciba-Geigy nom.	712	715
Fischer port.	800	800
Jelmoli	1550	1575
Héro	3150	3110
Landis & Gyr	1475	1470
Losinger	840 d</	

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Pour adultes
MELODY, IN LOVE
Plus érotique qu'« Emmanuelle »
Parlé français
MOONRAKER dès la semaine prochaine

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un film violent et fascinant
LA TAVERNE DE L'ENFER
de et avec Sylvester Stallone

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - 18 ans
LES VALSEUSES
mit deutsche Titel
Depardieu, Miou-Miou et Dewaere

HAUTE-NENDAIZ Cinalpin

Aujourd'hui: RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
MOONRAKER
avec Roger Moore

SION Capitele
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
LES RESCAPÉS DU FUTUR
avec Peter Fonda et Yul Brynner

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LE GRAND SLOW SUR LA VILLE
Un film de Avildsen (Rocky)

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Vendredi - Samedi - 16 ans
LA FOLLE CAVALE

FULLY Michel

Aujourd'hui: RELACHE
Jeudi - 16 ans
DE L'ENFER À LA VICTOIRE
Dès vendredi - 18 ans
Festival Bruce Lee

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un film de guerre avec George Peppard
DE L'ENFER À LA VICTOIRE
Dès demain soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un nouveau grand « western » made in USA
LE SOUFFLE DE LA TEMPÊTE

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Film d'art et d'essai
Sous les auspices d'Amnesty International
LA VIE, L'AMOUR, LA MORT
de Claude Lelouch avec Amidou, Caroline Cellier et Marcel Bozzuffi
Dès demain soir à 20 h. 30 - 14 ans
En « grande première valaisanne », en même temps que Paris, le nouveau et formidable « James Bond »
MOONRAKER

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui: RELACHE
Demain soir à 20 h. 30 - 18 ans
Film d'art et d'essai
LA VIE, L'AMOUR, LA MORT

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 71 22 60

Ce soir à 20 h. 30
CONNAISSANCE DU MONDE

MONTHEY Plaza
Tél. 025 71 22 61

Dernier soir à 20 h. 30 - Admis dès 12 ans
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE
Le fantastique film-document de Barbet Schroeder

BEX Rex 63 21 77

Ce soir à 20 h. 30 - Dès 18 ans révolus
Comique, polisson:
V'LA QUE LES NONNES DANSENT LE TANGO !

Loterie à numéros

Liste des gagnants du tirage N° 40 :

8 g. avec 5 n° + n° c.	Fr. 25 000.—
110 g. avec 5 n°	4 538.30
5 956 g. avec 4 n°	83.80
95 983 g. avec 3 n°	4.—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi.
Le jackpot totalise Fr. 399 213.10.

TÉLÉVISION

tv Suisse romande

14.20 Point de mire
14.30 Télévision éducative
Complément à TV-scopie: la distribution des films.
15.00 TV-contacts
15.00 Chantal, bûcheron.
15.20 Ember - au bout du chemin.
16.05 Les oiseaux de nuit
17.30 Téléjournal
17.35 La recrue du mardi
- Basile, Virgule et Pécora: le coup de lune.
- Les pouces verts: les boutures.
- Les grands personnages de l'histoire en papier: Vercingétorix et César.
- Basile, Virgule et Pécora: mini-Pécora



18.10 Courrier romand
18.35 Les quatre
Pour les petits: une dernière histoire
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.50 Le menteur
Avec l'invité du soir: Roger Borniche
20.15 Face aux partis
Ce soir: le parti socialiste
20.45 Duel au soleil
Un film de King Vidor, interprété par Jennifer Jones, Joseph Cotten, Gregory Peck et Lionel Barrymore
Ils ont fait Hollywood:
22.45 Entretien avec King Vidor



23.35 Téléjournal

tv Suisse alémanique

9.10-11.35 TV scolaire
Des hommes dans la vie quotidienne: entrepreneur 10.30 Notre point de vue: le bon citoyen
15.00 Da capo
Pour les aînés: Die Schwindelfiliale, comédie de Curt Kraatz et Max Neal
17.00-17.30 Pour les enfants
18.00 Petit guide des antiquités
5. Les tables
18.15 Système international de normalisation
5. Matières entre chaud et froid
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Au royaume des animaux sauvages
Les ours des montagnes
19.35 Point de vue
20.00 Téléjournal
20.25 CH magazine
Reportages, analyses, commentaires
21.10 Isoler pour ne pas geler
Conseils pratiques
21.40 Le vieux
série policière avec Siegfried Lowitz
22.40 Téléjournal
22.55-23.55 Geschichte der Nacht
Film poétique de Clemens Klopfenstein

tv Suisse italienne

18.00 Le voyage de Zin
4. Le zin et la souris Jik. Série
18.05 Dorothee et la flamme
Dessin animé
18.15 La pierre blanche (2)
Téléfilm de Göran Graffman
18.50 Téléjournal
19.00 Songs alive
Cours d'anglais: 4
■ Comiques d'autres temps
19.30 Elections fédérales
L'UDC répond
20.15 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.55 La lumière des justes (2)
Feuilleton de Yannick Andréi, d'après le roman d'Henri Troyat
22.15 Troisième page
Nouvelles: bimensuel des arts, lettres, cinéma et spectacle
23.00 Téléjournal
23.10-24.00 Mardi-sports

France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première

13.00 TF1 actualités
13.45 Le regard des femmes
13.50 Etre à la une. 14.05 Loisirs des uns, loisirs des autres. 14.25 Variétés. 14.30 David Copperfield. 15.23 Mardi guide. 15.48 Le regard des femmes sur la société. 16.48 Chant et contre-chant. 17.13 Livres service. 17.38 Variétés. 17.43 Cuisine. 17.55 Variétés
18.01 TF quatre
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour
La vieille
19.12 Une minute pour les femmes
Spécial parents hebdomadaire: le métier de parents, ce n'est pas si facile
19.20 Actualités régionales
19.44 Les inconnus de 19 h. 45
20.00 TF1 actualités
20.35 Saint-Colomban et moi
Dramatique d'Hervé Basile
Avec: Michel Caccia, Louis Bessières, Gérard Dauzat, Dora Doll, François Dyrek, Anne Marbeau, etc.
22.07 Le sens de l'Histoire
3. Contre la culture
23.00 TF1 actualités

Antenne 2

12.00 Au jour le jour
12.10 Passez donc me voir
12.29 Les amours de la belle époque
Le maître de forges (2)
Avec: Maria Mauban, Véronique Delbourg, Marcel Tristani, etc.
12.45 A2 1^{re} édition du journal
13.35 Magazine régional
13.50 Accordéons en balade
14.00 Aujourd'hui madame
Le concubinage. Qu'est-ce qui empêche les gens de se marier? Le sentiment d'un libre choix quotidiennement renouvelé?
15.05 Bonanza
2. La concession. Série avec Lorne Greene
15.55 Libre parcours
Rendez-vous pays: le Japon
17.20 Fenêtre sur...
Les grands problèmes de la science moderne: 1. Le quark
17.50 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.10 Quotidiennement votre
19.20 Actualités régionales
19.45 Top club
20.00 Journal de l'A2 3^e édition
Les dossiers de l'écran:

20.40 Tant qu'y a la guerre, y a de l'espoir
Un film d'Alberto Sordi.
Avec: Alberto Sordi, Silvia Monti, Eddy Faieta, Alessandro Cutolo, etc.
Débat: la vente des armes
23.30 Journal de l'A2 4^e édition

France Régions 3

18.30 FR3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
Vivre chez nous: les gens du théâtre (1)
19.55 Les aventures de Tintin
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Un monde fou, fou, fou
Un film de Stanley Kramer.
Avec Spencer Tracy, Milton Berle, Buddy Hackett, Mickey Rooney, Phil Silvers, etc.
22.55 Soir 3

Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.15 Des fouilles en Allemagne, reportage. 17.00 Pour les enfants. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Que suis-je?, concours. 21.00 Panorama, reportages, analyses, opinions. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Il était une fois l'Amérique. 23.45-23.50 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 16.30 Mosaique. 17.00 Téléjournal. 17.10 Magazine des métiers. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Lemi Gulliver, dessin animé. 18.45 Oskar la supersouris. 19.00 Téléjournal Soirée française. 19.30 Wind streicht ums Haus, pièce. 21.00 Téléjournal. 21.20 Une élite malaimée. 21.50 Michel Sardou et ses amis.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Sesamstreet. 18.30 Telekolleg I 19.00 Follow me (2) 19.15 Magazine médical. 20.05 Miroir du pays. 20.50 Chronique régionale. 21.20-22.55 Verleumdung, film français.

Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-12.00 ■ La Habanera, film allemand. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 Pour les enfants. 18.00 Väter der Klamotte série. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Actualités. 20.00 Telemuseum. 20.15 Que suis-je? Concours. 21.10 Patient Natur, documentaire. 21.55 Der Doktor und das liebe Vieh (12) 22.45-22.50 Informations - Sports

L'Imprimerie Moderne S.A. à Sion
cherche
un correcteur qualifié

Préférence sera donnée à candidat de langue française ayant de bonnes connaissances de l'allemand.

Faire offres à la direction de l'Imprimerie Moderne S.A., 13, rue de l'Industrie, Sion.
Tél. 027/23 30 51

RADIO

Radio romande I

Informations à tous les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55.

6.00 Top-matin
Le journal d'informations et variétés
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
6.30 Top-régions
6.50 Top-sports
6.58 Minute œcuménique

7.32 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.30 Sur demande
Edition du mardi: Travail, emploi.
Production: Yves Court.
9.30 Saute-mouton
9.40 L'oreille fine
Concours organisé avec la collaboration des quotidiens suisses romands
10.10 La musardise
par Francis Parel
11.30 Ne tiquez pas !
Le jeu de Bernard Pichon et Philippe Oriant. Avec la vedette du jour: Daniel Balavoine.
12.00 Informations
12.05 Quelque chose à vous rire
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
13.30 La pluie et le beau temps
15.30 Le savez-vous ?
Le (022) 28 28 38 vous répond. Philosophie.
Production: Jacques Zanetta, en collaboration avec Yvette Rielle.
16.05 Le violon et le rossignol
par Gil Caraman
17.05 En questions
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Soir-sports
18.30 Le journal du soir
19.02 Revue de la presse suisse alémanique
19.05 Actualité-Magazine
19.30 Transit
par Jean-François Acker
21.30 Spectacles-première
Le quotidien des manifestations culturelles en Suisse romande
22.30 Petit théâtre de nuit
Familie sans nom (7)
Avec Jean Perraud, René Caron, Bertrand Gagnon, Lise La Salle, Louis Dalairé, etc.
23.05 Blues in the night

12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
14.00 Pause
15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui
16.05 Un hôte de marque et ses disques: M. Maeder
17.00 Tandem
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Théâtre
20.00 Musique populaire et dialectes
21.30 Vitrine 79
22.05 Musique légère non-stop
23.05-24.00 A la jazzothèque

Monte Generi

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 Musique et informations
9.00 Radio-matin
10.05 Elections fédérales 1979: Colloque avec le public: PdL.
11.30 Bon appétit en musique
11.50 Programme du jour
12.10 Revue de presse: Elections fédérales 1979: questions au PdL.
12.30 Actualités
13.10 La ronde des chansons
13.30 Chansons à mi-voix
14.05 Radio 2-4
16.05 Après-midi musical
18.05 Cinéma et théâtre
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Troisième page
20.30 Discomix
23.05-24.00 Nocturne musical

Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
6.05 Bonjour
8.05 Notabene
10.00 Agenda
12.00 Sport

TOM et JERRY

HE TOM! FAIS NOUS ENTENDRE TON IMITATION DU TIGRE!
OK!
ROARR!
OH, OUI!
WAW!
FAIS SORTIR CE STUPIDE CHAT DU PARC DE BEBE!

INSPECTEUR Paul TEMPLE de Scotland Yard

Sapristi, je jurerais qu'elle a sorti les cartes de dessous le paquet !
Félicitations, Lady Gayford, vous jouez magnifiquement !
Quelle soirée étonnante !
Plus étonnante encore que tu ne le penses, chérie... Charlie dit qu'il nous manque un briquet, une salière et une cuillère... et ces trois objets étaient ici avant l'arrivée de notre Lady...

L'an 2500 French Buck Rogers

VOUS SAVEZ LE RÔLE QUE JOUE UNE LUNE POUR UNE PLANÈTE QUI A DES Océans ?
LA LUNE CONTRÔLE LES MARÉES ET SANS ELLE...
L'Océan provoque un RAZ DE MARÉE!

météo

La douceur de l'automne

Nord des Alpes, Valais, Grisons: brouillards matinaux sur le Plateau, sinon temps en général ensoleillé et très doux. Sur l'ouest, le ciel se chargera en fin d'après-midi. Température: 18 à 22 degrés cet après-midi. Zéro degré vers 3800 m. En altitude, vents modérés du sud-ouest.

Sud des Alpes et Engadine: d'abord généralement ensoleillé, puis augmentation de la nébulosité cet après-midi.

Evolution pour mercredi et jeudi: ouest et sud: très nuageux, pluies intermittentes; est: partiellement ensoleillé sous l'effet du foehn; quelques pluies dès jeudi après-midi.

A Sion hier à 13 heures: serein, 18 degrés. 15 à Genève, 16 à Berne, 17 à Locarno, 20 à Bâle, 6 à Moscou, 16 à Milan, 18 à Amsterdam, 20 à Paris, 21 à Nice, Londres et Francfort, 23 à Rome, 25 à Barcelone.

Coup de foudre.

Equilibre parfait du mélange goût Maryland.



Fr. 1.60

Condensat 11 mg
Nicotine 0,8 mg

L 79.1601.2 2

innovation

Notre force,
c'est le choix

MARTIGNY

Nouveau supermarché 500 m2

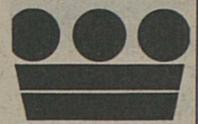
Boulangerie - Boucherie Bell - Fromages
Légumes en service traditionnel

<p>Frigor</p> <p>100 g</p> <p>1.25</p>	<p>Buitoni spaghetti</p> <p>N° 72 500 g</p> <p>3 pour 2</p> <p>2.20</p> <p>au lieu de 3.30</p>
<p>Sugus</p> <p>sachet 400 g</p> <p>2.95</p>	<p>Corbière</p> <p>Château Fontarèche 78</p> <p>7 dl</p> <p>3.95</p>

Innovation Martigny • Téléphone-service 026/2 28 55 •

Livraison à domicile

PARKING GRATUIT



Occasions avec garantie

- Austin Mini, 72 Fr. 2300.-
- Peugeot 404, 67 Fr. 1900.-
- VW 1300, 71 Fr. 3200.-
- Peugeot 204, 71 Fr. 2700.-
- VW 1300, 69 Fr. 2500.-
- Datsun, 71 Fr. 2300.-
- Mercedes 250 SE, 68 Fr. 4700.-
- Opel Rekord, 74 Fr. 4600.-
- VW 1300, 71 Fr. 2800.-
- Peugeot 404, 68 Fr. 2200.-
- Peugeot 504, 71 Fr. 5500.-
- Ford Escort, 74 Fr. 4500.-
- Range Rover, 74 Fr. 15 800.-
- VW Pick-up, 71 Fr. 5500.-
- VW bus, 71 Fr. 5800.-
- VW Pick-up, 71 Fr. 5500.-
- BMW 2002, 74 Fr. 4900.-
- Volvo 144, 72 Fr. 3900.-
- Peugeot 304 B, 76 Fr. 5700.-
- Peugeot 104, 79 Fr. 7500.-
- Peugeot 604, 78 Fr. 14 800.-

Garage Rex AG
3930 Visp

Tél. 028/46 20 22
36-12402

Machines à laver linge

et vaisselle
marques suisses d'exposition, neuves avec garanties

Gros rabais
Facilités de paiement

Fr. 30.-
par mois
12 mois minimum
Nos occasions dès 390.-
Réparations toutes marques sans frais de déplacement

SAM

Appareils ménagers Sion
Tél. 027/23 34 13

Saab 99 GL Injection

1978, 2 litres
115 ch.
17 000 km.
Stéréo-cassette.

Prix intéressant.

Tél. 022/29 02 51
le soir.

18-326278

Machines à coudre d'occasion
entièrement révisées et garanties.

Prix minimum Fr. 180.-

Eina S.A.
Av. du Midi 8, Sion.
Tél. 22 71 70.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

25.-

jusqu'au 31 décembre 1979

(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom: _____

Prénom: _____ Fils (fille) de _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Notre meilleure publicité: votre propre expérience d'heureux propriétaire de Datsun...

C'est pourquoi nous vous soumettons une offre qui est de l'argent comptant pour vous!

Une voiture d'une autre marque, de catégorie comparable, vous donnera à peine, pour votre argent, la contre-valeur élevée que vous offre chaque Datsun. Ce n'est pas sans raison qu'une qualité exceptionnelle, une fiabilité proverbiale et un prix vraiment avantageux ont fait de la Datsun la voiture japonaise la plus vendue en Europe. Plus d'un million d'automobilistes ont choisi notre marque et s'en sont bien trouvés. Car la qualité Datsun a largement fait ses preuves dans les conditions souvent dures de l'usage quotidien.

Nous vous facilitons encore davantage votre décision en faveur d'une Datsun: Parce que nous sommes convaincus que votre heureuse expérience de propriétaire de Datsun constitue notre meilleure publicité. Parce que nous sommes sûrs et certains que la réunion optimale de l'économie, de la fiabilité et de la meilleure contre-valeur a permis à Datsun de sortir victorieuse des tests de comparaison du monde entier et qu'elle fera de vous un conducteur de Datsun enthousiaste dans le plus bref délai.

L'offre bénéfique qui consiste à faire connaissance de la Datsun!

Quelles que soient les conditions de vente dont vous conviendrez avec notre concessionnaire à l'achat de votre Datsun, grâce au chèque Datsun, nous vous offrons en sus:

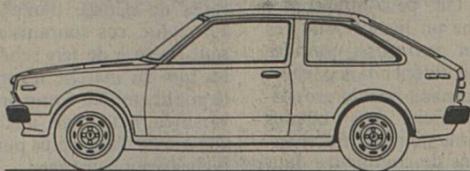
- les intérêts courants pour une année entière si vous achetez votre Datsun au moyen d'un crédit personnel. Pour une limousine Datsun Sunny 140 GL, ils s'élèvent à Fr. 680.- et même à Fr. 1000.- pour notre Datsun Laurel 200 L à transmission automatique;

- ou, si vous achetez votre Datsun au comptant, nous vous remettons un chèque d'un montant correspondant représentant notre participation à vos frais d'assurance;

- ou bien nous contribuerons, dans une mesure équivalente, à vos frais d'essence;

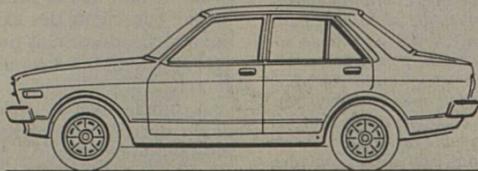
- Vous recevez de Datsun (Suisse) SA un chèque comptant d'un montant correspondant à la voiture achetée et dont vous disposerez à votre guise.

Calculée au franc et au centime près, notre offre, valable pour un large secteur de notre gamme de modèles, se présente ainsi:



Hatchback Cherry

998 cm³, 45 CV DIN, 4 vitesses, 3 portes, moteur à l'AV, consommation aux 100 km: 6,3 litres*.
Fr. 9250.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 580.-



Limousine Sunny 120 Y

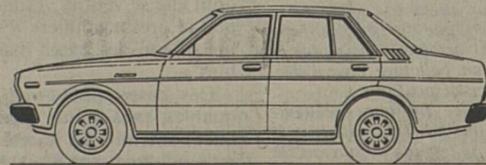
1171 cm³, 52 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 6,5 litres*.
Fr. 9990.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 625.-

Break Sunny 120 Y

1171 cm³, 52 CV DIN, 4 vitesses, 5 portes, consommation aux 100 km: 6,6 litres*.
Fr. 10950.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 670.-

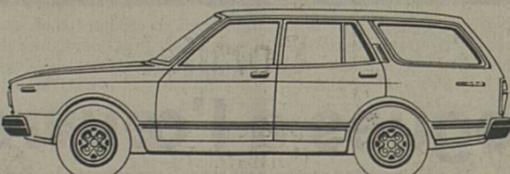
Limousine Sunny 140 GL

1397 cm³, 63 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 6,6 litres*.
Fr. 10980.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 680.-



Limousine Violet 160 J

1594 cm³, 81 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 7,1 litres*.
Fr. 11780.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 730.-

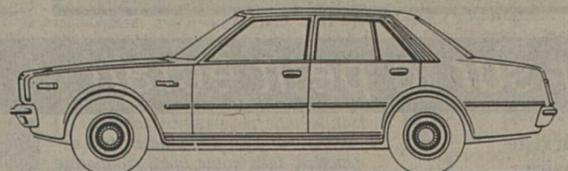


Break Bluebird 180 B

1770 cm³, 86 CV DIN, 4 vitesses, 5 portes, consommation aux 100 km: 7,6 litres*.
Fr. 13890.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 840.-

Limousine Bluebird 180 B

1770 cm³, 86 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 7,2 litres*.
Fr. 12890.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 770.-



Limousine Laurel 200 L

1997 cm³, 97 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 8,9 litres*.
Fr. 15390.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 930.-

Limousine Laurel 200 L

à transmission automatique Fr. 16640.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 1000.-

* Mesurée à une vitesse constante de 90 km/h.

Du point de vue de la qualité et de la rentabilité, chacun de ces modèles est un authentique Datsun. Naturellement aussi en ce qui concerne le confort. Tous sont dotés de pneus radiaux, d'appuis-tête, d'essuie-glace à deux vitesses, de dégivrateurs des vitres latérales et d'un bouchon de réservoir verrouillable. La plupart sont équipés de vitres teintées sur tout le pourtour, d'un miroir de courtoisie, de phares halogènes et de sièges-couchettes. Jantes d'aluminium, radio, couleurs métallisées et traitement anti-rouille (en partie moyennant supplément de prix).

Pour vous aussi, notre offre «Apprenez à connaître la Datsun» présente un réel intérêt! Visitez encore aujourd'hui l'un des 240 concessionnaires Datsun (vous trouverez le concessionnaire le plus proche au bas de cette insertion) et permettez qu'on vous montre sans engagement ces voitures de notre programme. Notre revendeur se réjouira de pouvoir vous informer sur l'offre vraiment exceptionnelle de Datsun (Suisse) SA.

DATSUN

Qualité et fiabilité

DATSUN DATSUN (Suisse) SA., 8902 Urdorf
Tél. 01 734 28 11



Limousine Laurel 200 L

Les prix, l'équipement et les conditions de vente peuvent être modifiés en tout temps sans préavis.

VENDANGES Ça n'aura pas traîné

Dans le vignoble, ces jours-ci, la discussion tourne autant sur les sondages - qui ne sont pas ceux du siècle - que sur cette attaque de pourriture qui a fait froid dans le dos à plus d'un connaisseur ! Les rouges ont cependant mieux résisté aux dernières attaques, dit-on au pressoir le soir, en commentant les sondages qui semblent favoriser les blancs. Ces blancs, victimes expiatoires de cette pourriture qui sensibilise néanmoins le réfractomètre avec davantage de générosité.

Des vendanges à 90°, c'est pas rare, mais on trouve aussi des gamay à 93°. Dans la première zone bien sûr. Mais on constate, dans le même temps, que les gamay des vignes de plaine - des vignes qui ont été attaquées par le gel d'hiver - pèsent bien souvent au-delà de 80°. Mais pour demeurer dans le ton, on admettra que le peu de charge (1/4 de récolte comparativement à l'an passé) permettait à la vigne de soigner particulièrement bien son enfant.

Les prévisions de récoltes : 47,5 - 48 millions de litres, ça dépend des augures, côtoyeront avec suffisamment de précision la réalité pour que les encaveurs n'aient point trop à se tracasser pour l'écoulement de ce 79 qui, grâce à Phébus et Dionysos, tient ses promesses, sans plus. Et puisque j'écris déjà presque au passé ce premier commentaire, j'ajouterais que les vendanges dans la deuxième zone, où ça a l'air d'aller mieux pour ce qui est de la pourriture, commencent aujourd'hui, alors que prend fin la récolte de la première zone. D'ici la fin de cette semaine donc, et pour autant que la météo demeure optimiste, il ne resterait que les hauts de la troisième zone à vendanger. H. Be

Qui contrôlera la presse ?

Suite de la première page

moins manifestes selon les cas - je songe en particulier à l'affaire Entezam ou à la mise en garde du bureau du Conseil national aux journalistes en poste à Berne à propos du contenu des délibérations des commissions parlementaires - pour attirer l'attention du public sur la nature et l'importance de ce quatrième pouvoir moderne, celui qui, finalement, juge tous les autres.

C'est donc comme pouvoir qu'à son tour la presse est contestée par le public ou par les autorités. On peut interpréter cela comme un juste retour des choses. On peut aussi craindre une perte d'indépendance légitime des journaux par un grossissement artificiel des bévues qu'ils commettent et ne manqueront pas de commettre dans l'avenir. On peut enfin susciter

de nouvelles formes de contrôle qui, sans rétablir la censure, contribueraient à relativiser l'influence des journalistes. Les tentatives parlementaires suisses sont à cet égard révélatrices : par le canal de l'aide à la presse, c'est à la liberté du marché que l'on s'en prend, admettant comme vérité irréfutable que la seule diversité des opinions transcrite dans les formations politiques existantes exprime en toute légitimité et exclusivité les cour-

par Michel de Preux

rants de pensée d'une société. En réalité, ces courants n'obéissent guère à de tels schémas et, les lois du marché le prouvent, le public préfère à une presse diversifiée mais liée aux partis, une presse, certes plus puissante, mais libre à leur égard.

Il nous semble donc beaucoup plus judicieux de chercher ailleurs le remède à la toute-puissance de la presse. L'introduction dans les lois cantonales d'un droit de réponse serait bien venue. Mais ce ne serait pas suffisant. Il faut que la presse elle-même, consciente des exigences de sa tâche, désormais publique, accentue toujours davantage son caractère scientifique et son niveau intellectuel. C'est là l'ultime et décisif progrès de la responsabilité de la presse. Le seul, en outre, qui soit compatible avec la liberté dont elle jouit. Le pouvoir de la presse est en effet un pouvoir qui s'exerce par l'esprit sur des esprits. C'est donc dans l'esprit lui-même et dans ses lois que réside le seul contrôle acceptable de ce pouvoir.

Tout autre contrôle porterait une atteinte profonde et décisive au droit à la liberté d'expression, en particulier celui qui utilise l'argument « démocratique » de l'équivalence des opinions. Claude Monnier, dans un éditorial du *Journal de Genève* intitulé « La presse comme tyran » (2) conclut son article en ces termes : « C'est en renonçant à son monopole de fait, en appliquant en somme la démocratie, dont elle se veut la vestale (!...) que la presse donnera à sa propre liberté des bases inattaquables. »

Des bases, peut-être ; inattaquables, sans doute ; mais pour quel contenu ? La liberté n'a de sens que vue d'en haut, et il est fort contestable qu'elle soit d'essence démocratique.

(2) *Journal de Genève* N° 220 du 21 septembre 1979.

Qui commande ?

Parmi les thèses du professeur Simon qu'il est enrichissant d'analyser encore, je vous propose de nous arrêter aujourd'hui sur celle qui touche au processus de prise de décision dans l'entreprise.

Le prix Nobel d'économie 1978 considère à cet égard que la décision au sein des entreprises ayant atteint une taille donnée résulte d'un processus complexe auquel sont associés de nombreux acteurs.

Cette conception est réaliste et se vérifie sans doute dans la très grande majorité des cas. Elle n'est toutefois pas surgie d'un coup de la seule pensée du professeur Simon. Outre les émergences à demi formulées qui se produisent habituellement au fur et à mesure qu'une idée-force mûrit, comme si elles étaient le fruit d'une sorte d'effervescence sociale, il est juste de citer ici le nom de John Kenneth Galbraith, dont nous évoquerons les théories toutes proches de celles de notre prix Nobel.

Mais les choses n'ont pas toujours été ainsi.

Et pour bien comprendre l'importance de l'apport de ces penseurs, il faut se rappeler que jusqu'à une époque relativement récente, les décisions qui engageaient l'avenir de l'entreprise étaient, à de rares exceptions près, du ressort du grand patron. Certes, depuis le développement des sociétés de capitaux - notamment de la société anonyme - le pouvoir formel était réparti entre les différents conseils imposés par la loi. Mais en pratique, la politique de la maison et les moyens de la mettre en œuvre étaient le fait d'un chef à l'autorité incontestée.

Souvenons-nous de l'exemple éminent de celui en qui il est permis de voir l'un des plus prodigieux capitaines de toute l'industrie moderne : Henry Ford I^{er}.

Personne n'ignore le rôle central qu'il a joué dans la création et le développement de la firme qui allait rapidement devenir l'un des géants du siècle.

Nombreux sont ceux qui savent que, plus encore qu'au point

de vue technique, le génie de Ford s'est exercé dans le domaine économique, lorsqu'il eut l'audace d'appliquer dans ses usines les deux mesures apparemment les plus contradictoires : élever sensiblement les salaires des ouvriers, tout en abaissant fortement le prix de vente des voitures. (Nous reviendrons à une autre occasion sur les mécanismes qui ont permis à cette époque de tenir une gageure devenue aujourd'hui impossible).

Mais rares sont ceux qui savent qu'Henry Ford a failli conduire son empire industriel à la ruine, parce qu'il n'avait pas compris qu'au-delà d'un certain seuil de croissance, il n'était plus

De l'économie
et des hommes
par Edgar Bavel

possible à un chef, fût-il aussi exceptionnel que lui, de diriger seul un outil aussi énorme.

La multiplication des firmes géantes intervenue le long des dernières décennies a donné à ce problème une importance accrue. D'autant plus qu'un phénomène tenant à la nature même du pouvoir dans l'entreprise est venu s'ajouter à ces contingences de taille.

Il s'agit du divorce de plus en plus net et de plus en plus général qui s'est affirmé entre la propriété, d'une part, et l'exercice de la direction, d'autre part.

Il est facile de comprendre que les qualités exigées par la conduite de l'entreprise ne sont pas nécessairement liées à la possession de l'argent. De sorte qu'une fois disparue la génération des créateurs, l'intérêt bien compris de leurs descendants et des autres copropriétaires devait les amener très vite à s'attacher les services de cadres extrêmement compétents.

Ainsi s'ouvrirait le règne des grands managers, dont nous verrons la semaine prochaine comment ils assument, et partagent, leurs responsabilités.

Hier sur le petit écran

La ligue marxiste révolutionnaire

Le hasard du tirage au sort voulut que la présentation du parti socialiste (ce sera pour ce soir) soit précédée de celle de la ligue marxiste révolutionnaire (LMR). Une dame C. Magnin et un homme - C. A. Udry - répondaient aux deux journalistes. D'emblée nous eûmes droit à l'article premier de la LMR : « Pas de promesses ». Si la dame recourait à la lecture, C. A. Udry n'eut pas besoin de ce secours, lui qui se trouve si à l'aise dans l'éloquence à nos oreilles inefficaces. Cela sentait les leçons trop bien apprises (comment peut-on retenir tant de chiffres statistiques ?). Et, comme nous l'avons dit récemment à propos de cette même intéressante émission de « Un jour une heure », quand l'interpellé parle trop, le téléspectateur se méfie : que veut-il cacher sous son flot de paroles !

La LMR, par l'intermédiaire de ses deux représentants, fut fidèle à ses slogans et elle aura eu grand plaisir, la glotonne, de « bouffer du bourgeois » (si vous me passez l'expression). Et jusqu'à la famille... Pourtant là, la LMR n'osait pas aller au bout de ses pensées. Elle n'a pas dit comme si souvent répété antérieurement : « Nous, nous pensons », ou « nous, nous disons ». Cette retenue toute relative, aurait-elle été ponctuelle ? A quelques jours des élections, il est peut-être préférable de ne pas trop condamner la famille...

Samuel Pizar

Claude Torracinta animait une nouvelle page de « Destins » avec, comme cible, un homme exceptionnel : Samuel Pizar.

C'est une personnalité de fort caractère, sans doute aussi combattue qu'estimée tant il est vrai de S. Pizar ne laisse pas indifférent. Il est ambitieux mais aussi habile ; il est mobile, aussi à l'aise aux USA qu'en Grande-Bretagne, Australie ou en France. Globe-trotter d'une trempe exceptionnelle et d'une endurance exemplaire, Pizar nous apparut hier soir plus en businessman qu'en apôtre. Le portrait qu'en fit « Destins », surtout dans la deuxième partie, le présentait un peu comme un entrepreneur intellectuel.

Lui qui a fréquenté et fréquente encore les plus grands de ce monde a aussi connu l'enfer des camps de concentration. Et, aujourd'hui, il est l'un des avocats internationaux les plus connus et les plus demandés. Sorti de Harvard mais aussi de Sorbonne, il a touché au monde poli-

« Un jour, une heure »

UN COURT EXPLOIT

Si je parle de court exploit... c'est que François Dayer ne disposait guère de temps pour présenter « la physionomie politique » du canton du Valais, à la veille des élections aux Chambres fédérales. Et pourtant, en quelque dix minutes, il a réussi cet exploit d'expliquer ce que bien des Valaisans se demandent depuis de longues semaines...

Certes, rarement incertitudes apparaissent aussi nombreuses que cette année 1979. La naissance d'un FDP, la cassure d'une « sainte alliance », la multitude de listes et de candidats, des apparentements

mais brasse ses affaires dans le milieu économique alors qu'il parle (en troisième partie) du monde social. Il se prévaut d'expériences vécues. Jadis il n'en parlait pas ; hier soir il en parlait presque un peu trop.

Pourtant ce grand calme, très sûr de lui, agréable à écouter, a de grands mérites. Et pas le moindre, c'est celui d'avoir, sur le plan mondial, ouvert une discussion et d'avoir concrètement animé les débats.

On peut être pro-pisarien ou pas, on peut admirer ou détester cet homme, une chose aura tout de même frappé le téléspectateur romand hier soir : il y avait avec Pizar un bien autre envergure de discussion philosophique, sociale et politique qu'avec, une heure auparavant, les représentants de la ligue marxiste révolutionnaire.

N. Lager

sans l'ombre d'une parenté... voilà suffisamment de données et d'éléments pour attendre, comme François Dayer, que lumière se fasse après le 21 octobre. Sans parler de l'espoir d'un ballottage pour l'élection au Conseil aux Etats...

En bref, ce fut une excellente émission (malgré sa limitation de durée) qui se termina de surcroît sur une conclusion de François Dayer que je fais volontiers mienne : « Une majorité qui ressemble de plus en plus à une citadelle en état de siège »... François Dayer faisait évidemment allusion au parti démocrate-chrétien. r. g.

OÙ VA LA TYPOGRAPHIE ?

Idéologues et sociologues à l'œuvre

Suite de la première page

ration graphique internationale l'a exigé. Peut-être que tous les syndicalistes ne le voient pas, mais pour les idéologues de l'université de Zurich qui calculent à long terme, la chose est claire : il s'agit de torpiller pour les prochaines négociations de la CCT, une paix durable du travail, à laquelle tous devraient être intéressés, les employeurs, les travailleurs et avec eux le peuple suisse tout entier. Mais pour ces idéologues, les conséquences de grande insécurité, tant chez les travailleurs que chez les employeurs, conviennent tout à fait à leur schéma. D'abord, ils n'ont pas à se soucier de la suggestion et les futures difficultés des entreprises qui devront fermer ou des employés qui seront sans place de travail, ne seront pas leurs problèmes. En tous cas, les employeurs de la branche graphique feront bien de tenir à une paix du travail qui dure jusqu'en 1982, au moins. Personne, ni dans les autres branches économiques suisses ni parmi les imprimeurs eux-mêmes, n'avait bien compris le fait qu'ils aient accordé la semaine de 40 heures il y a deux ans.

Les idéologues prennent-ils le pouvoir ?

On le voit particulièrement dans les prétentions relatives à une protection ins-

titutionnelle des délégués du personnel. Ainsi, les protagonistes du groupe CCT de Zurich demandent une protection complète des délégués du personnel contre le licenciement, un demi-jour par semaine, payé par l'employeur, pour exercer leur activité et un délégué du personnel pour dix travailleurs employés dans l'entreprise. Parce que certains groupes de la Fédération suisse des typographes ont été, ces derniers mois, à la remorque d'idéologues étrangers à la branche, les employeurs seront à peine assurés que ces délégués du personnel puissent être effectivement dignes de confiance. Celui qui, par-dessus la tête des travailleurs, politise de manière idéologique, vide de sens, et ne tient pas compte des pertes éventuelles que pourraient subir les travailleurs de la branche graphique aujourd'hui en bonne situation, ne mérite que peu de confiance, tant de la part des syndiqués que de la part des collègues qui ne sont pas organisés.

Suivre l'exemple étranger ?

On exige de relativiser les devoirs imposés par la paix du travail, car la grève est déclarée illégale pendant la durée de la CCT. Cette seule revendication que les typographes pourront mettre dans la balance conduira à la suppression de certains éléments. En effet, si des idées aussi folles devaient encore se développer, les employeurs pourraient bientôt se demander s'ils ont encore un intérêt à une CCT.

Dans le passé, il faut l'admettre, les employeurs étaient disposés à faire de grandes concessions pour avoir la paix du travail. Ces concessions ont fait du typographe un travailleur, dont la situation n'a pas son pareil dans les autres branches. Pour que 76 % des Suisses soient favorables au maintien de la paix du travail, il faut se demander qui doit en payer le prix et pour quel montant. Il est certain que personne en Suisse n'est intéressé à une CCT qui peut être résiliée à chaque instant par des mesures de lutte et la rupture de la paix du travail.

Appel à la raison

Beaucoup d'entreprises de l'industrie graphique ne sont pas en mesure aujourd'hui d'accorder de nouvelles concessions, car il leur manque les marges bénéficiaires nécessaires et parce qu'elles vivent encore en partie de leur réserve. Dans une telle situation économique, il serait faux que la FST berce d'illusions ses membres et les autres travailleurs de la branche graphique en exigeant trop. Il y aurait des défections. Aujourd'hui, en exigeant trop des entreprises, on mettrait dans certains cas des places de travail en danger. Des charges supplémentaires seraient dangereuses pour la branche des arts graphiques qui se remettent à peine de la récession. C'est donc de la raison des syndicats que dépendra l'avenir des typographes. H. G.

La maison de soins de Brigue-Glis Une conception nouvelle

BRIGUE-GLIS. - Samedi prochain 13 octobre, le président de Brigue, M. Werner Perrig, et les autres représentants des autorités inaugureront officiellement la maison de soins de Brigue-Glis. Ce acte solennel débute par une messe et la bénédiction des locaux. Le samedi, l'établissement sera ouvert au public, qui pourra le visiter. Une invitation chaleureuse s'adresse à toute la population. La mise en service officielle suivra, après une période d'expérimentation.

Hier le président Perrig a renseigné la presse, en présence aussi du directeur du home M. Augustin Condrau.

Nous avons déjà décrit les particularités de ce home. Rappelons cependant que le coût total des travaux sera de 1,2 million, ce qui correspond exactement au budget établi. Le home a été établi dans la section d'isolement de l'ancien hôpital de Brigue, qui a été transformée et modernisée. Le canton paie une subvention de 37% aux frais de transformation et de construction.

Selon M. Perrig, il s'agit d'un établissement unique dans le canton. Il doit servir à traiter les patients de telle sorte qu'ils puissent plus tôt

rentrer chez eux. Ce n'est en soi pas un home pour le troisième âge.

Il pourra recevoir 26 patients. Le personnel comprend 8 infirmières diplômées, 8 sœurs auxiliaires, 2 femmes de ménage, 2 chauffeurs (infirmiers auxiliaires), un administrateur commercial.

Le prix de la journée sera de 100 francs, ramené à 80 francs par la contribution cantonale. Le Conseil d'Etat étudie actuellement un règlement, qui sera soumis au Grand Conseil à la session d'automne.

Le directeur, M. Condrau, a relevé les excellentes relations existant avec l'hôpital de district. Le président Perrig a exprimé la conviction que cette maison de soins représente une solution très rationnelle.

Importante nouveauté dans la gestion des containers destinés au

placement des particuliers

CATU CONTAINERS S.A.

leader européen, offre un investissement dans son nouveau pool Catu Elite 40'.

- Certificat de propriété suisse.
- Rendements élevés.
- Revenus payables semestriellement suite au rapport d'exploitation par grande société internationale de révision comptable.

Nom :
Prénom :
Adresse :
No de téléphone :
ch
Coupon réponse à retourner à
CATU CONTAINERS S.A.
Rue Boissonnas 9
CH - 1227 Genève.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Sports

FC Servette : bénéfice de 3415 francs !

Tenue à Genève, à la salle de l'Arquebuse, l'assemblée générale ordinaire du FC Servette n'a pas duré un tour d'horloge. Dans son rapport, le président, M. Roger Cohannier, s'est félicité des remarquables résultats de son équipe, puis il a rappelé que le football suisse allait au-devant de changements radicaux. Il s'est prononcé pour la reconnaissance de la Fédération des joueurs. Le président servettien a rompu une lance en faveur d'un plus large appui de la ville de Genève. La contribution municipale de 20 000 francs est, à ses yeux, bien modeste. Le trésorier, M. Marcel Néri, a donné des chiffres en indiquant que la situation financière demeurait précaire. Le poste des dépenses pour l'exercice 1978-1979 s'élève à 3 553 410 francs, celui des recettes à 3 536 825 francs. Ainsi, malgré une saison exceptionnelle sur le plan sportif, il ne demeure qu'un bénéfice de 3415 francs, ce qui est évidemment bien peu pour diminuer la dette du club chiffrée à 206 417 francs.

C'est officiel, Clay Regazzoni pilotera une « Ensign » en 1980

Sa condition: être le seul pilote suisse

Dans notre édition d'hier, nous avons annoncé le changement du pilote tessinois sous toutes réserves. Or, dans la journée, l'officialité est tombée sur nos télé.

A l'issue du Grand-Prix des Etats-Unis à Watkins Glen, le Suisse Regazzoni s'est vu confirmé la nouvelle par son chef d'écurie Frank Williams, qu'il ne serait plus engagé dans son équipe l'année prochaine. Cinquième au classement général final du championnat du monde des conducteurs, le pilote tessinois a reçu des offres notamment de Brabham, de Lotus et Ensign. Il semblerait que la dernière marque retienne tout particulièrement l'intérêt de Regazzoni, qui en faisait déjà partie en 1977.

Le pilote suisse Clay Regazzoni (40 ans) et Morris Nunn, patron de l'écurie britannique Ensign, seront à nouveau unis. Malgré son cinquième rang du classement général final du championnat du monde des conducteurs, Clay Regazzoni n'était pas très heureux de sa position de pilote numéro deux de l'écurie « Williams ». Il avait déjà couru pour son nouveau patron il y a deux ans, au cours de l'année 1977, alors qu'il avait quitté « Ferrari ».

UNE SEULE CONDITION

Durant cette année-là, le pilote helvétique avait récolté 5 points au championnat du monde. En prévision de la nouvelle saison, Mo Nunn disposera d'un appui financier sûr avec les sponsors Unipart/British Leyland. La seule condition posée par le coureur suisse a été celle d'être le seul pilote de l'écurie. Ainsi, le Bâlois Marc Surer, qui avait fait ses premières armes en formule 1 au volant d'une « Ensign » dans le Grand Prix des Etats-Unis, se voit-il obligé de partir à la recherche d'une nouvelle marque qui pourrait être celle de Fittipaldi ou de ATS. En ce qui concerne le nom du remplaçant de Regazzoni chez Williams, celui de l'Argentin Carlos Reutemann actuellement en « froid » avec les dirigeants de l'écurie Lotus, est le plus souvent avancé.

Sortie ratée pour Beat Blatter

Alors qu'il pouvait objectivement prétendre terminer à une excellente troisième place, Beat Blatter a été contraint à l'abandon, dimanche, à Kassel (Allemagne fédérale) à l'occasion de la dernière manche du championnat d'Europe de formule 3. C'est en essayant de doubler son compatriote Bruno Eichmann, sur la rectiligne des stands, que le Viégeois a vu ses chances s'évanouir : « Cet idiot s'est rabattu devant moi et nos deux voitures se sont touchées », constatait avec amertume Blatter dont la Lola, contrairement au véhicule de son « agresseur », n'avait guère souffert dans l'accident. « Je suis déçu de finir ainsi ma saison mais à Kassel, avant de devoir renoncer, j'ai eu au moins la satisfaction de me bagarrer avec des hommes comme Burger, Henzler, Dallest, Bleekemolen et Kortzen, le vainqueur, sans leur céder un pouce de terrain... » Après le retrait de Blatter, c'est Jurg Lienhard qui allait se montrer le plus brillant des représentants helvétiques en se classant cinquième. Désormais, le Haut-Valaisan, couronné champion national de la spécialité faut-il le rappeler, va pouvoir aspirer à un repos cent fois mérité, tout en songeant déjà à l'exercice 1980 qui devrait, si tout se déroule comme prévu au niveau des appuis financiers, le voir militer en formule 2 à l'échelle européenne.

Trois victoires valaisannes à La Praille...

Les pilotes valaisans engagés dimanche au slalom de La Praille (Genève) ont, dans l'ensemble, accompli de bonnes performances, à commencer par Georges Aymon (BMW), Jean-Daniel Murisier (Alpine-Renault) et François Fracheboud (Porsche), tous trois victorieux dans leur classe respective.

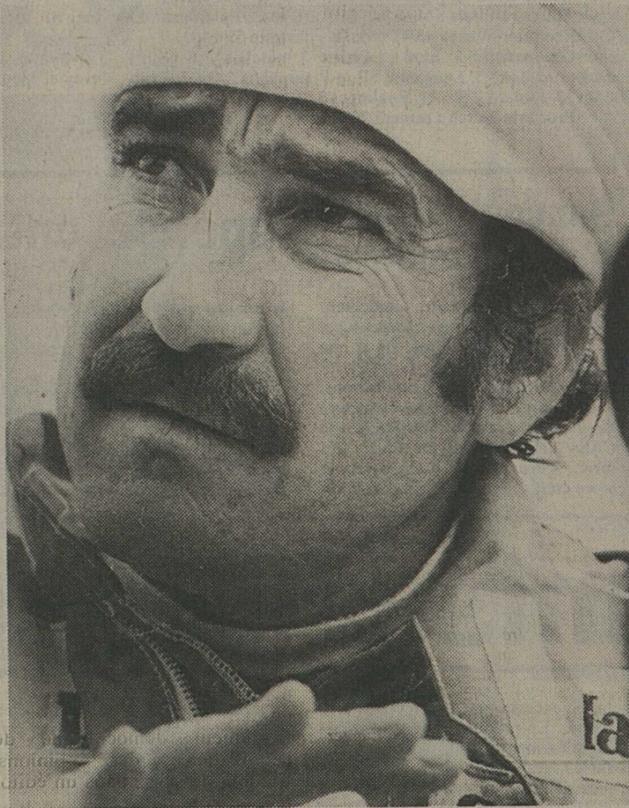
Pierre Simone (4^e sur 7), Michel Rudaz (2^e sur 4) et Hilaire Pierroz (12^e sur 22) complètent ce tableau de chasse. A noter que la victoire a souri au Genevois André Chevalley, au volant de sa Ralt-BMW de F 2.

... mais aucune à Devèlier

Moins de lauriers, en revanche, pour les membres de l'écurie Treize Etoiles qui s'étaient déplacés dans le Jura, à Develier, près de Delémont, où se tenait la première édition de cette course de côte.

Philippe Darbellay termina 3^e (sur 5 classés), Gilles Rossi 6^e (sur 9) et Roger Rey 2^e derrière le vainqueur absolu du jour Fredy Amweg. J.-M. W.

François Fracheboud : victorieux dimanche à La Praille...



Regazzoni a mis une seule condition à son nouveau contrat : être le seul pilote suisse... (Photo Flash)

Assemblée du HC Sierre

De l'enfer au paradis!

Certes, les saisons changent. De la fouguese sève printanière qui préside l'assemblée du mois d'avril, nous sommes passés à la période des feuilles mortes... ou presque. Où plutôt de l'enfer au paradis. Pour qu'une telle métamorphose puisse survenir, un miracle a dû se

produire. L'assemblée générale ordinaire du HC Sierre, tenue hier soir à l'hôtel Arnold, l'a clairement démontré. Cette circonstance extraordinaire, vous l'avez sans doute deviné, a pris les traits de Jacques Lemaire. Après ses deux premiers mois au service du club de la cité du soleil,

l'ex-Montréalais fait figure de sauveur. D'abord de l'ambiance. On connaît l'importance de ce phénomène au sein de toute société. Que ce soit au niveau du comité, des supporters, des différentes formations sportives et surtout de l'équipe fanion, Jacques Lemaire a déjà sculpté des traces indélébiles de sympathie, de volonté, de communion.

Cet état d'âme a survolé sentimentalement les quelque septante minutes de cette calme assemblée. Mais si la vedette canadienne apparaît comme un dieu aux yeux de tous les fans sierois, il serait injuste de passer sous silence l'impressionnant travail accompli par les membres d'un comité qui s'est courageusement remis des graves attaques du printemps dernier. La démission de Willy Anthamatten a, en effet, été compensée par l'admission de Peter Blatter qui, dans son intervention, a prouvé que sa compréhension du sport et, dans le cas particulier du hockey, rejoignait la morale : « Nous ne voulons plus voir de voyous sur et autour de la glace ».

On baigne dans l'huile

Ces automnales réunions ont comme intérêt premier le point de vue financier. Le caissier Eddy Duc, dans un budget qu'il considère « pessimiste », prévoit le minime déficit de 9000 francs. A tout point de vue, le HC Sierre s'envole donc vers une admirable saison. Le président Gauthier l'a souligné : depuis cinq ans qu'il mouille pour son club, il n'avait encore jamais ressenti une telle fraternité et une telle amitié. Sans aucun doute, cette aura bienfaitrice se répercutera sur les résultats de la première équipe. A ce propos, l'entraîneur Lemaire s'est déclaré « très fier » de la victoire acquise face à Fribourg. Après la déception qui l'avait imprégné à son arrivée, quant à la qualité des joueurs, surgissent la confiance et la foi, qualités qui devraient permettre à tous les joueurs de voir un peu plus souvent « ce petit morceau qu'on appelle larondelle ». Les paroles qui ont été prononcées hier soir nous obligent presque à y croire. MIC

Séance de bilan de la Fête des jeunes gymnastes à Martigny

Le comité d'organisation de la Fête des jeunes gymnastes du début juin à Martigny a réuni tous ses chefs de commission pour établir le bilan et le rapport final.

Tous les principaux responsables ont donné en détail le déploiement de leurs activités avec le personnel employé, les points positifs et négatifs.

Comme pour chaque fête, le rapport des comptes est toujours celui qui retient le plus d'attention. La SFG Octoduria innovait en utilisant tous les nouveaux terrains et le CERM pour les vestiaires, la cantine et les repas. Suite à cette place disponible, des manifestations annexes ont été programmées avec bal, vedette, etc., qui toutes n'ont pas donné les résultats escomptés. Mais la bonne volonté manifestée par l'ensemble des gymnastes et bon nombre de leurs amis (140 personnes dévouées et bénévoles) ont permis au CO de se déclarer satisfait et de remercier tous ses collaborateurs directs. gc

UN NOUVEAU DOJO

Enfin, annoncée depuis l'année dernière, la réalisation d'un nouveau dojo s'est enfin concrétisée. Cette nouvelle salle a pu être aménagée dans le bâtiment de Coop-City à Sion, sur un espace trois fois plus grand, qu'actuellement, soit 300 m². Ce complexe sera doté de toutes les installations modernes (sauna, fitness, massage, etc). Coût approximatif 80 000 francs sans la location qui se monte à 2000 francs par mois. C'est dire que l'opération financière n'est pas une petite affaire. Pour faire face à ces emprunts bancaires, une campagne de « carte d'or » du KC Valais sera lancée prochainement. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détails sur cette belle réalisation, avant l'inauguration qui devrait avoir lieu encore cette année.

Dans les divers, J.-Cl. Knupfer donna encore connaissance du prochain stage, qui aura lieu à Savièse à fin octobre. Puis les dirigeants répondirent encore à quelques questions sur le nouveau dojo et son financement avant que le président Panhard, mette un point final à ce rendez-vous annuel.

Ainsi, le KC Valais peut aller de l'avant, avec la certitude maintenant de recevoir en cadeau de Noël son nouveau dojo, dont il a tant rêvé !

Peb.

VOLLEYBALL

7^e tournoi du Comptoir de Martigny

Dans le cadre du 20^e Comptoir de Martigny s'est déroulé le 7^e tournoi de volleyball.

Neuf équipes étaient présentes et le nombreux public a pu assister à un très bon niveau de jeu. Le président de la Commission cantonale de gym hommes, Max Gay-Balmaz, était présent ainsi que le fondateur et promoteur de ce tournoi, Rémy Saudan, alors que le président de la gym hommes de Martigny-Aurore, Maurice Cachat, dans une excellente ambiance, a pu, après une journée pénible pour certaines équipes, donner connaissance des résultats et distribuer à chaque équipe un prix souvenir :

1. Charraz, gagne le challenge ;
2. Sion hommes ;
3. Fully ;
4. Uvrier ;
5. Martigny-Aurore ;
6. Naters ;
7. Martigny-Ville ;
8. Vernayaz ;
9. Châtel-Saint-Denis.

FOOTBALL

Ce soir (19 heures), amicalement : Martigny - NE Xamax

Ce n'est pas tous les jours qu'un club de première ligue a l'occasion de se mesurer à un « grand » du football suisse. C'est pourtant ce qui arrive au Martigny-Sports aujourd'hui. En effet, ce soir à 19 heures, au stade d'Octodure, les poulains de Chiandussi affronteront amicalement la formation de Neuchâtel Xamax. Neuvième au classement de LNA, l'équipe des Gross, Stemmer, Guillo (ex-international français) et autre Rub a besoin de se refaire une santé morale après sa déconvenue lors du derby neuchâtelois. Le cas est identique au MS. Une agréable rencontre en perspective !

L'entraîneur de Brunswick remercié

Heinz Lucas, âgé de 59 ans et entraîneur d'Eintracht Brunswick, actuellement en dernière position de la Bundesliga, a été démis de ses fonctions. Encore fêté comme le « sauveur » du club allemand, Lucas est, à côté de l'ex-entraîneur des Young Fellows Eckard Krautzun (Munich 1860), le second entraîneur allemand à être remercié prématurément cette saison.

Dimanche 28 octobre à Sion 1^{er} mini-marathon des jeunes

Organisation : Fédération valaisanne d'athlétisme.
Date et lieu : dimanche 28 octobre 1979. Sur les berges du Rhône. Départ terrain de la bourgeoisie.
Participants et distances : filles et garçons ayant un entraînement suffisant.
Groupe I (12 km env.) : cadets A et juniors 1963, 1962, 1961, 1960.
Groupe II (12 km env.) : cadettes A et juniors 1964, 1963, 1962, 1961.
Groupe III (8 km env.) : cadets B et écoliers A/B/C 1964, 1965 et plus jeunes.
Groupe IV (8 km env.) : cadettes B et écolières A/B/C 1965, 1966 et plus jeunes.
La course est ouverte à tous et à toutes sans obligation d'appartenir à un club d'athlétisme.
Inscriptions : avec nom, prénom, année de naissance, club ou localité, par écrit à Joseph Lamon, Bourgeoisie 16, 1951 Sion.
Dernier délai : 16 octobre 1979.
Participation gratuite.
Vestiaires : stade de l'Ancien-Stand, Sion. Ouverture à 8 heures.
Responsabilité : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.
Horaires : rassemblement des coureurs près des vestiaires de l'Ancien-Stand, à 9 heures. Départ de l'épreuve : 10 heures pour tous.
Récompenses : tous les concurrents terminant l'épreuve recevront un souvenir de ce premier mini-marathon des jeunes.
Invitation ! Le rendez-vous de l'amitié... Si le beau temps est au rendez-vous, nous proposons à tous les participants et accompagnants (parents et moniteurs) de partager un pique-nique (chacun apporte le sien) dans la région des Iles, terrain de la bourgeoisie.
Suivra une discussion ouverte sur l'athlétisme en général et la course à pied en particulier. Des spécialistes répondront aux questions.
Pour terminer, proclamation des résultats et remise des récompenses à tous les coureurs.
But du mini-marathon : le but pour chaque participant sera de terminer l'épreuve sans forcer et sans avoir besoin de la civière du samaritain. Des conseils dans ce sens seront prodigués aux coureurs avant l'épreuve.
FVA jeunesse S. Lamon

Basket féminin: LNB Plainpalais - Sion 28-66

Plainpalais : M. Paidoussi, Ch. Bonjour (2), M. Senn (4), F. Monnier (3), P. Ponzellini, C. Walder (13), S. Hirt (6).
Sion : I. Fardel, M. Dolt (9), A. Diserens (1), Ch. Seppey (2), S. Schröter (12), L. Métrailler (2), D. Reichenbach (28), M. Métrailler (12).
L'équipe de Plainpalais, reléguée en fin de dernière saison de la LNAF, posait une gageure à l'équipe séduinoise, dans son premier déplacement en terre genevoise. Un succès de justesse contre Prilly en début de championnat ne représentait pas une analyse suffisante de la valeur du team genevois.
Le pari était donc ouvert, ceci d'autant plus que l'équipe valaisanne avait la ferme intention de se défaire d'un « certain complexe » face aux équipes du bout du lac.
Durant les cinq premières minutes, les équipes s'étudiaient, le score demeurant à égalité. Mais, sous l'impulsion du trio : Dolt - Schröter - Reichenbach, la marque se creusa rapidement en faveur des basketteuses séduinoises.
A la pause, les jeux étaient faits.
Mais dès le début de la seconde période, l'équipe de Sion connut un passage à vide, trop confiante peut-être vu le résultat. En une autre occasion, cette défaillance aurait pu être dangereuse, car, et c'est bien le charme du basket, un score déficitaire peut être repris en peu de temps. L'équipe genevoise ne sut pas utiliser ce temps et, malgré une reprise en main dictée par le coach, baissa les bras devant les réussites successives des Séduinoises qui retrouvaient le punch de la première mi-temps.
Pour la première fois, l'équipe féminine séduinoise se trouve ravie d'être en tête du classement, grâce à son goal-average, partageant avec Chêne l'honneur d'avoir emporté les trois premiers rencontres.
Autres résultats : Meyrin - Chêne 63-76 ; Epalinges - Lausanne SP 30-60 ; Gd-Saconnex - Vevey 43-41 ; Prilly - Servette 55-64.
Classement : 1. Sion et Chêne 3 matches / 6 points ; 3. Servette, Gd Saconnex 3/4 ; 5. Lausanne SP et Plainpalais 2/2 ; 7. Prilly, Vevey et Meyrin 3/2 ; 10. Renens 2/0 ; 11. Epalinges 3/0.
Prochain match : samedi 20 octobre, 15 heures Servette - Sion.

Championnats d'Europe de volleyball L'URSS a failli...

Tenante du titre, l'URSS a failli être éliminée du tour final de la compétition féminine des championnats d'Europe, en France. La formation soviétique n'a en effet obtenu sa qualification qu'au bénéfice d'un meilleur set-score. Chez les messieurs par contre, l'URSS, championne du monde et d'Europe, ainsi que la Pologne, se sont qualifiées pour ce tour final, qui aura lieu du 10 au 13 octobre à Paris (messieurs) et à Lyon (dames) sans connaître la défaite.
Les derniers résultats du tour préliminaire :
MESSIEURS. - Groupe 1 : Yougoslavie - Hongrie 3-0 ; URSS - Grèce 3-0. Classement final (3 matches, les 2 premiers qualifiés pour le tour final) : 1. URSS 6 ; 2. Yougoslavie 4 ; 3. Hongrie 2 ; 4. Grèce 0.
Groupe 2 : Italie - Bulgarie 3-1 ; Pologne - Belgique 3-1. Classement final : 1. Pologne 6 ; 2. Italie 4 ; 3. Bulgarie 2 ; 4. Belgique 0.
Groupe 3 : Tchécoslovaquie - RDA 3-1 ; Roumanie - France 3-2. Classement final : 1. France 4 (8-5 sets) ; 2. Tchécoslovaquie 4 (8-5) ; 3. Roumanie 4 (7-5) ; 4. RDA 0.
DAMES. - Groupe 1 : URSS - RFA 3-0 ; Roumanie - Pologne 3-0. Classement final : 1. Roumanie 4 (8-4) ; 2. URSS 4 (8-5) ; 3. Pologne 4 (6-6) ; 4. RFA 0.
Groupe 2 : Tchécoslovaquie - Belgique 3-0 ; RDA - Bulgarie 3-3-0. Classement final : 1. RDA 6 ; 2. Bulgarie 4 ; 3. Tchécoslovaquie 2 ; 4. Belgique 0.
Groupe 3 : Hollande - Yougoslavie 3-1 ; Hongrie - France 3-0. Classement final : 1. Hongrie 6 ; 2. Hollande 4 ; 3. Yougoslavie 2 ; 4. France 0.

Rencontre d'athlétisme

Suspense entre Heidelberg et Martigny

Le match amical entre Heidelberg (Allemagne) TV Wangen (Soleure) et le CABV Martigny a mis fin à une longue saison.
Si les résultats ont été moins bons, le score du match a laissé beaucoup de suspense. En effet, Heidelberg et le CABV se sont livrés un match très serré. Ainsi après 10 épreuves le score était de 69 points chacun. C'est

le relais 4 x 100 m qui a décidé en faveur des Allemands. Le TV Wangen n'était jamais en mesure de remporter ce match.
Sur le plan individuel, le cadet B. Gilles Stragiotti a égalé le record valaisan du saut en hauteur avec 1 m 85. Paul Morand, sur les haies (15"3) a montré qu'il n'avait pas encore d'adversaire en Valais sur cette

distance. A relever aussi le 800 m du cadet Unkovsky Peter 2'02"0 et du cadet Dominiky Solioz sur 3000 m, 9'15"8. Le TV Wangen et le CABV Martigny ont disputé en même temps un interclubs suisse (6028 points pour Martigny et 5837 pour Wangen). Chez les dames, CABV Martigny a réussi 4901 points et Wangen 4437. A noter les 14"6

d'Isabelle Savary sur 100 m haies et les 2'34"5 de l'écolière Véronique Keim sur 800 m.
Hommes, 800 m : 1. Paeth Uwe, TSG 78 Heidelberg, 2'00"6 ; 2. Pfefferli Stephan, TV Wangen, 2'00"8 ; 3. Uncowski Peter, CABV Martigny, 2'02"0.
110 m haies (vent + 1m 25) : 1. Morand Paul, CABV Martigny, 15"3 ; 2. Giger Roland, TV Wangen, 16"2 ; 3. Gay-Crosier Michel, CABV Martigny, 16"3.
Saut en longueur : 1. Schroth Michael, TSG 78 Heidelberg, 6 m 30 ; 2. Bonvin Didier, CABV Martigny, 6 m 08 ; 3. Giger Roland, TV Wangen, 6 m 07.
Jet du boulet : 1. Wyss Theo, STV Luzern, 13 m 55 ; 2. Morand Paul, CABV Martigny, 12 m 20 ; 3. Lostinsky Paul, TSG 78 Heidelberg, 12 m 16.
100 m (vent 1 m 20) : 1. Paeth Uwe, TSG 78 Heidelberg, 11"42 ; 2. Schroth Michael, TSG 78 Heidelberg, 11"4 ; 3. Dorsaz Philippe, CABV Martigny, 11"5.
Disque : 1. Wyss Theo, STV Luzern, 48 m 60 ; 2. Sauer Hans Peter, Heidelberg, 38 m 12 ; 3. Lestinsky Paul, Heidelberg, 38 m 06.
3000 m : 1. Pfefferli Stephan, TV Wangen, 9'02"8 ; 2. Solioz Dominique, CABV Martigny, 9'15"8 ; 3. Stumpf Georg, Heidelberg, 9'18"9.
Saut hauteur : 1. Stragiotti Gilles, CABV Martigny, 1 m 85 ; 2. Monnet Eric, CABV Martigny, 1 m 85 ; 3. Reuse Pierre-André, CABV Martigny, 1 m 80.
Javelot : 1. Von Wartburg Hanspeter, TV Wangen, 49 m 76 ; 2. Morand Paul, CABV Martigny, 47 m 44 ; 3. Werner Klaus, Heidelberg, 45 m 44.
4 x 100 m : 1. TSG 78 Heidelberg ; 2. CABV Martigny ; 3. TV Wangen I ; 4. TV Wangen II.
Résultat du match triangulaire : 1. TSG 78 Heidelberg 74 points ; 2. CABV Martigny, 72 ; 3. TV Wangen 60.
Cadets B, 1000 m : 1. Zufferey Jean-Jacques, CA Sierre, 3'11"5 ; 2. Délitroz Jean-Charles, CABV Martigny, 3'12"7.
100 m : 1. Schilling Michael, TSG 78 Heidelberg, 12"6 ; 2. Délitroz Jean-Charles, CABV Martigny, 12"8 ; 3. Bonvin Nicolas, Flanthey, 13"0 ; 4. Moix Olivier, CABV Martigny, 15"1.
Ecolières, 80 m : 1. Pagliotti Marie-Noëlle, CABV Martigny, 10"8 ; 2. Besse Nathalie, CABV Martigny, 12"0 ; 2. Barras Sarah, Flanthey, 12"0 ; 4. Michellod Nadine, CABV Martigny, 12"1 ; 5. Bonvin Nicole, Flanthey, 12"2.
300 m : 1. Bruchez Marianne, Flanthey, 51"7 ; 2. Michellod Nadine, CABV Martigny, 53"4 ; 3. Barras Sarah, Flanthey, 58"4 ; 4. Bonvin Nicole, Flanthey, 58"6.
600 m : 1. Besse Nathalie, CABV Martigny, 1'59"5 ; 2. Michellod Nadine, CABV Martigny, 2'05"5 ; 3. Lorenz Anne-Christine, Flanthey, 2'16"4 ; 4. Brouyère Magali, CA Sion, 2'28"9.
Ecoliers, 100 m : 1. Saudan Alain, CABV Martigny, 13"8 ; 2. Mottet Christian, CABV Martigny, 14"5.
300 m : 1. Saudan Alain, CABV Martigny, 46"7 ; 2. Mottet Christian, CABV Martigny, 48"6 ; 3. Jay Camille, CABV Martigny, 52"0.
1000 m : 1. Brouyère Laurent, CA Sion, 3'18"6 ; 2. Delay Camille, CABV Martigny, 3'45"0.
Cadettes B : 1. Lorenz Isabelle, Flanthey, 14"4.
Cadets B, 300 m : 1. Délitroz Jean-Charles, CABV Martigny, 44"0 ; 2. Bonvin Nicolas, Flanthey, 46"6 ; 3. Moix Olivier, CABV Martigny, 53"1.

VICTOIRE DE KOLBECK

Le Strasbourgeois Fernand Kolbeck a remporté le semi-marathon Sedan - Charleville. C'est la quatrième victoire de Kolbeck dans cette épreuve.
Le Français s'est imposé au sprint, au terme des 23 km 900 de course, devant le Belge Polleunis. Les deux hommes avaient fait toute la course en tête. Mais un autre Belge vint

finir sur leurs talons : Ancion, qui termina à une seconde.
Quant à Bouster, il ne fut jamais à même de se mêler à la lutte pour les premières places. Le classement :
1. Kolbeck (Fr) les 23 km 900 en 1 h. 13'33" ; 2. Polleunis (Be) même temps ; 3. Ancion (Be) à 1" ; 4. Bobes (Fr) 1 h. 14'13" ; 5. Halgels-tees (Be) 1 h. 14'52".

La chronique de Bernard Mermod

Economisez l'essence !

Il suffit de consulter les essais comparatifs de revues spécialisées pour se rendre compte qu'à quelques décilitres près, chaque marque d'auto réunissant une classe de voitures identiques consomme pratiquement la même quantité d'essence. En effet, la grande majorité des voitures actuelles sont équipées de tout ce qui tend à améliorer leur rendement. D'ailleurs aucun constructeur n'a intérêt aujourd'hui à se montrer négligent, indifférent ou ignorant vis-à-vis des problèmes de consommation. Cette attitude serait immédiatement récupérée par la concurrence et exploitée commercialement. Tous, avec un désir d'amélioration, ont mobilisé leur état-major de recherche et ils travaillent dans ce domaine où déjà quelques retombées encourageantes se retrouvent sur les voitures de série. Même les Américains progressent du côté des « faibles consommations » avec le prototype probe 1 de Ford USA, qui, de par ses qualités aérodynamiques, n'utilise que 6,5 litres aux 100 km à une vitesse de 120 km/h.

Toutefois, pour obtenir des résultats plus significatifs, il faudra attendre de nouvelles techniques de propulsion comme par exemple... le moteur à hydrogène, qui a une application fort intéressante, puisque son carburant, tiré de l'eau, est pour ainsi dire presque illimité. C'est très encourageant tout cela... mais actuellement, pour économiser de l'essence à court terme, on ne peut compter que sur des dispositions individuelles. Elles se résument en somme à l'entretien du véhicule, et à la façon de le conduire.

L'ENTRETIEN INDISPENSABLE

Le prix de vente exorbitant du carburant actuel donne une importance toute particulière aux mesures que l'on peut adopter. Effectivement, sur le plan technique, certaines négligences - même bénignes - coûtent cher. On sait entre autres qu'un allumage déréglé peut augmenter la consommation jusqu'à 15% de carburant supplémentaire. Ainsi, il est devenu indispensable de contrôler cer-

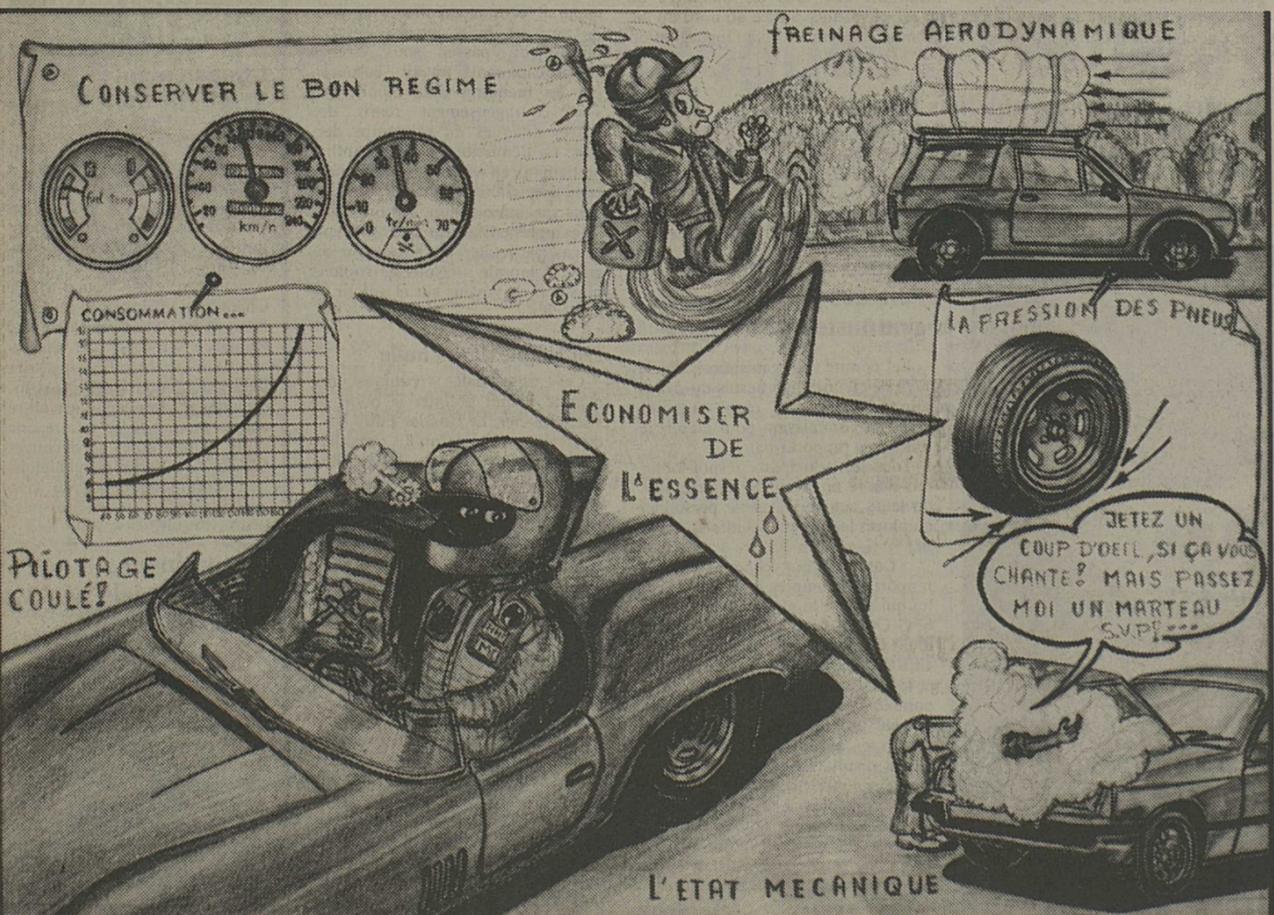
tains accessoires directement concernés. En premier lieu, on vérifiera régulièrement l'état des « vis platinées », du condensateur et des bougies. Il faut les remplacer pratiquement tous les 10 à 12 000 km. D'autre part, si le starter est automatique, il faudra vérifier qu'il ne reste pas trop longtemps en fonction. Par la même occasion, on veillera à ce que le régime de ralenti ne soit pas trop élevé. Ensuite, on procédera au contrôle du rotor de distribution et au réglage de l'allumage. Après 20 000 km il est important de contrôler le réglage du carburateur ou du système d'injection d'essence sans oublier d'ajuster correctement la teneur en CO et, de procéder au nettoyage du filtre à air. Enfin, vérifier et ceci toutes les deux semaines, la pression des pneumatiques. Ceux-ci insuffisamment gonflés créent un important freinage et contribuent aussi dans de fortes proportions, à augmenter la consommation d'essence. Voici maintenant défini l'essentiel des opérations à réaliser sur une automobile que l'on souhaite utiliser

économiquement. Au fond, c'est rapidement exécuté par un professionnel, et renseignements pris chez un spécialiste comme Jean-Paul Forclaz, auto-électricité à Sierre, ça peut coûter entre 60 et 80 francs selon la marque de la voiture.

UN PILOTAGE COULÉ

Il est bien évident que la consommation de carburant ne dépend pas complètement de l'état technique de la voiture, mais également du comportement du pilote. Le style de conduite influe fortement et pour obtenir des résultats plus substantiels, il devient impératif de conduire de manière coulée. C'est-à-dire qu'il faut rouler régulièrement sans grands coups de frein et toutes accélérations intempestives sont à bannir. Pour y parvenir, le conducteur conservera un régime « économique » qui se situe à un peu plus de la moitié du régime maximal du moteur. Là évidemment, un compte-tours facilitera considérablement l'information du pilote. Un tel accessoire devrait en

somme figurer sur tous les tableaux de bord. A défaut, on prendra des repères sur le tachymètre en tenant compte des différents rapports de vitesse. Pour conserver ce régime miracle, il faut essayer, avec un judicieux maniement de la boîte de vitesses combiné à l'accélérateur, de trouver le meilleur compromis en fonction de la particularité des conditions de circulation. D'abord parce qu'une voiture qui roule en sous-régime consomme plus qu'au régime indiqué ci-dessus, ensuite parce qu'il est préférable de la maintenir à la vitesse du flot de la circulation. En pratique ce n'est guère facile, il faut constamment anticiper sur les manœuvres que l'on doit accomplir. En revanche, certaines dispositions font partie de la routine journalière. Le matin, par exemple, au lieu de faire chauffer le moteur à l'arrêt pendant quelques minutes, et bien démarrer de suite, et rouler alors doucement, jusqu'à ce que la température de fonctionnement soit parvenue à la normale. Attention ! Il est important d'arrêter les fonctions du starter assez rapidement après le départ. La santé du moteur y gagnera car le mélange trop riche en carburant « lave » les cylindres et augmente votre consommation. Lors de longs déplacements, éviter aussi d'encroûter inutilement une galerie fixée sur le toit de la voiture : il en résulte un important freinage aérodynamique. Les démarrages du type « dragsters » sont spectaculaires ; seulement en réalité, ces tentatives s'avèrent très gourmandes en essence. De même il est sage de couper le moteur aux moments d'arrêts prolongés. En fait les économies d'essence ne doivent pas déboucher sur une conduite inconfortable. Mais afin d'obtenir des résultats, chaque conducteur doit obligatoirement posséder la volonté de s'adapter. Cela en vaut la peine car on peut économiser environ 19% d'essence avec ce style de pilotage.



REDACTION SPORTIVE 1950 Sion

(centrale) tél. 23 30 51

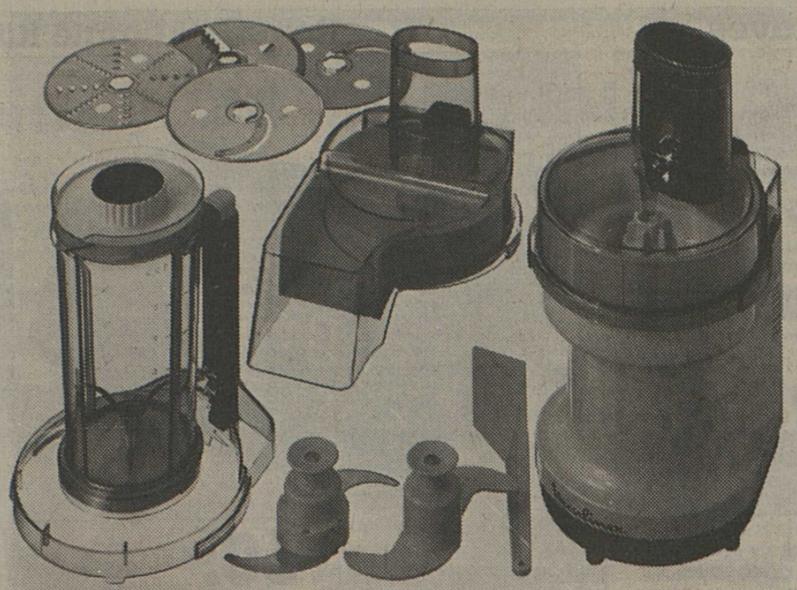
Jean-Pierre Bähler
Tél. privé 027/22 39 02

Jacques Mariéthoz
Tél. privé 027/22 95 85

Gérard Joris
Tél. privé 027/31 19 28

Moulinex

MAXIMA
un appareil
Moulinex
universel
pour hacher,
pétrir, couper
trancher, etc.
600 W.
Garantie: 1 an
169.-



Gril-four
Universel B/56
autonettoyant
minuterie 90 mn
thermostat et
accessoires,
1500 W.
Garantie: 1 an
219.-
Couteau, 100 W.
29.90



En vente aux magasins

Gonset

Le Cœur mixte de Grimentz
cherche
directeur
Ecrire sous chiffre P 36-30901 à
Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant Nyffenegger
1003 Lausanne, tél. 021/20 61 31
cherche
boulangier-pâtissier
Fermé le dimanche.
Entrée à convenir.
22-6501

Verbier, on cherche
une coiffeuse dames
pour la saison d'hiver.
Entrée début décembre ou à con-
venir.
Salon de coiffure Dumoulin.
Tél. 026/7 61 77.
36-30966



Publicitas **21 21 11**

Département de révision

ATAG
FIDUCIAIRE GENERALE SA

cherche, pour son groupe de langue fran-
çaise de son département de révision, une

secrétaire
sténodactylographe

de langue maternelle française.
Entrée en fonction à convenir.

Les offres de service sont à adresser à:
Fiduciaire générale S.A.
3001 Berne, Schauplatzgasse 21
Tél. 031/22 03 82, interne 313.

Liquidation totale

Lucky Meubles Sierre

autorisée du 1er juin au 30 novembre 1979

La dissolution de la société **Lucky-Meubles à Sierre**, motif cessation de commerce, nous oblige à liquider la totalité, soit plus d'un million de francs de marchandises en dépôt, à notre grande exposition, sur 4 étages, et plus de 2000 m².

Meubles, moquettes et tapis d'Orient

Chambre à coucher en frêne, lits jumeaux, valeur Fr. 5285.-, cédée pour Fr. 3500.-; paroi murale d'angle, 5 éléments, chêne, valeur Fr. 8550.-, cédée pour Fr. 5760.-; paroi moderne, 4 éléments, valeur Fr. 5550.-, cédée Fr. 3730.-; table salle à manger moderne, 6 chaises rembourrées, valeur Fr. 4470.-, cédée Fr. 3000.-; salon d'angle, 7 pièces, velours draon, valeur Fr. 8300.-, cédée Fr. 5350.-.

Nous liquidons des centaines de tapis de milieu, tables de salon, ottomans, salles à manger rustiques, type espagnol, et quantité de petits meubles, meubles d'exposition neufs avec de légers défauts.

TAPIS D'ORIENT: tout notre stock choisi et acheté en son temps avec beaucoup d'amour et de soins dans les provinces de Perse, Mehrewan, Heriz, Kaschgai, Chiraz, Djoshegan, Hamadan, Ghom, etc., Afghan, chinois, Pakistan, Indes, Russie (Bouchara, Achti Mikra, etc.), Turquie, Roumanie, Albanie, etc. Quelques pièces rares et vieilles de grande valeur mises en liquidation à des prix sacrifiés, à moitié prix et souvent plus.

MOQUETTES: nous sommes obligés de tout liquider, soit des milliers de mètres carrés de moquettes à moitié prix, souvent un tiers du prix normal.

FIANCÉS/FIANCÉES: achetez aujourd'hui votre mobilier complet à un prix de liquidation. Au lieu de payer Fr. 20 000.- à 25 000.-, vous trouverez un mobilier magnifique et de haute qualité pour moins de Fr. 10 000.-. Vous épargnez maintenant des milliers de francs!

GARANTIE
Chaque tapis d'Orient acheté chez nous bénéficie de la garantie d'authenticité.

IMPORTANT
Tous nos meubles et rembourrés proviennent de fabricants suisses et étrangers renommés et sont de haute qualité.

Entreposage gratuit des meubles jusqu'au 31 décembre 1979 au plus tard.



Avenue du Marché 20 (sur la route du Relais du Manoir), 3960 Sierre

Lundi matin fermé... après-midi 13 h. 30 - 18 h., 30
Mardi-vendredi: 9 h. - 12 h. / 13 h. - 18 h. 30
Samedi: 9 h. - 12 h. / 13 h. - 17 h.

<p>Voulez-vous maigrir avec notre cure? Fr. 23.- plus port contre rembourse- ment au</p> <p>Centre de régime 1604 Puidoux. Tél. 021/56 10 96 de 8 à 12 heures. 22-358701</p>	<p>A vendre Simca Horizon GLS mod. 79, 2500 km, voiture de service. Prix intéressant.</p> <p>Garage de la Gare 1906 Charrat. Tél. 026/5 32 84. 36-2863</p>	<p>A vendre VW Scirocco GLI Modèle 1978 34 000 km, expertisée. Fr. 13 800.-</p> <p>Tél. 027/38 24 07. 36-31007</p>	<p>A vendre Mini Clubman commerciale en bon état, année 1976.</p> <p>Prix à discuter. Tél. 027/22 25 32, 36-5821</p>
---	--	--	--



Pour un anglais
vraiment
professionnel
il n'existe
qu'une seule école
professionnelle:

I' ACEG

Quiconque veut obtenir un emploi sûr dans une des principales entreprises suisses doit connaître l'anglais. Car c'est la langue mondiale numéro 1.

L'Anglo-Continental a été créé il y a plus d'un quart de siècle pour parfaire la formation scolaire. C'est aujourd'hui le groupe d'écoles d'anglais le plus important et le plus moderne d'Angleterre.

Des gens du monde entier s'y rencontrent. Des cours d'anglais de plusieurs semaines les préparent aux diplômes les plus importants. A chacun selon ses besoins: l'ACEG offre un choix de douze écoles regroupant 110 professeurs titulaires, des laboratoires de langue ultra-modernes, un enseignement efficace en petits groupes, une vie de famille dans des foyers anglais.

Pour l'Anglais en Angleterre

BON
Demandez gratuitement et sans engagement de votre part le programme des cours ACEG

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

No postal/Ville _____

ACEG

Anglo-Continental Educational Group
Seefeldstrasse 17, 8008 Zurich
Téléphone: 01/47 79 11; télex: 52529

Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour
Une seule adresse:
Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP _____ Lieu _____

TEMPS PROPICE.

Pendules murales décoratives



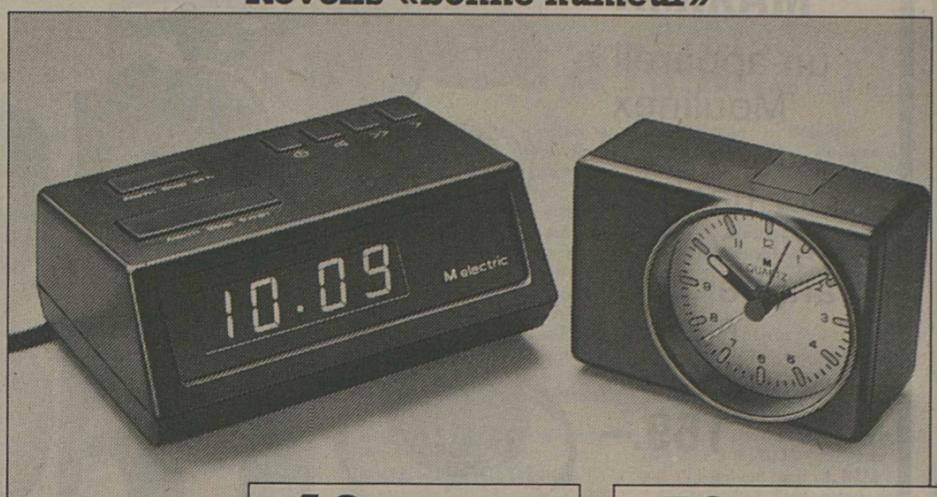
60.- (sans pile)
 Belle pendule murale à quartz. Cadran doré. Boîtier en bois couleur acajou. Trouve place dans toutes les salles de séjour.

Nouveau!

50.- (sans pile)
 Une pendule de cuisine à quartz, bien pratique. Cadran blanc. Boîtier en plastique noir garni d'émail rouge foncé véritable.

Nouveau!

Réveils «bonne humeur»



60.-
 Réveil électrique à affichage digital. Chiffres lumineux à intensité à réglage automatique. Boîtier en plastique noir indéformable. Sonnerie continue et à répétition.

50.- (sans pile)
 Réveil à quartz pratique. Affichage analogique. Cadran pouvant s'éclairer, bleu, blanc ou argent. Boîtier blanc, orange ou noir. Programme réveil à sonnerie répétée. A la maison, en voyage, au bureau.

Un an de garantie. M-Service.

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.



Mode de rêve



A gauche: Ensemble chemise de nuit et déshabillé avec garniture mode matelassée aux épaules. Belle qualité de polyamide-jersey en rose, bleu ciel, blanc ou pistache. Tailles 36 - 44. **50.-**

Centre: Chemise de nuit en jersey, forme droite, fermeture à bande incorporée dans le décolleté. Coton-modal de qualité supérieure. Mignonnes impressions lilas sur fond blanc. Tailles 36 à 46. **30.-**

A droite: Robe de chambre longue avec ceinture à nouer et beau travail de surpiqures aux col, manchettes et poches. En douillet acryl-coton. Turquoise, rouge ou bleu. Tailles 38 à 46. **50.-**

TIR

Finale cantonale jeunes tireurs

Rectification

Contrairement aux précisions données dans le compte rendu de la finale cantonale des jeunes tireurs, le champion valaisan juniors n'est pas Bernard Tornay, mais Bernard Fornay, du Bouveret.

Nos excuses et toutes nos félicitations.

Ce soir (20 heures) Sierre - GE Servette

Nouveau choc au sommet

Ce championnat part très fort pour le HC Sierre car ce soir déjà, dès 20 heures sur sa patinoire de Graben il sera opposé,

après Fribourg, à un autre prétendant à tous les honneurs placés en fin de saison de la LNB. Nous n'en sommes naturellement pas encore là, tant s'en faut, et la rencontre qui mettra aux prises Valaisans et Genevois ne manque pas d'être très prometteuse, riche en émotions comme en hockey de bonne facture, ce que nous nous permettons d'espérer.

match encore plus difficile que face à Fribourg. Il sait également que GS possède des attaquants très incisifs, jouant très groupés et multipliant les passes dans le camp de défense de l'adversaire. Il n'en dit pas plus et fait entière confiance à son «team».

Qu'en est-il de GS ?

L'équipe de Kast sort d'une facile victoire acquise aux dépens de Lyss qui n'eut pratiquement que son gardien Christen à lui opposer valablement. On sait les Genevois très ambitieux et il leur tarde de se tester devant un adversaire qui ne va pas les ménager, c'est le moins que l'on puisse dire. On sait que le contingent de Gilbert Kast est bien fourni et qu'au niveau des gardiens le choix est assez étendu mais il y a de fortes chances pour que soit à nouveau alignée la formation ayant battu Lyss avec une incertitude pour Morisoli blessé pendant la dernière période de ce match, soit: Cherix, Mercier, Galley, Petey, Rocatti; Girard, Hammer; Ambord, Trottier, Suter; Ganz, Raemy, Ammann; Gross, Morisoli, Bucheli; Werro, Opliger, Poijdl.



Krupicka et Lemaire, deux joueurs de classe sur qui le HC Sierre compte beaucoup cette saison. Photo Varonier

PATINAGE ARTISTIQUE

Belousowa/Protopopow définitivement à Zoug

Ce que nous avons laissé entendre un jour après la «fuite» des deux patineurs soviétiques Oleg Protopopow (47 ans) et Ludmilla Belousowa est devenu réalité: le couple, qui a décidé de rester en Suisse, va s'établir dans le canton de Zoug. Après une véritable partie de cache-cache à travers la Suisse, les deux sportifs soviétiques sont venus s'établir à Zoug. Dimanche, à la grande joie du public, ils ont même chaussé leurs patins et ont donné des leçons gratuites à qui voulait en profiter. Le directeur de la patinoire artificielle de Zoug, M. Louis Wettstein, avait, en effet, donné le feu vert aux deux patineurs qui comptent beaucoup de sympathisants en pays zougais. La peur de Ludmilla et d'Oleg semble enfin avoir fait place à la sérénité: jusqu'à maintenant les deux Soviétiques craignaient les aides de camp du KGB soviétique (raison pour laquelle ils changeaient constamment de domicile). A Zoug, ils semblent avoir trouvé leur seconde patrie. Actuellement encore logés dans un hôtel, ils cherchent un appartement dans le Agental, tout en attendant le o.-k. définitif des autorités compétentes. L'avenir des deux patineurs semble être rose sur le plan sportif: des offres leur ont été faites par des revues américaines et un illustré ouest-allemand veut payer 100000 deutsche mark pour des interviews exclusives.

TENNIS

Coupe Davis: Etats-Unis - Italie en finale

Les Etats-Unis ont remporté la demi-finale de la coupe Davis zone américaine, à Sidney, en s'imposant face à l'Australie par 4 victoires à 1. Ce succès a été confirmé par la victoire de l'Américain John McEnroe sur l'Australien Mark Edmondson par 6-3, 6-4, dans un match en trois sets au lieu des cinq habituels. En finale, les Américains seront opposés à l'Italie, qui a éliminé la Tchécoslovaquie par 4-1. Elle aura lieu du 14 au 16 décembre.

Tournoi de Barcelone: Suissesses qualifiées

Deux Suissesses, Monika Simmen et Petra Delhees, ont franchi victorieusement le premier tour du simple dames du tournoi international de Barcelone. Annina von Planta par contre a été éliminée. Quant à Heinz Günthardt et Max Hürlimann, ils ne seront en lice dans le simple messieurs que mardi.

Résultats, simple dames, 1^{er} tour: Monika Simmen (S) bat Elisabeth Young (EU) W.O. Petra Delhees (S) bat Belinda Thompson (GB) 6-3 6-3; Béatrice Pellon (Esp) bat Annina von Planta (S) 6-4 6-3.

Les autres tournois à l'étranger

- Bloomington.** - Simple dames, finale indoor: Evonne Goolagong (EU) bat Dianne Fromholtz (Aus) 6-3 6-4.
- Bogota.** - Tournoi quadrangulaire. - Simple messieurs, finales: Wojtek Fibak (Pol) bat Pat Dupre (EU) 6-4, 6-1. Finale 3/4^e places: Dick Stockton (EU) bat Erik van Dillen (EU) 6-4 6-2.
- Rotterdam.** - Circuit international des Pays-Bas. - Simple messieurs, finale: Bjorn Borg (Su) bat Eddie Dibbs (EU) 6-3 6-0.
- Kaanapali (Hawaï).** - Simple messieurs, finale: Hill Scanlon (EU) bat Peter Fleming (EU) 6-1 6-1.
- Bordeaux.** - Simple messieurs, finale: Yannick Noah (Fr) bat Harold Solomon (EU) 6-0, 6-7, 6-1, 1-6, 6-4.

WATERPOLO

Le tournoi européen

L'Espagne, les Pays-Bas, la Grèce et la France se sont qualifiés pour le tour suivant des éliminatoires du tournoi olympique à l'issue du tournoi européen qui a pris fin à l'île de Hvar en Yougoslavie. Ces quatre nations disputeront avec huit autres (quatre d'Amérique, deux d'Asie, une d'Afrique et d'Australie), la deuxième phase des éliminatoires qui comprendra trois poules. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tournoi final des éliminatoires qui aura lieu en avril prochain, à Barcelone. Les cinq premières équipes de ce tournoi participeront au tournoi olympique, l'an prochain à Moscou, avec les sept autres qualifiés d'office: Italie, Hongrie, Yougoslavie, Etats-Unis, Roumanie, URSS et RFA.

Le classement et derniers résultats: France - Suède 9-6; Pays-Bas - Grèce 6-4; Bulgarie - Angleterre 8-6. **Classement:** 1. Espagne 11; 2. Pays-Bas 10; 3. Grèce 8; 4. France 6, 5. Suède 4, 6. Bulgarie 3, 7. Angleterre 0. La Suède, la Bulgarie et l'Angleterre sont éliminées.

HIPPISME

La Suisse 3^e à la coupe des Alpes

La Suisse a terminé troisième de la coupe des Alpes qui s'est disputée à Rome, derrière l'Italie et la France. Le meilleur classement individuel a été obtenu par Catherine Houseremann avec une seconde place dans le concours d'ouverture.

Classement par nations: 1. Italie 218 points; 2. France 281,5; 3. Suisse 379. **Individuel:** 1. P. Lacour (Fr), Nervite 56,6; 2. G. Bossi (It), Boston 63,8; 3. Signani (It), Regnante 71,4; 4. B. Constantini (It), Older 75,95; 5. M. Sciochetti (It), Tristan 78,35. **Puis:** 9. Ernst Baumann (S), Baron 81; 11. Catherine Houseremann (S), Vidocq 84,55; 16. Jean-Michel Berkovits (S), Woody Candle 91,20; 29. Ernst Fiechter (S), Gorey 128; 35. Paul Hürlimann (S) Clever Boy 169,8.

GYMNASTIQUE

Victoire de Romy Kessler

La championne suisse Romy Kessler a dominé l'éliminatoire du cadre national féminin en vue de la rencontre internationale contre la Hongrie, du week-end prochain à Stäfa.

Le classement: 1. Romy Kessler (Seuzach); 2. Claudia Rossier (Prés-vers-Noréaz); 3. Yvonne Schuhmacher (Lucerne); 4. Karin Trer (Frauenfeld, 8 participantes).

Genève-Servette: un objectif ambitieux

Pour la saison 1979-1980, le HC Genève-Servette a fixé un objectif ambitieux: la participation à la poule finale de promotion en ligue nationale A, qui comprendra quatre équipes - les deux premiers classés de chaque groupe - mais un seul promu...

«En premier lieu, il nous faut nous qualifier pour ce tour final. La formule a changé cette année. Nous aurons plus de derbies, moins de déplacements, surtout le mardi soir en semaine, mais le public suivra-t-il l'équipe», lance Jean-Pierre Kast (1942), à la veille de la reprise de la compétition. Certes, la répartition des seize formations de ligue nationale B en deux poules de huit équipes diminuera sensiblement les frais de déplacement des clubs. Le

groupe ouest a en quelque sorte perdu Sion et Neuchâtel, qui ont été remplacés par Sierre, venu de ligue nationale A, et par Lyss, néo-promu, qui a éliminé dans les finales, Moutier, Forward Morges et Serrières. La présence de Langenthal, Lyss et dans une certaine mesure Viège a été rendue obligatoire par le jeu des promotions et relégations entre les deux groupes nouvellement créés et les ligues nationales A, B et première ligue.

Une bonne condition physique

«Physiquement, je puis d'ores et déjà dire que nous n'aurons pas de problème. Trois fois par semaine depuis le 23 avril, quatre fois dès le 15 juillet, les joueurs sont à l'en-

traînement. Nous nous sommes aussi retrouvés sur la glace à Morzine en plusieurs occasions, ainsi qu'à Villars, Leysin, et Klotten. Souvent lors de tournois, nous avons profité de mettre sur pied un camp d'entraînement. Aux Vernets, nous n'avons pas de glace à notre disposition pour l'instant sur la piste intérieure.

Holiday on ice occupe la glace. Heureusement, cette année, la piste extérieure est maintenant recouverte d'un toit de toile, et malgré Télécom, nous avons pu nous entraîner sans interruption depuis le 24 août. Personnellement, je m'occupe de tout ce qui concerne le hockey, et le Dr Eric Harder a une responsabilité administrative», explique Jean-Pierre Kast.

Quatre blocs

L'entraîneur du club genevois prône la formation de quatre blocs au sein de l'équipe. «Avec nos nombreux entraînements, la cohésion est venue toute seule. Je suis très satisfait de l'esprit qui règne dans l'équipe. Lors de nos matches amicaux d'avant-saison, j'ai pu me rendre compte que tous les joueurs avaient déjà fait des progrès. J'espère bien que nous pourrons jouer avec quatre lignes complètes, aussi bien de défenseurs que d'arrières. Jean Trottier est revenu du Canada en août et il s'est rapidement réintégré dans la formation», confie également l'ancien joueur du club.

Watkins Glen, la fin d'un circuit

Le circuit de Watkins Glen, sur lequel s'est disputé le Grand Prix des Etats-Unis, ne fait plus l'unanimité: la qualité du revêtement de la piste laisse autant à désirer que l'organisation générale. Et pourtant, ce dernier Grand Prix de la saison devait être une grande fête. Le décor champêtre ajouté au dépaysement et la chaleur des tons ocres de l'automne donnent aux forêts avoisinantes des couleurs chatoyantes. En outre, des milliers de fanatiques qui ont campé durant trois jours aux abords et à l'intérieur du circuit créaient une atmosphère bon enfant et sympathique, mais le cœur n'y est plus.

Comme les années précédentes, la pluie a gâché le début des essais inondant la piste à la nouvelle «chicane» et transformant l'intérieur du circuit en un gigantesque champ de labour. Dans les stands ouverts à tous vents comme dans la tribune de presse, il était beaucoup question du prochain circuit de Las Vegas. Cette nouvelle piste assure ses promoteurs, pourrait être prête en six mois. Il est peu probable toutefois qu'on y voit un Grand Prix des Etats-Unis dès l'an prochain. Néanmoins, le circuit de Watkins Glen semble vivre ses dernières heures à moins que les organisateurs profitent de ce sursis pour rénover leurs installations et leur conception du grand prix.

Depuis sa création en 1948, le dessin du «Glen» a été modifié plusieurs fois. Le premier tracé empruntait les rues du village de Watkins Glen, mais un accident en 1952 incita les responsables à construire une piste hors de la cité. Cela dura trois ans. En 1956, pour obtenir l'organisation du grand prix, la construction d'un troisième circuit fut décidée mais ce n'est qu'en 1961 que l'Ecoisais Innes Ireland sur Lotus, remporta le premier Grand Prix des Etats-Unis disputé au «Glen».

Deux pilotes, le Français François Cevert, vainqueur en 1971 et l'Autrichien Helmut König trouvèrent la mort à Watkins Glen. Désormais le temps n'est sans doute plus éloigné où la formule 1 émigrera. Les grands prix modernes ne peuvent en effet souffrir la médiocrité, dans aucun domaine. Les organisateurs de Watkins Glen semblaient l'avoir oublié.

MOTOCROSS

Les «interséries»

La formation suisse et championne d'Europe Bollhalder/Bollhalder a terminé deux fois deuxième dans l'avant-dernière épreuve épreuve comptant pour les «interséries» des sides-cars, qui s'est disputée à Bielstein (RFA). Au classement général, l'équipe helvétique s'est hissée à la seconde place derrière leur compatriote Grogg. Les résultats:

Interséries. - 1^{re} manche: 1. Brockhausen/Rebele (RFA), Heos; 2. Bollhalder/Bollhalder (S), Yamaha-EML; 3. Den Iggelaar/Van der Bijl (Ho), Yamaha-EML. **Puis:** 8. Ruegg/Busser (S), Norton-Wasp; 9. Grogg/Schacher (S), Norton-Wasp; 10. Herren/Rinderknecht (S), Yamaha-EML. **2^e manche:** 1. Brockhausen (RDA); 2. Bollhalder (S); 3. Good/Williams (GB); 4. Ruegg (S). **Puis:** 6. Baechtold; 7. Grogg.

Classement intermédiaire: 1. Grogg (S) 141 p.; 2. Bollhalder (S) 115; 3. Böhrler/Müller (RFA) 110. **Puis:** 9. Baechtold (S) 66; 16. Herren (S) 47; 19. Klausner/Frei (S) 34; 21. Ruegg (S) 31.

Depailler au volant d'une Alfa

Comme nous l'avons annoncé lundi, Patrick Depailler qui n'avait pas renouvelé ses accords avec Ligier, sera le premier pilote d'Alfa-Romeo pour les grands prix de formule 1 l'année prochaine. Le pilote français (25 ans), qui avait gagné cette année le Grand Prix d'Espagne avant d'être victime d'un accident d'aile delta le 3 juin, a révéilé qu'il avait signé son contrat avec l'équipe italienne il y a quinze jours, mais que ses nouveaux dirigeants lui avaient demandé de ne pas en faire l'annonce officielle avant le Grand Prix des Etats-Unis.

Dans l'équipe Alfa-Romeo, sur le nouveau modèle qui a fait ses débuts récemment à Monza, Depailler aura pour coéquipier un pilote italien qui sera soit Brambilla soit Giacomelli.

Déclarations après le GP

Le Canadien Gilles Villeneuve, vainqueur du 29^e Grand Prix des Etats-Unis, a connu des inquiétudes dans les 25 derniers tours de ce 15^e et dernier GP de la saison 1979.

«J'ai effectivement ralenti la cadence, car mon moteur connaissait des problèmes de pression d'huile. En fait, il s'agissait d'un moteur de réserve, qui avait été monté entre la séance du matin et la course. Il était à peine rodé. Je n'avais pas vraiment confiance en lui.»

«Je suis parti comme une flèche pour devancer Jones. Nous étions chaussés de pneus pour la pluie, et j'ai attendu l'ordre de Ferrari pour m'arrêter et changer mes pneumatiques. Pour le reste, tout s'est bien passé.»

● Equipier du champion du monde en titre, le Sud-Africain Jody Scheckter, Gilles Villeneuve a ensuite ajouté: «Je reste chez Ferrari la saison prochaine, et il semble également que Ferrari m'aime bien. Le contrat a été signé à Monaco.»

● Pour sa part, René Arnoux (Renault Turbo) brillant second de ce dernier Grand Prix, a également affirmé n'avoir connu aucun problème particulier. Au contraire de son équipier Jean-Pierre Jabouille.

«Je ne sais pas ce qui s'est passé, racontait, en effet, ce dernier. Mon moteur s'est soudain arrêté. Comme s'il avait été victime d'une panne d'électricité.»

● René Arnoux tout sourire, contrastait avec Jabouille et déclarait seirement: «La course pour moi, se déroula de façon parfaite. La voiture a remarquablement tourné tout au long de la journée. Il y a pourtant eu deux courses différentes, en ce dimanche: la course sous la pluie et la course quand la piste a été sèche. Mais je suis fort satisfait, compte tenu des circonstances, de cette deuxième place.»

Les 24 Heures de l'ADAC

● **NURBURGRING.** - 1. Karl Mauer - Herbert Kulle - Winfried Vogt (RDA), Ford Escort, 24 h. 00'05"8 (133,2 km/h.); 2. Gordon Spice - Philippe Martin - Jean-Michel Martin (GB/Be), Ford Capri; 3. Dieter Selzer - Welfried Maihorm - Matthias Schneider - Armin Hahne (RFA), Ford Escort; 4. Franz Josef Bihling - Manfred Lauterbach - Heinz Schaaf (RFA), Ford Escort.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

France: le championnat relancé

Saint-Etienne battu à Lens et voici le championnat de France de première division relancé. Dans le même temps, en effet, Monaco infligeait une sévère défaite au champion en titre Strasbourg (4-1) tandis que Nantes s'imposait sans problème devant Nancy (2-0). Ainsi, cette première défaite stéphanoise a resserré les positions en tête du classement au terme de la onzième journée et Saint-Etienne ne compte plus qu'un point d'avance sur Monaco et trois points sur Nantes, Strasbourg, Lille et Nîmes suivant à quatre points des leaders.

Au stade Bollaert de Lens, les 36 000 spectateurs ont vécu un final exceptionnel. A un quart d'heure de la fin de la rencontre, Saint-Etienne, qui avait répondu à l'ouverture initiale du score de M'Pelé (10') par des réussites de Platini (25'), Rep (44') et Rocheteau (68') menait encore par 3-1. Mais les Stéphanois devaient littéralement s'écrouler dans le

dernier quart d'heure, révélant des faiblesses inquiétantes et encaissant trois buts signés Lacombe (75') et Ehrlacher (80' et 85'). Ainsi, in-extremis, Lens parvint-il à retourner à son avantage une situation sérieusement compromise.

Devant une petite chambre (5800 spectateurs), Monaco s'est montré irrésistible face à Strasbourg: 4-1 grâce à des buts de Dalger (20' et 61'), Nogues (67') et Petit (85') pour une seule réussite de Carlos Bianchi (43'). A cette occasion, les Monégasques ont une nouvelle fois mis en lumière les faiblesses d'une défense alsacienne pourtant réputée pour sa solidité la saison dernière. Voilà un problème qui n'a pas fini de tracasser l'entraîneur Gilbert Gress quand on sait que les hommes, au sein de l'équipe championne de France, n'ont pratiquement pas changé.

Sans faire preuve de beaucoup d'allant, Nantes

n'a pas laissé échapper l'occasion de se rapprocher de la tête en dominant Nancy (2-0) dans un match décevant. Il faut dire que dès la 33^e minute, Pecout et Tusseau avaient assuré ce succès nantais acquis de manière laborieuse. Pour le reste, à relever la stagnation de Lille (battu à Metz 2-0), le surprenant échec de Sochaux chez lui devant Valenciennes (0-1) de même que la défaite de Nîmes, dominé à Laval (3-1).

CLASSEMENT

1. St-Etien.	11	8	2	1	24-13	18
2. Monaco	11	7	3	1	22-11	17
3. Nantes	11	6	3	2	22-12	15
4. Lille	11	5	4	2	18-10	14
5. Strasb.	11	6	2	3	21-19	14
6. Nîmes	11	6	2	3	15-14	14
7. Sochaux	11	6	1	4	17-12	13
8. Angers	11	5	3	3	16-11	13
9. Valenc.	11	4	4	3	10-16	12
10. Nancy	11	5	1	5	18-18	11
11. Metz	11	4	3	4	15-11	11
12. Laval	11	4	2	5	18-16	10
13. Bordeaux	11	3	3	5	19-17	9
14. St-Germ	11	2	5	4	14-17	9
15. Lens	11	2	5	4	12-17	8
16. Nice	11	3	2	6	17-21	8
17. Marseille	11	3	1	7	16-22	7
18. Lyon	11	1	5	5	10-17	7
19. Bastia	11	3	1	7	9-16	7
20. Brest	11	0	2	9	4-23	2

Italie: l'Inter seul en tête

L'Internazionale de Milan se retrouve seul en tête au terme de la quatrième journée du championnat d'Italie de première division. A la suite de la victoire remportée à Bologna, les Milanais comptent un point d'avance sur Torino, qui a concédé le match nul (1-1) à la Fiorentina et sur l'AC Milan, revenu à la deuxième place après son succès dans son match au sommet contre la Juventus.

A Bologna, devant 40 000 spectateurs, l'Inter a démontré que sa place en tête du classement n'était pas usurpée. Il a largement dominé un adversaire courageux mais tout de même assez limité. Bologna avait ouvert le score dès la 7^e minute sur un joli tir de Mastropasqua. L'Inter fit la décision en l'espace de trois minutes, d'abord en égalisant par Bini puis en prenant l'avantage par Beccalossi aux 36^e et 39^e minutes. En seconde mi-temps, les Milanais se contentèrent de préserver leur but d'avance.

A Turin, on pensait que l'AC Torino n'allait faire qu'une bouchée de la Fiorentina. Il n'en fut rien. Les Turinois ont peiné face à une équipe combative, mais dont la

défense ne fut malheureusement pas à la hauteur de la situation. C'est grâce à une incroyable erreur de Zagano, qui marqua contre son camp, que Torino put prendre l'avantage à la 41^e minute. Il s'acheminait vers la victoire lorsque, à sept minutes de la fin, Garbiati parvint à égaliser pour les Florentins.

A San Siro, l'AC Milan s'est assez logiquement imposé par 2-1 aux dépens de la Juventus. En première mi-temps, les Milanais ont réussi un véritable cavalier seul et c'est de façon méritée qu'ils ont atteint le repos avec une avance de deux buts. La Juventus revint à 2-1, 40 secondes après le début de la deuxième mi-temps, mais l'égalisation lui fut refusée par un adversaire devenu très prudent en défense.

On notera encore que Napoli, après trois matches nuls sur le score de 0-0, a obtenu sa première victoire en battant une AS Roma méconnaissable sur le score de 3-0. Les Romains ont joué à dix dès la 8^e minute à la suite de l'expulsion pour jeu dur d'Amenta. Devant 65 000 specta-

teurs, les buts napolitains ont été marqués par Lucido et Damiani (2).

CLASSEMENT

1. Inter	4	3	1	0	7-3
2. Torino	4	2	2	0	4-1
3. Milan	4	2	2	0	3-1
4. Juventus	4	2	1	1	6-3
5. Napoli	4	1	3	0	3-5
6. Perugia	4	1	3	0	4-5
7. Lazio	4	1	2	1	4-3
8. Bologna	4	1	2	1	5-4
9. Cagliari	4	0	4	0	1-1
10. Ascoli	4	0	3	1	2-3
11. Catanzaro	4	0	3	1	2-3
12. Udinese	4	0	3	1	3-3
13. Fiorentina	4	0	3	1	2-3
14. Roma	4	1	2	4	7-3
15. Avellino	4	0	2	0	3-2
16. Pescara	4	0	1	3	2-8

● PORTUGAL. - Championnat de 1^{re} division (7^e journée): Porto-Beira Mar 3-0. Setubal - AO Leiria 1-0. Rio Ave - Guimaraes 1-1. Benfica - Estoril 4-1. Portimonense - Belenenses 2-1. Braga - Sporting 2-3. Espinho - Varzim 2-0. Marítimo - Boavista 1-1. - Classement: 1. FC Porto, 13; 2. Benfica, 12; 3. Belenenses et Sporting, 11; 5. Guimaraes et Espinho, 8.

Handball: surprise en LNA

En ligue nationale A, ATV Bâle a créé la première surprise de la deuxième journée du championnat. En effet, les protégés du D. M. Zimmermann ont battu Amicitia Zurich 16 à 15. Ce résultat surprenant nous permet de penser que nous aurions tort de sous-estimer la valeur de la formation des bords du Rhin.

Résultat normal à Zurich où Grasshopper bat sans trop de problème Yellow Winterthour 23 à 16. Zofingue qui avait déjà montré ses prétentions en battant Amicitia 21 à 16 s'imposa encore face à Suhr sur le résultat de 20 à 13. Les Argoviens semblent bien armés pour effectuer une très bonne saison.

En déplacement dans la cité des brodeurs, BSV Berne a remporté une bien courte victoire sur le résultat de 22 à 21. Malgré tous les internationaux qui évoluent dans la formation de l'entraîneur

ques défauts mineurs. En effet, les Valaisans n'auront pas attendu longtemps pour nous prouver que cette saison il faudra compter sur eux et que la relégation n'était pas obligatoirement destinée au représentant de la région romande.

Jouant sans complexe et avec discipline, les joueurs de Viège ont effectué un premier exploit en battant Aarbourg 19 à 17.

Dès le début de la rencontre, il était aisé de remarquer que quelque chose avait changé au sein de Viège. En défense en particulier, les joueurs très concentrés ont rarement laissé une liberté d'action aux Argoviens qui ont souvent échoué sur le gardien K. P. Schnydrig dans une forme éblouissante.

Après trente minutes de jeu, Viège semblait déjà avoir assuré son succès en possédant un avantage de trois buts (9-6) amplement mérité.

Durant la deuxième période du jeu, Aarbourg rechercha par tous les moyens à combler son retard. A la 43^e minute l'avantage des Valaisans n'était plus que d'un but (11-10). Sentant le danger, les joueurs de Viège retrouvèrent un deuxième souffle pour reprendre la situation bien en main et empêcher l'équipe d'Aarbourg d'obtenir une égalisation qui n'aurait pas été méritée.

Les dernières minutes du jeu furent palpitantes à souhait, Viège et Aarbourg faisant de louables efforts pour remporter tout l'enjeu.

Finalement, les Valaisans plus opportunistes réussirent à conserver le ballon pour remporter une courte victoire amplement méritée.

Une nouvelle fois au sein de l'équipe de Viège, Daniel Bongard s'est mis particulièrement en évidence en marquant huit buts, dont trois jets de sept mètres.

A la suite de ce résultat, l'équipe de Viège pourra envisager avec une certaine sérénité le voyage à Soleure, le 20 octobre et, peut-être obtenir une victoire face au club local qui est toujours à la recherche de ses premiers points.

AUTRES RÉSULTATS: Länggasse - Akademinsk 18-19; GG Berne - Gyms Bienne 18-20; RTV Bâle - Möhlin 19-16; TV Soleure - SC Liestal 12-19.

CLASSEMENT: 1. Liestal 2-4; 2. Gyms Bienne 2-4; 3. Akademinsk 2-4; 4. RTV Bâle 2-4; 5. Möhlin 2-2; 6. KTV Viège 2-2; 7. Länggasse 2-0; 8. Aarbourg 2-0; 9. CG Berne 2-0; 10. Soleure Ville 2-0.

Première ligue

Durant la deuxième journée du championnat de première ligue, aucune surprise n'a été enregistrée.

trée. Aux Bergières à Lausanne, le derby entre Lausanne-Ville et Lausanne-Bourgeoise a tourné à l'avantage de Lausanne-Ville sur le résultat de 23 à 17. Face à Wacker Thoune qui a présenté un jeu particulièrement négatif, le HC Crissier s'est incliné 17 à 8. A Yverdon, le club local a eu beaucoup de peine à battre Servette qui s'améliore sensiblement (19-18). En déplacement à Berne, les Amis-Gyms ont été battus par les prétendants au titre, sur le résultat de 23 à 16.

Deuxième ligue

Les responsables du HC Monthey qui ne se font pas trop d'illusions pour le maintien de leur équipe en deuxième ligue, appliquent une politique intelligente en introduisant déjà cette saison, de nombreux jeunes joueurs.

En effet, la saison prochaine, les deux groupes de deuxième ligue seront modifiés et un seul groupe de dix équipes devra être composé. Cette situation nécessitera la relégation de plusieurs formations, d'où une introduction logique de jeunes joueurs pour les préparer en vue de la saison 1980-1981. Face à Nestlé, cette équipe qui manquait d'expérience, à tout de même disputé un très bon match pour, finalement, s'incliner sur le résultat de 24 à 12.

Troisième ligue

Face au néo-promu, l'équipe de Sierre n'a pas particulièrement brillé. En obtenant une victoire sur le résultat de 19 à 18, Sierre a démontré une certaine faiblesse en défense.

Autres résultats: Crissier 2 - Nestlé 18-13; Bobst - Pully 20-22. ● Juniors C: Lausanne-Ville - Sierre 16-9. Mi

REDACTION SPORTIVE CENTRALE
Tél. 23 30 51 1950 Sion

OLYMPISME

Seoul candidat aux Jeux de 1988

La Corée du Sud est candidate à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 1988, a déclaré le maire de Seoul, M. Chung Sang-Cjun. Seoul devient ainsi la septième ville candidate à l'organisation de cette manifestation, après Bruxelles, Londres, Nagoya, Pékin, Sao-Paulo et Sydney. Le maire de Seoul a présenté, au cours d'une conférence de presse, les plans d'un stade de 100 000 places et d'un village

ALLEMAGNE

Borussia Dortmund tient actuellement la vedette en championnat de la Bundesliga allemande. Au classement, il devance de deux longueurs le champion en titre, le SV Hambourg, et Bayern Munich, qui continue lentement mais sûrement son redressement.

Borussia a poursuivi sa marche en avant à Stuttgart, sur un terrain où l'ancien club de Jürgen Sundermann n'a pourtant pas pour habitude de gaspiller les points. Devant 60 000 spectateurs, Borussia ouvrit le score à la 21^e minute par Bürgsmüller. Klotz égalisa à la 35^e minute. Les visiteurs reprirent l'avantage en deuxième mi-temps par Frank. Les deux buts de Borussia ont

Toto-X

Liste des gagnants du concours N° 40 des 6 et 7 octobre 1979:

2 gagn. avec 6 N ^{os}	Fr. 43 668,15
1 gagn. avec 5N ^{os} plus le N ^o comp.	Fr. 7 568,75
84 gagn. avec 5 N ^{os}	Fr. 315,35
2 604 gagn. 4 N ^{os}	Fr. 10,15
128 761 gagn. avec 3 N ^{os}	Fr. 1,55

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours N° 40 des 6 et 7 octobre 1979:

7 gagnants avec 12 p.	Fr. 7 508,65
120 gagnants avec 11 p.	Fr. 438,—
1 144 gagnants avec 10 p.	Fr. 45,95

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Le jackpot totalise 52 560 fr. 75.

Trio

Rapports du Trio (7 - 8 - 4): Dans l'ordre (1585 gagnants) 43 fr. 25. Dans un ordre différent (7282 gagnants) 8 fr. 65. Total des enjeux: Fr. 212 010.

Deux points d'avance pour Borussia Dortmund

été marqués sur des reprises de la tête.

A Hambourg, devant 36 000 spectateurs, Kevin Keegan a démontré qu'il était toujours bien là en ouvrant le score à la 29^e minute pour le champion. Le score (3-0) fut complété en deuxième mi-temps par Hartwig et Hrubesch.

Battu à Hambourg, le FC Cologne se retrouve ainsi dans la seconde moitié du classement, en compagnie du FC Kaiserslautern, qui n'a pas été plus heureux que lui au stade olympique de Munich. Devant 70 000 spectateurs, les Bavarois se sont imposés de façon indiscutable sur des buts de Niedermayer, qui a marqué deux fois aux 38^e et 82^e minutes.

Une autre équipe en vue la saison dernière, Fortuna Düsseldorf (finaliste de la coupe des vainqueurs de la coupe) connaît des difficultés.

ANGLETERRE Liverpool relève la tête

Battu en championnat par Nottingham Forest puis éliminé de la coupe d'Europe des champions par Dynamo Tbilissi, Liverpool a relevé la tête en championnat d'Angleterre de première division. Devant 38 000 spectateurs, les tenants du titre n'ont laissé aucune chance à Bristol City, battu par 4-0 sur des buts de Johnson, Dalglish, Kennedy et MacDermott. Liverpool reste cependant toujours à cinq longueurs du nouveau leader, Manchester United, qui a profité du semi-échec de Crystal Palace dans son derby contre Tottenham (1-1) pour se porter en tête du classement.

Manchester United vainqueur de Brighton par 2-0 sur des buts de Coppell et de Macari, partage toutefois sa première place avec Nottingham Forest.

Les vainqueurs de la coupe d'Europe ont battu Wolverhampton Wanderers par 3-2 devant 27 000 spectateurs. Ils ouvrirent le score après 90 secondes de jeu déjà par Trevor Francis. Robertson

Devant son public, il a dû s'incliner par 1-4 devant le VFL Bochum de Helmut Johansen. En un seul match, les visiteurs ont marqué autant de buts qu'au cours de leurs sept premières rencontres de la saison.

Cette huitième journée du championnat de la Bundesliga a été suivie par un total de 250 000 spectateurs.

CLASSEMENT

1. Dortmund	8	6	1	1	19-10	13
2. Hamburger	8	5	1	2	18-8	11
3. Bayern M.	8	4	3	1	12-7	11
4. VfB Stuttgart	8	4	2	2	14-9	10
5. Frankfurt	8	5	0	3	15-11	10
6. Schalke 04	8	3	3	2	12-8	9
7. Duisburg	8	4	1	3	13-12	9
8. Udingen	8	4	1	3	9-9	9
9. Mönchengl. Köln	8	3	2	3	16-13	8
11. Kaiserslautern	8	3	1	4	14-13	7
12. Bremen	8	3	1	4	10-17	7
13. Leverkusen	8	2	3	3	9-16	7
14. Bochum	8	2	4	4	8-10	6
15. 1860 München	8	2	2	4	7-11	6
16. Düsseldorf	8	2	1	5	15-21	5
17. Hertha Berlin	8	1	2	5	7-14	4
18. Braunschweig	8	1	2	5	6-17	4

(sur penalty) et Birtles permirent à l'équipe de Brian Clough de mener par 3-1 au repos. Wolverhampton dut se contenter de revenir à 3-2 en seconde mi-temps.

D'autres buts ont été marqués presque aussi rapidement que celui de Trevor Francis. Liverpool a ouvert le score à la 2^e minute contre Bristol City. Dans son derby contre Crystal Palace, Tottenham a marqué à la 3^e minute par l'Argentin Villa. Ce n'est qu'à la 72^e minute que l'ancien leader parvint à égaliser, par Walsh.

CLASSEMENT

1. Manchest.	9	6	2	1	16-5	14
2. Nottingham	9	6	2	1	17-8	14
3. Crystal P.	9	4	5	0	15-5	13
4. Norwich	9	5	2	2	17-10	12
5. Wolver.	8	5	1	2	16-11	11
6. South.	8	4	3	2	15-11	11
7. Middlesb.	8	4	2	3	11-8	10
8. Liverpool	8	3	3	2	14-6	9
9. Leeds	8	2	5	2	11-10	9
10. Coventry	8	4	1	4	14-18	9
11. Arsenal	8	2	4	3	11-9	8
12. Bristol	8	2	4	3	8-11	8
13. Aston V.	8	2	4	3	7-10	8
14. Manch. City	8	3	2	4	9-13	8
15. Everton	8	2	3	4	11-15	7
16. Ipswich	8	3	1	5	9-14	7
17. Derby	8	3	1	5	8-13	7
18. Tottenham	8	2	3	4	11-20	7
19. Brighton	8	2	2	5	11-16	6
20. West Brom.	8	1	4	4	10-15	6
21. Stoke	8	2	2	5	12-18	6
22. Bolton	8	1	4	4	7-15	6



Malgré les moyens parfois très durs utilisés par les joueurs de Yellow Winterthour, Niedermann (9) et ses coéquipiers de Grasshopper ont aisément trouvé le chemin des filets.

Urs Mühlthaler, le résultat face à St. Otmar St. Gall laisse planer un doute sur la valeur réelle des Bernois.

Classement: 1. Zofingue 2-4; 2. Grasshopper 2-4; 3. BSV Berne 2-4; 4. St. Otmar St. Gall 2-2; 5. ATV Bâle 2-2; 6. Winterthour 1-1; 7. Suhr 2-1; 8. Frauenfeld 1-0; 9. Amicitia Zurich 2-0; 10. Yellow Winterthour 2-0.

Ligue nationale B

Premier exploit de Viège

Après l'excellent match réalisé par Viège face à Akademinsk, nous avons précisé que nos représentants avaient les possibilités de disputer un très bon championnat en corrigeant quel-

DENNER

Actions à partir du 9.10.79

économie garantie!

Corelli pâtes Tipo Napoli



- Spaghetti
- Penne
- Gnocchi
- Rigatelli

2 paquets de 500 g à choix

2 x 500 g

1.20

Tomates pelées d'Italie

2 boîtes de 280 g*



2 boîtes

~~1.40~~

1.-

(100 g - 18)

* Poids égoutté

Onko Mocca café en grains



café en grains
Savoureuse qualité
Mocca arôme
vigoureux

250 g

~~3.75~~ 3.15

de nos caves

Gamay Fünfkirchen

Gamay de Hongrie, vin fruité et typique

70 cl

~~3.35~~

2.65

Salametti

paquets à 3 pièces

210 g

~~2.95~~

2.50

(100 g 1.19)

VEGATINA 10%



10%

Graisse végétale pure avec 10% de beurre

2 kg

~~12.70~~

10.70

(1 kg 5.35)

russisch leder

La marque des soins pour messieurs d'une renommée mondiale

- Eau de Toilette

190 ml ~~8.70~~

6.70

(100 ml 3.53)

- After Shave

90 ml ~~6.80~~

4.80

(10 ml - 53)

ANNONCES DIVERSES

Gouttières
à monter soi-même
ou rendues posées
Avec tous les acces-
soires, 1^{re} qualité.
Réservez tout de
suite!
Uninorm, Lausanne
Tél. 021/37 37 12
109.119.636

A vendre
bus vacances
Bedford Blitz 77
en parfait état
4-5 places,
équipement complet.

Centre véhicules uti-
litaires B. Bussy
1024 Ecublens.
Tél. 021/35 68 25.

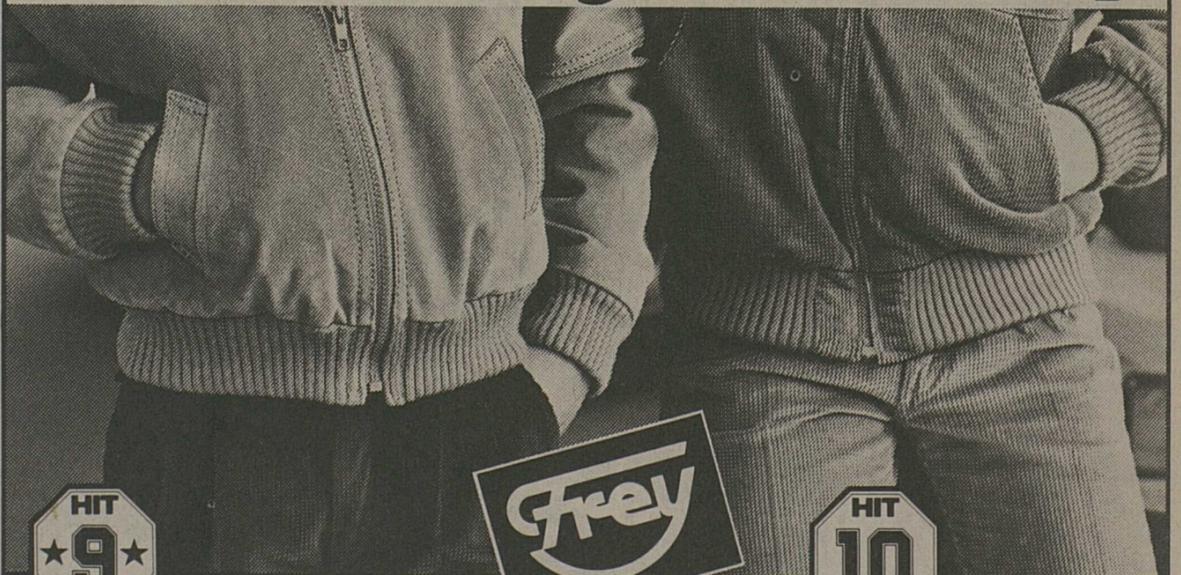
Visitez sans engagement notre
exposition permanente
de carrelages de toutes marques
tapis, moquettes
cheminées françaises

Choix et nouveautés aux plus bas prix

Favre & Rossier, Sion
Rue de l'Industrie 40
Tél. 027/22 86 21



2 vestes dingues de Frey



HIT
★ 9 ★

L'une en cuir véritable...

Un lumber en velours de cuir véritable et souple. Pourvu d'une chaude doublure teddy, de bords tricot aux manches et à la taille.

110.-

(t. 128 cm)

130.- (t. 140-152 cm), 150.- (t. 164-176 cm)

Frey

Junior

Pantalons pour garçons «El Paso»

25.-/29.-/35.-

(t. 116-170 cm)

HIT
10

...l'autre en robuste velours côtelé

Un lumber sport avec chaude doublure teddy. Coudes renforcés. Bords tricot aux manches et à la taille. 100% coton.

59.-

(t. 116 cm)

65.- (t. 128-140 cm), 69.- (t. 152-176 cm)

Vêtements Frey, Sion, Place du Midi 24, ☎ 22 54 92/22 83 22

Maintenant
le

Studio

est
d'actualité
chez

Pfister Meubles

SL 30

Bagnes fête sa première victoire à Ayent!

L'ÉVÉNEMENT ne pouvait décevoir le fuir plus longtemps. Dimanche, le rêve qui hantait les esprits bagnards sans jamais se dissiper vraiment s'est enfin réalisé. En fêtant sa première victoire de la saison au stade Saint-Jacques, face à Ayent, le FC Bagnes a mis un terme à près de cinq mois de disette totale, de revers successifs, de déboires interminables.

Depuis le 13 mai dernier (0-1 à Conthey au terme d'un match d'une richesse émotionnelle inoubliable), l'équipe de Robert Colomb vivait dans l'anxiété. Depuis aujourd'hui, elle va enfin pouvoir espérer des jours meilleurs, poser gentiment, en toute quiétude et tranquillité, les pierres d'un avenir plus souriant. A la hantise va suc-

céder l'espoir, à la peur la confiance, à la crainte la sérénité. Bagnes, cinq mois après avoir fêté le titre de champion valaisan de 2^e ligue, va enfin pouvoir redevenir lui-même ! Il était temps !

Bagnes, vainqueur à Ayent, c'est à peine une surprise. Saint-Maurice vainqueur à Vouvry ou Savièse vainqueur d'USCM, cela l'est encore moins. En fait, cette 8^e journée du championnat de 2^e ligue s'est cantonnée dans un mutisme inébranlable, Conthey, Savièse et Saint-Maurice, les trois « grands » de l'actuel championnat, couchant sur leurs positions.

Les bouleversements, il faut donc aller les chercher dans le fond du classement où Salquenen, Saint-Léonard et Bagnes ont tous trois profité d'un week-end ensoleillé pour sortir leurs habits de fête. En cueillant respectivement un et deux points, ce trio s'est sensible-

ment rapproché de Fully, battu à l'irrégulière par Conthey, et de Grimisuat, Vouvry et Ayent, toutes contraintes à quelques égards envers leurs adversaires.

Ce geste ne manquera vraisemblablement pas de répercussions sur l'avenir d'un championnat qu'influencent pour l'instant grandement certains joueurs. En marquant un but chacun, Udry et Borgeaud, tout en offrant deux et un point à leur équipe, ont en effet rejoint l'Agauinois Adam Kawaz en tête du classement des buteurs. Baud, muet contre Vouvry, en reste, lui, à cinq buts mais devra dorénavant s'accommoder de la présence de Guy Luyet.

A ce niveau aussi, ce championnat de 2^e ligue se veut donc animé et passionnant à souhait. Tant mieux pour ceux qui le vivent sur le terrain et... sur les gradins ! G. J.

Ayent-Bagnes 1-2 (0-1)

Ayent: G. Travellotti; Moos; G. Aymon, M. Morard (8e Ch. Morard), Rey; Jean, G. Morard, Jacquier; D. Morard, Quarroz (65e B. Gertschen), Blanc.

Bagnes: Marchet; W. Fellay; Colomb, N. Fellay, P. Fellay; Rossier, Y. Fellay, Sauthier, Moser; Bender, Luisier.

Buts: 30e Bender (0-1), 65e Moos (1-1), 75e Moser (1-2).

Absents: Ayent: D. Aymon (raisons professionnelles). Bagnes: Baillod et Bessard (blessés).

Fully-Conthey 0-1 (0-0)

Fully: Gaudin; Y. Roduit; Cottere, L. Carron, V. Carron; E. Carron, Fellay, Rard; Cl. Carron (70e Crettenand), J.-P. Roduit, G. Carron.

Conthey: Comina; J. Bianco (18e J.-Ch. Sauthier); Fontanaz, R. Bianco, Vergère; N. Bianco, Jacquemet, Dayen; Zambaz, Délèze (46e Schuettel), Udry.

But: 90e Udry (0-1)

Absents: Fully: Cajoux et J.-L. Carron (blessés), Taramarçaz (opération de l'appendicite) et Dorsaz (voyage de nocces).

Grimisuat-Sierre 1-1 (0-0)

Grimisuat: Stadelmann; Maillard; Torrent, Follonier, P. Balet; E. Balet (46e Küng), Marclay, Mathis; P.-A. Roux, Vuignier, Furrer.

Sierre: Mathieu; Savoy; Vocat, Basili, Baumgartner; Jean (65e Jenny), J. Imhof, Borgeaud; Andenmatten, Azulàs, Perruchoud (46e Panigas).

Buts: 55e Marclay (1-0), 70e Borgeaud (1-1).

Absents: Grimisuat: J.-Cl. Roux, D. Balet, R. Balet (blessés) et Duc (suspendu). Sierre: Eschbach (blessé).

Salquenen-Saint-Léonard 2-2 (1-2)

Salquenen: Imboden; B. Mathier; Zumofen (55e M. Cina), A. Cina, R. Constantin; M. Montani, V. Cina, W. Glenz; E. Montani (46e L. Glenz), Brunner, Moreillon.

Saint-Léonard: Gillioz; Michellod; Ch.-H. Balet (80e Crettenand), Clivaz, R. Bétrisey; Oggier, St. Bétrisey (30e M. Bétrisey), J. Fournier; Jenny, Delalay, Schwéry.

Buts: 10e E. Montani (1-0), 20e Delalay (1-1), 30e Fournier (1-2), 60e M. Cina (2-2).

Absents: Salquenen: A. Montani et H.-P. Constantin (blessés).

Savièse-USCM 3-0 (0-0)

Savièse: Pannatier; Panchard; Zuchuat, Héritier, Werlen; Boillat, Ch. Favre (55e Ch. Varone), X. Allégroz (75e Dubuis); X. Varone, Marmy, G. Luyet.

USCM: Abate; Vernaz; Fumeaux, Vionnet, Parvex, Schmid (70^e Coquoaz), Gavillet, Weber; Giovanola (60^e Mathy), Mento, Besse.

Buts: 52^e Boillat (1-0), 70^e Luyet (2-0), 75^e X. Allégroz (3-0).

Vouvry-Saint-Maurice 0-1 (0-0)

Vouvry: M. Vuadens; R. Rinaldi; A. Fracheboud, G. Parchet (75e Zettel), Cornut; P. Vuadens, Stettler, Uzal; Ganty, Favez (46e Etter), Clerc.

Saint-Maurice: Farquet; Galley; Coquoaz, Berra, Rappaz; Morisod (75e Udriot), Tissières, Baud; Maillard (65e Roh), Michellod, Kawaz.

But: 78e Tissières
Absent: Saint-Maurice: Maregrand (blessé).

Ayent-Bagnes

B. Gertschen: «Rien de dramatique»

«Cette première victoire de Bagnes me fait bien plaisir, mais j'aurais évidemment préféré qu'elle ne soit pas acquise contre nous! Mon équipe, dimanche, a par trop manqué d'engagement pour qu'on puisse crier au scandale. En fait, nous avions toujours un temps de retard sur le joueur adverse, qui gagnait ainsi la majorité des duels.

Je regrette évidemment le premier but de Bagnes, véritable cadeau de notre défense (passe en retrait au gardien interceptée), mais je regrette surtout la manière avec laquelle nous avons accepté cette défaite. A 1-1, nous aurions dû réagir pour tenter de prendre l'avantage. Or, nous ne l'avons pas fait, si bien que c'est Bagnes qui a marqué le but de la victoire.

Certes, cette défaite n'a rien de dramatique en soi, mais il s'agira de se reprendre rapidement!»

R. Colomb: «Juste récompense»

«C'est notre première victoire et nous la savourons naturellement avec beaucoup de plaisir. Depuis le match de Savièse, on sentait que l'équipe redevenait enfin elle-même mais sans que les résultats matérialisent cette progression. A Ayent, l'équipe a donc obtenu avant tout la juste récompense de ses efforts et de son courage.

Sans nous créer tellement plus d'occasions que notre adversaire - sur ce point l'équité était même respectée - nous avons gagné. C'est donc que nous avons réalisé davantage qu'Ayent et surtout davantage que ces dernières semaines. J'estime ce point déjà très positif. Cette fois, je crois vraiment

que nous sommes enfin définitivement sur la bonne orbite.

Et puis, je m'en voudrais de ne pas relever le fantastique soutien de notre public, qui ne nous a jamais laissés tomber. Dimanche, on aurait franchement pensé que nous jouions sur notre propre terrain!»

Fully-Conthey

B. Frochoux: «Infiniment dommage!»

«C'est paradoxal! Au moment où l'équipe me donne enfin entière satisfaction, nous perdons. L'essentiel consiste toutefois dans le fait que cette fois mes joueurs se sont battus jusqu'au bout, faisant preuve d'un engagement et d'une volonté totale.

Alors, pourquoi avons-nous perdu? Et bien, tout simplement parce que l'arbitre a validé, à la dernière minute, un but qu'il n'aurait jamais dû accepter, le joueur de Conthey ayant visiblement contrôlé la balle de la main avant de la reprendre victorieusement. C'est infiniment dommage, car à ce moment-là il ne nous était plus possible de réagir pour tenter de revenir.

Tout ceci est peut-être grave sur le plan de l'équité, mais beaucoup moins dans ce sens que l'équipe a prouvé enfin qu'elle savait aussi jouer au football. Si elle continue sur cette voie, les résultats ne devraient maintenant plus tarder.»

G. Mugosa: «Indécis et équilibré!»

«Pour mes joueurs, ce fut une rencontre extrêmement difficile. Face à un excellent Fully, mon équipe a dû travailler ferme pour obtenir un succès étriqué et de dernière minute.

Si l'on tient compte des occa-

sions pures et du fait que l'arbitre nous a annulé un but que j'estimais valable (10e par Udry), je peux dire que notre victoire n'est peut-être pas volée mais Fully n'a pas démerité pour autant. C'est une jeune équipe qui pratique un football de qualité.

Pour ma part je suis évidemment très satisfait de mes joueurs, notamment de Roger Bianco, qui a réussi un tout grand match. A son tour, il mérite vraiment la citation, tout comme Eric Comina, auteur d'une rentrée remarquable dans les buts.

Vraiment, pendant que nous jouons comme cela, je n'ai pas trop de soucis!»

A L'OMBRE DES GRANDS
par G. Joris

Grimisuat-Sierre

R. Grand: «Positif!»

Dans le contexte actuel (quatre titulaires blessés), j'estime que ce point pris à Sierre est un point de gagné. Dans le courant de la semaine, j'avais en effet perdu, en plus des autres blessés, Régis Balet (infection à un genou), ce qui m'a contraint une fois de plus à modifier la composition de mon équipe. Dans ces conditions, réussir le match nul contre Sierre constitue forcément un point positif!

Mais ce qui me fait le plus plaisir, aujourd'hui, c'est la réaction de mes joueurs après la débandade du dimanche précédent. Cette fois, tous ont compris que pour faire des points il faut d'abord travailler. Dimanche, sur ce point, ce fut particulièrement concluant. Il en est résulté un match agréable et d'un bon niveau, parfaitement dans l'idée que je me fais du football. Avec le retour probable de la majorité de mes blessés d'ici dimanche prochain, je crois que nous allons enfin au-devant de jours meilleurs!»

P.-A. Dayen: «Un match bizarre!»

«En vérité, ce fut un match un peu bizarre dans son déroulement. En première mi-temps, en effet, les deux équipes ont mis beaucoup de

temps à se chercher, ce qui a débouché sur un match un peu statique. Par la suite, le but de Grimisuat, irrégulier dans sa réalisation puisque Marclay s'aidait du poing pour prolonger la balle dans les filets, a provoqué le déclic, malheureusement pas toujours dans le sens souhaité. Nerveux, excités par cette réussite contraire aux lois du football, mes joueurs ont alors écopés de plusieurs avertissements.

Cela mis à part, j'estime que le résultat nul, si l'on tient compte des occasions réelles de buts, reflète assez bien la physiologie du jeu. Le résultat aurait tout simplement pu être de 3-3 ou même de 4-4.»

Salquenen-Saint-Léonard

G. Montani (président): «Changement décisif»

«Ce match a connu, en fait, deux phases bien distinctes: une première mi-temps sans grand relief, truffée de passes manquées et de fautes techniques et une seconde mi-temps nettement meilleure sur le plan du football, plus vivante et animée.

Chez nous, cette métamorphose a coïncidé avec l'entrée en jeu de Médard Cina, véritable locomotive au milieu du terrain. Ce changement s'est avéré décisif puisque ce joueur nous apportait dans un premier temps l'égalisation puis, dans un deuxième temps, un nombre d'occasions de but appréciable. Malheureusement, une fois encore, nous avons péché à la conclusion.

Pour nous, il s'agit naturellement d'un point perdu que nous devons récupérer au plus vite. Si possible, dimanche déjà, à Bagnes...»

L. Aymon: «Equitable»

«Que ce soit sur un terrain ou sur un autre, prendre un point à l'extérieur constitue un acquis positif. Cela l'est d'autant plus cette fois que le terrain de Salquenen est certainement le plus mauvais qui soit et que notre adversaire n'est pas le plus commode que l'on puisse rencontrer.

Cela signifie que je suis satisfait dans l'ensemble. Certes, on peut regretter de ne pas avoir profité davantage des cadeaux offerts par notre adversaire, mais il faut bien reconnaître que Salquenen s'est, lui aussi, procuré un nombre d'occasions de buts appréciable. En définitive, je crois que le résultat nul correspond bien à la physiologie du jeu.»

Savièse-USCM

N. Dubuis: «Très bon match»

«Les deux équipes se sont attachées, dimanche, à soigner en premier lieu la manière. Cela s'est naturellement traduit sur le terrain par un spectacle de grande qualité, animé et très plaisant.

Si USCM a finalement perdu, ce n'est en tout cas en raison de son infériorité, mais bien en raison de sa carence en phase offensive. Nous avons en effet marqué, nous, ce que notre adversaire s'est permis de manquer. Là est toute la différence dans ce match qui nous permettra d'oublier définitivement celui du dimanche précédent, à Vouvry.»

I. Caillet-Bois: «Manque de constance»

«Je m'en voudrais d'accuser qui que ce soit à la suite de cette défaite. Sur le plan du football, de la jouerie, toute l'équipe m'a en effet donné entièrement satisfaction. Tout au plus, regretterais-je le manque de constance de mes joueurs qui se donnent trop par moments et pas assez en d'autres occasions.

Je garde également en mémoire l'occasion manquée de la 15e

minute, alors que le score était toujours nul. Si nous avions converti cette réelle occasion de but, tout aurait évidemment pu changer. Je considère donc que nous aurions pu prétendre à plus, dimanche, sur le terrain de Savièse. Malheureusement, nous avons dû nous contenter d'une nouvelle défaite...»

Vouvry-Saint-Maurice

N. Drigo: «Manque de rythme»

«Dans son ensemble, cette rencontre a été d'un assez bon niveau. Tout au plus a-t-elle manqué un peu de rythme, d'accélération, mais, je le répète, c'était, à mon avis un bon match de football.

Parmi les enseignements à tirer de celui-ci, je relèverai les mérites de Saint-Maurice qui a su marquer au moment où il le fallait. Décidément, cette équipe, truffée de bons joueurs (Baud, Kawaz et ce diable de Gally qui tire des coups-francs terribles des 40 m) s'avère bien comme une des équipes les plus redoutables de la 2e ligue.

En fin de compte, je ne conteste pas trop la victoire de Saint-Maurice, méritée dans ce sens que notre adversaire a su réaliser ce que nous n'avons pas su concrétiser. En utilisant davantage la rapidité de nos ailiers, nous aurions même pu créer une surprise. Mais, que voulez-vous, on ne récrit pas l'histoire.»

D. Martin: «Content»

«Je suis très content du résultat et aussi de la manière, même si tout ne fut pas parfait.

Pour le spectateur, la première mi-temps fut jouée sans but, mais les dispositions adoptées par Vouvry donnaient le match au centre du terrain et il y eut beaucoup de fausses passes qui ne permirent jamais au match de démarrer vraiment.

En 2^e mi-temps, le jeu s'anima et, à plusieurs occasions, devint intéressant. Nous avons alors mieux joué et inscrit le but après une pression marquée de notre part.

Sur la fin, avec plus de métier, de lucidité, nous pouvions à deux reprises marquer encore.

Grâce au travail de tous, des jeunes et des moins jeunes, tout se terminait bien.»

RÉSULTATS

Ayent - Bagnes	1-2
Fully - Conthey	0-1
Grimisuat - Sierre	1-1
Salgesch - Saint-Léonard	2-2
Savièse - USCM	3-0
Vouvry - Saint-Maurice	0-1

CLASSEMENT

1. Conthey	8	7	0	17	6	14	
2. Savièse	8	5	3	0	18	6	13
3. St.-Maurice	8	6	1	1	21	13	13
4. Sierre	8	4	2	2	15	7	10
5. USCM	8	3	2	3	11	11	8
6. Ayent	7	3	1	3	9	7	7
7. Vouvry	8	2	3	3	10	10	7
8. Grimisuat	8	2	2	4	8	14	6
9. Fully	8	1	3	4	9	12	5
10. St.-Léon.	7	1	2	4	7	17	4
11. Bagnes	8	1	2	5	8	19	4
12. Salquenen	8	1	3	4	6	16	3

CLASSEMENT DES BUTEURS

6 buts :

Kawaz Adam (Saint-Maurice)
Udry Fernand (Conthey)
Borgeaud Pierre-Alain (Sierre)

5 buts :

Baud Dédé (Saint-Maurice)
Luyet Guy (Savièse)

4 buts :

Morard Daniel (Ayent)
Panigas Walter (Sierre)
Ganty Yves (Vouvry)
Marclay Jean-Paul (Grimisuat)
Boillat René (Savièse)

3 buts :

Cheseaux Pierre-André (USCM)
Mathy Philippe (USCM)
Marmy Jean-Jacques (Savièse)
Allégroz Xavier (Savièse)
Roduit Jean-Paul (Fully)
Moser Philippe (Bagnes)



Trois quarts de siècle pour le temple réformé

MONTHEY (cg). - La communauté réformée de Monthey et environs était en fête, ce dimanche 7 octobre,

à l'occasion du 75^e anniversaire de la dédicace de la chapelle protestante. C'est par un culte solennel, avec

sainte cène que débuta cette journée dominicale avant qu'un apéritif au cours duquel fut distribuée une plaquette-souvenir ne précède la commémoration historique proprement dite au temple. Ce fut l'occasion pour M^{me} Witschi (présidente du conseil de paroisse), le pasteur Narbel (président du comité vaudois d'aide aux protestants disséminés) et le pasteur Bernard de Haller (président du conseil synodal valaisan) de s'attacher à traiter des événements qui ont marqué l'édification du temple. A l'apéritif, le conseiller communal, M^r Jean-Luc Spahr, a apporté le salut de l'autorité locale alors qu'au repas pris en commun, l'abbé O. Mabillard (curé-doyen du décanat de Monthey) l'a fait au nom de la communauté catholique.

Ce fut une manifestation commémorative réalisée dans la simplicité mais fort sympathique.

Quelques notes historiques

C'est en 1879 que les services religieux réformés commencent à Monthey avec le début de l'industrialisation de la région. On se réunit au stand de tir, dans une salle d'hôtel, et à l'arsenal de la commune jusqu'à fin 1900.

En 1882, le siège pastoral de Monthey est occupé par les pasteurs de Bex puis d'Aigle à partir de 1882. Ils doivent encore assumer la pastorale de Vernayaz et de Saint-Maurice, tandis que le pasteur de Noville assumera les services à Vouvry, Port-Valais et Saint-Gingolph, accomplissant ce trajet à cheval.

C'est au lendemain de l'Assomption de 1900 que la société immobilière de la communauté évangélique de Monthey voit le jour en acquérant la propriété et le 10 septembre de la même année, on aménage dans le bâtiment existant la salle de culte, l'école et l'appartement de l'instituteur.

En avril 1903, on fixe l'emplacement de la chapelle dans le jardin de la propriété. Le 20 juin 1903, c'est le premier projet et le 20 juillet c'est

une rencontre avec le comité vaudois pour l'examen de cinq projets, celui de MM. Chessex et Chamorel, architectes à Lausanne, est agréé. Le 11 août le terrain est piqué, les travaux de maçonnerie débutent le 21 septembre, le 18 janvier 1904 c'est le choix des vitraux et du dallage, le 9 mai 1904 les travaux sont inspectés, le 8 juin on choisit les versets bibliques pour les façades latérales, le frontispice, le linteau de la porte et le 23 août 1904 c'est la journée de dédicace.

La chronique de l'époque relève que ce jour, impatientement attendu, a vu une participation de très nombreux invités venus de Blonay à Bex. La chapelle à peine à loger les 200 personnes qu'attire la cérémonie de dédicace. Le repas fraternel est servi dans la cantine du stand de la société des carabiniers de Monthey. De 1950 à 1961, sous la houlette du pasteur Benoît, la chapelle subit une rénovation quasi-complète. En 1967, une enquête auprès des paroissiens concernant la conservation du temple où son remplacement par un édifice plus moderne fait que la décision de la conserver est prise. En 1965 l'harmonium a été remplacé par un orgue, en 1977 la galerie primitive est agrandie et en 1978 un nouvel orgue est commandé.

Dimanche, les plus anciens paroissiens ont certainement eu des pensées de reconnaissance envers les pasteurs qui ont contribué au développement de la paroisse réformée de Monthey, notamment après les années de la Seconde Guerre mondiale: Lucien Bailod, Maurice Guex, Jean Benoît, Pierre Juillard, Paul Jomini, Louis Noir, Charles Nicole-Debarge, ce dernier passant le flambeau à Daniel Gander qui assume depuis le début de l'été 1979 la responsabilité de conduire la communauté.

Le *Nouveliste* se joint aux vœux et félicitations adressés à la communauté réformée de Monthey en cette journée commémorative, souhaitant, toujours plus de développement dans l'esprit œcuménique qui anime les deux communautés chrétiennes montheyannes.

Succès jamais atteint de la saison culturelle montheyssanne

En première «Une histoire d'amour»

MONTHEY. - Le trac, cette griffe qui étire le cœur, coupe les jambes, la parole et les moyens avant l'entrée en scène fatidique, est la rançon pénible de la gloire des comédiens. A la veille de la première, il ronge tout aussi sournoisement les organisateurs de la saison culturelle: le public va-t-il jouer le jeu? Sans lui, le programme le plus prestigieux n'est qu'une belle voiture sans moteur.

Cette année, l'angoisse s'est estompée de jour en jour avec le succès sans précédent remporté par la souscription à l'abonnement (environ 400 abonnés). Quant à la soirée d'ouverture, vendredi dernier à la Grande salle, l'affluence du public a définitivement remplacé le fameux trac par un sentiment de joie et d'encouragement. La commission culturelle remercie la population locale et régionale de participer avec autant de dynamisme à l'animation montheyssanne et lui souhaite une excellente saison 1979-1980.

Afin de souligner l'option prise cette année d'accueillir, à Monthey plusieurs compagnies romandes, c'est le Théâtre de Carouge qui ouvrira la saison avec «L'Alpage», une œuvre de l'auteur suisse contemporain Adolf Muschg.

Tiré d'un recueil de nouvelles intitulé «Histoires d'amour», L'Alpage conte le destin tragique, étrangement vraisemblable, d'une famille de paysans durement éprouvée par la cruauté du sort et qui tente de vivre misère, solitude, malveillance, selon son propre sens de valeurs. C'est là que l'œuvre est subversive, car si l'inceste est un acte intolérable dans la normalité, il se présente,

dans la situation du paysan de Torrgel, compréhensible, presque naturel et la haine du village, la répression des notables et des gendarmes, la condamnation des juges semblent être une terrible erreur judiciaire. L'œuvre de Muschg, au-delà du drame et du sujet tabou qu'elle exprime, est un appel désespéré et violent à la tolérance. Il est des lois solidement établies qui apparaissent soudain fragiles et dérisoires, se réclamant d'une casuistique trop souvent sacrifiée à l'arbitraire.

Que de sobriété dans cette «Histoire d'amour», une mise en scène de Martine Paschoud, en touches délicates, pas une ombre de vulgarité, beauté des images de Claude Champion qui viennent illustrer le récit et s'estompent comme une pensée, révélant au spectateur le visage de Lina et Barbara, désolation de ces paysages glacés et solitaires, intensité de ce texte dur de Muschg que la traduction n'a pas trahi, puis enfin Maurice Auffer, tellement vrai qu'il n'incarne pas le paysan de Torrgel, il est dans sa peau: c'est lui l'homme tourmenté descendu de l'alpe pour raconter son histoire: «J'ai toujours été d'avis qu'il faut une entente de part et d'autre, même chez les pauvres gens, et un peu de joie, ce dont même le bétail, à sa façon, ne vous prive pas» Emotion parfois oppressante, délicate des gestes et des silences, un grand comédien qui fut écouté par un public extrêmement attentif, retenant son souffle, s'autorisant à peine quelques mouvements quand jouait la musique folklorique intermédiaire entre deux drames.

Avec «L'Alpage», la saison a débuté sur une réflexion vaste et complexe, la condition humaine.

RÉDACTION CHABLAISIENNE I MONTHEY
Pierre Chevalley
Privé tél. 025/71 25 46

m.g.

Les « aînés » au cirque Knie

SAINT-MAURICE. - Jeudi 18 octobre après-midi, Pro Senectute organise une sortie à Martigny pour la représentation du cirque Knie dont la direction met aimablement un certain nombre de billets à prix réduits à disposition des aînés.

Départ en car du parc Saint-Jacques à 13 h. 30. Les personnes du 3^e âge désirant assister à cette représentation doivent s'inscrire avant le 15 octobre auprès des responsables habituels.

Pro Senectute

Pour vos annonces PUBLICITAS MONTHEY

Rue Pottier 7
1870 Monthey
Tél. 025/71 42 49

Dans chaque région du Valais, une agence Publicitas est à votre disposition.

Le Camping-Club valaisan aux Crosets

VAL-D'ILLIEZ (cg). - Sous la présidence de M. Martial Pagnard (Sion), le Camping-Club valaisan a tenu ses assises aux Crosets, dimanche dernier.

venant de tout le Valais romand. L'ordre du jour statutaire sur lequel nous reviendrons dans un prochain numéro, a été suivi d'un repas pris en commun au restaurant de la Télé-cabine de la famille Gustave Trombert.

Cette assemblée était relativement bien fournie, les participants



A la table du comité, de gauche à droite, Edouard Simonazzi (vice-président), Martial Pagnard (président) et Georges Biard (caissier).

Le tribunal plus sévère que le procureur

MONTHEY. - Dans l'affaire de l'accident de la circulation du 31 mai qui avait coûté la vie à M^{lle} Poget et à Stéphane Meytain, venue devant la cour du tribunal du 3^e arrondissement, vendredi dernier, le procureur avait demandé une peine de dix jours d'emprisonnement avec sursis de deux ans et les frais de la cause.

Le tribunal n'a pas suivi les conclusions du procureur pas plus que celles du défenseur du jeune conducteur. Ce dernier a été condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis de deux ans, aux frais de la cause, les droits civils des parents des victimes étant réservés.

Trois autres condamnations

Le même tribunal a prononcé contre Ad.-M. M. reconnu coupable de vol par métier, de tentative de vol par métier, de crime manqué de vol par métier, de dommage à la propriété, la condamnation aux frais de la cause et son renvoi en maison d'éducation. Rappelons que le condamné est né en 1960.

Quant à F.-D. M., né en 1958, il est reconnu coupable de violation grave de la loi fédérale sur les stupéfiants et condamné à 12 mois d'emprisonnement, sous déduction de dix jours de détention préventive. Il est mis au

bénéfice du sursis, le délai d'épreuve étant fixé à trois ans. Il devra verser une indemnité de 600 francs à l'Etat, un montant de deux mille francs sur carnet d'épargne est confisqué. Il est en outre condamné aux frais de la cause.

Ph. C., né en 1955 est reconnu coupable de violation grave de la loi fédérale sur les stupéfiants. Il est condamné à douze mois d'emprisonnement sous déduction de treize jours de détention préventive subie. Il est mis au bénéfice du sursis, le délai d'épreuve étant fixé à deux ans. Il paiera à l'Etat une indemnité de 2000 francs. Il est condamné aux frais.

Désalpe pittoresque à Morgins Trois pêcheurs: trois truites de 15 kg 400

MORGINS (cg). - Samedi dernier, plusieurs alpages des hauts de Morgins de la région des Portes-du-Culet et de La Chauz et le Sepa ont été abandonnés par leurs propriétaires. C'est ainsi que nous avons pu saisir dans notre objectif la désalpe d'un magnifique troupeau de la race du

Simmenthal passant entre les chalets de la route de Sepa à son arrivée à la station.

Pour le propriétaire d'un troupeau, la désalpe est en quelque sorte l'apothéose de la saison d'alpage: il présente son troupeau avec une

fiereté bien légitime puisque celui-ci démontre en fait, non pas seulement sa situation sociale, mais le résultat de son travail estival en montagne. La désalpe c'est aussi une attraction pour le village comme pour les touristes de passage.

Photo NF



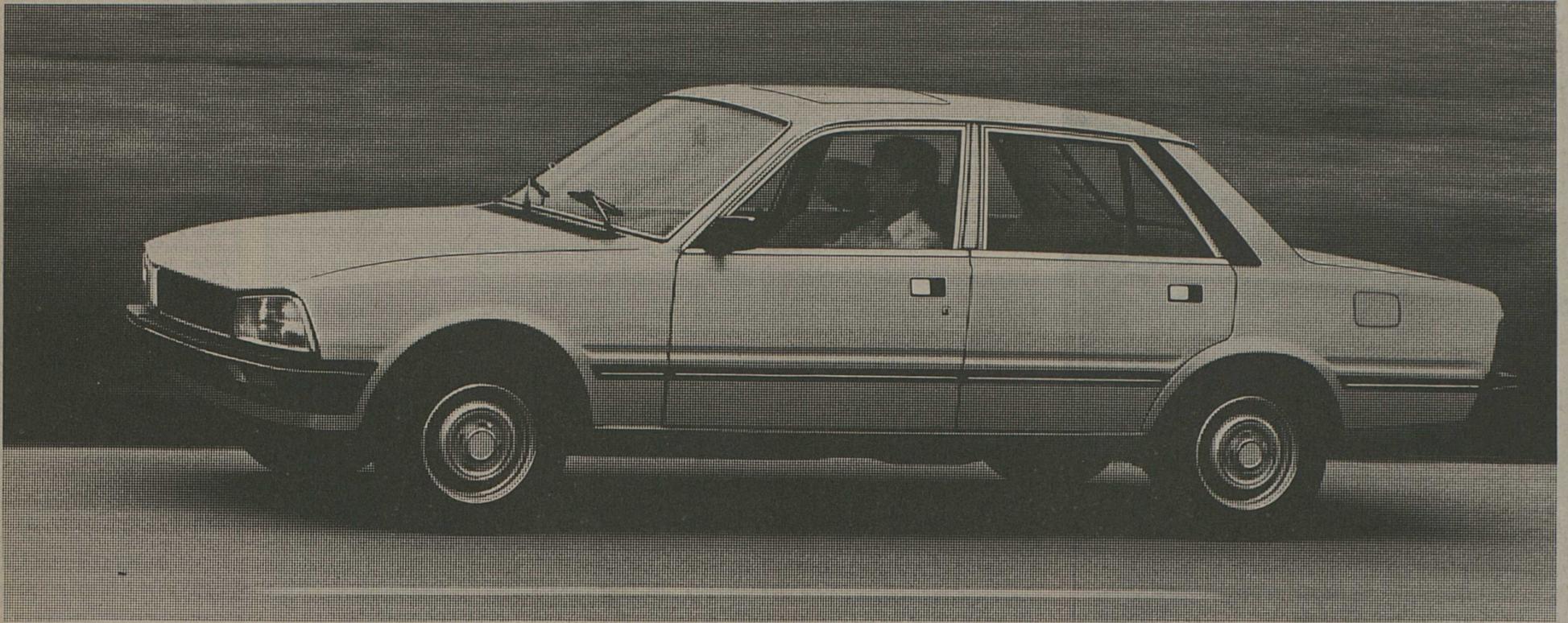
SAINT-MAURICE (cg). - Nous avons été surpris, comme bien des personnes, lorsque nous apprîmes le résultat de la pêche de trois amis aigaunois: trois truites totalisant 15,4 kg. La plus grosse pesant 5,5 kg, la plus petite 4,8 kg. Elles ont été capturées dans la journée de sa-

medi dernier entre 12 h. 30 et 17 h. 30 dans la même région du Rhône se situant entre le pont de Saint-Triphon et l'embouchure de la Vièze. Ce sont trois truites du lac dont un mâle.

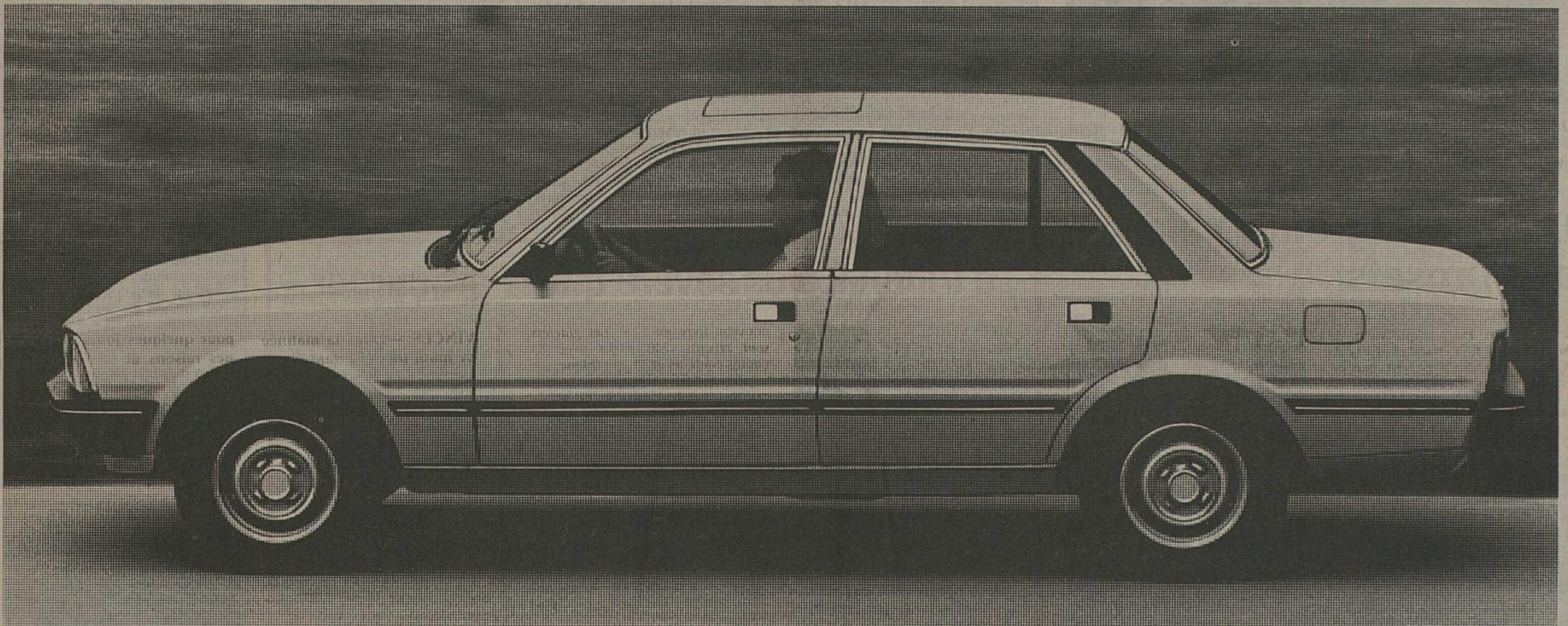
Une pêche miraculeuse en quelque sorte... Certains pêcheurs nous

ont dit leur septicisme devant une telle prise, quant à nous, nous faisons confiance à Yves Jermann, Georges Abbet et Willy Barman que notre objectif a saisi avec leurs prises.

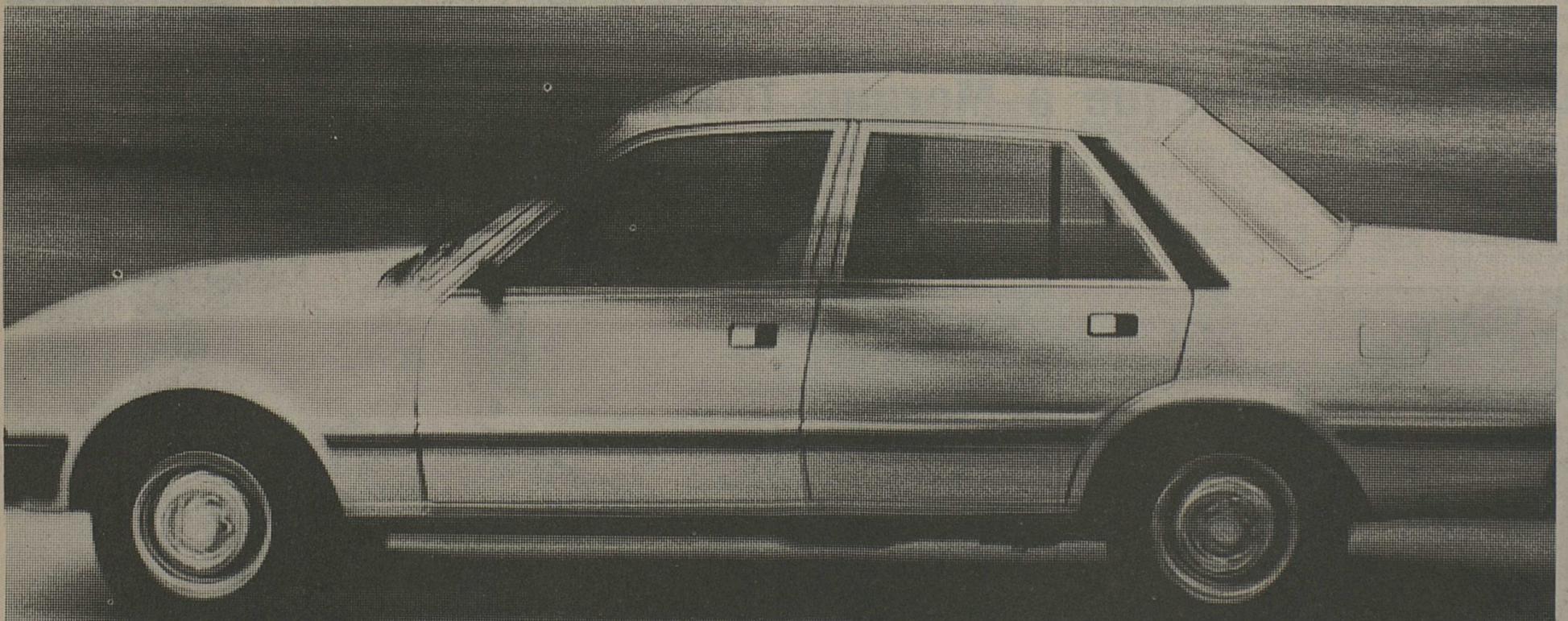
Photo NF



LA NOUVELLE PEUGEOT 505. ENFIN UNE «2 LITRES» QUI



IMPOSE VOTRE VOLONTÉ À NOS ROUTES!



Enfin une sensation de conduite inédite! Assis dans un siège vraiment anatomique et enveloppant, vous découvrez un poste de conduite absolument complet. La direction réagit avec précision à vos injonctions. Les freins répondent à vos sollicitations comme ceux d'une voiture de sport. Et quelques mètres - même sur sol rocaillieux - vous suffisent pour découvrir tout l'agrément d'une suspension à quatre roues indépendantes. Enfin une voiture qui n'exalte pas la tenue de route au détriment du confort! Elle vous attend chez votre représentant Peugeot.

PEUGEOT 505. LA CLASSE À VOTRE SERVICE.

La nouvelle Peugeot 505 et ses trois moteurs:
 505 GR, 2 litres, carburateur, 96 ch DIN (69 kW), 0-100 en 13,1 s, pointe: 164 km/h, 9,6 l/100 km (DIN).
 505 TI, 2 litres, injection, 110 ch DIN (81 kW), 0-100 en 10,8 s, pointe: 175 km/h, 9,5 l/100 km (DIN).
 505 GRD, avec un diesel économique de 2,3 litres. Les options grand confort «S» sur SR, STI et SRD font de la Peugeot 505 une fascinante routière.
 Le prix: à partir de Fr. 16100.- (modèle 505 GR), Fr. 17990.- (modèle 505 TI).

GALERIE MILANAISE POUR MARIE-PAULE GAILLAND



Un diptyque : La Symphonie N° 4 de Gustav Mahler.

MARTIGNY (mp). - Du 12 au 25 octobre, la galerie Velasquez du Centre culturel Resetum de Milan abritera une quarantaine d'œuvres de Marie-Paule Gaillard. Des œuvres que la jeune Martigneraise a « mûries » dans son atelier du coin de la ville et qui laissent, par la vertu des grands formats, « éclater » une soif d'expression.

Ainsi, après Villeneuve (où elle exposa en 1976), Le Châble (77) et Savoleyres (78), Milan s'inscrit comme une étape marquante dans la carrière de l'artiste.

De l'expression picturale à la poésie

Si elle aime « dialoguer » avec ses toiles, Marie-Paule Gaillard ne dédaigne pas d'autres formes d'expression. Ainsi, vient-elle de souscrire à une heureuse collaboration en illustrant *Poésis* (qui vient de sortir aux éditions poésie vivante de Genève), un ouvrage écrit par un autre Martigneraise, François Perrin. François Perrin qu'un critique a dépeint comme « un alchimiste de la parole, maniant philtres et élixirs qui entrouvre une porte que l'on avait longtemps crue close : celle du verbe démantelé, puis réformé selon une logique autre ».

Notre photo, à droite : l'une des illustrations du recueil de François Perrin.



Martigny: gymnastique pour les aînés

Nous informons les intéressés que la gymnastique pour les aînés (FGA) reprendra le **mercredi, 10 octobre**. Mmes Raymonde Comte et Ariane Motier donneront ces cours à l'ancienne salle de gymnastique de

l'école communale de la Ville, une fois par semaine, soit le mercredi de 14 h. 30 à 15 h. 30. Ces cours sont destinés aux femmes et aux hommes en âge d'AVS en général.

Nous invitons cordialement

toutes les personnes en âge d'AVS qui désirent assister à l'un ou l'autre cours, à titre d'information d'abord.

En Valais 2000 personnes pratiquent cette gymnastique. Nous n'en connaissons pas qui regrettent de le faire. Même à notre âge, le proverbe qui dit : « Un esprit sain dans un corps sain » garde sa valeur. « Donc invitation à chacun ».

Le secrétariat cantonal : FGA et Pro Senectute

La troupe théâtrale « Le Masque » à l'heure des répétitions

MARTIGNY. - Dans quelque temps, la troupe théâtrale « Le Masque » se produira à nouveau sur les scènes de la région. Présentement, elle s'astreint à de rigoureuses répétitions. La sympathique équipe

entend en effet livrer au public tout le « sel » de la comédie de Robert Lamoureux : *La Soupière*, une comédie basée sur un quiproquo et qui témoigne d'une souriante malice...



De gauche à droite : Anne Bergerand, Marie-Jeanne Gay-Crosier, Pierre-André Gross, Daniel Bergerand, Elisabeth Sola, Chantal Lagneau, Jacqueline Favre, Christian Héritier.

« Retaillons » d'Octodure Le « couac » italien !

MARTIGNY. - Si notre foire automnale valaisanne 1979 se solde par un succès mérité, on n'en est pas près d'oublier toutefois la désinvolture avec laquelle l'Italie, invitée d'honneur, s'est présentée au public. Notre grande voisine du Sud, en effet, n'a pas tenu ses engagements vis-à-vis des organisateurs déconfits.

Gênés eux aussi par cette incompréhensible carence, les ressortissants de ce pays habitant notre ville se sont sentis concernés. Il s'agit du comité citoyen, des Colonies libre et Oasis, de la Famille bellunese, de la Mission catholique italienne, de la Dante Alighieri.

Ensemble, ces groupements ont envoyé à leur ambassade à Berne, la lettre que voici :

Siamo estremamente meravigliati e intimamente offesi come italiani, per la leggerezza e l'infantilità con cui siamo stati rappresentati alla ventesima edizione del « Comptoir de Martigny ».

Conoscendo l'importanza e la portata di questa manifestazione vallesana, pensando alle conseguenze deleterie per la stima, per la bravura e per l'intelligenza degli italiani, chiediamo attenti il perchè in questa occasione così delicata per l'onore dell'Italia, culla di laboriosità di cultura e di arte, non si sia interpellato un Comitato Cittadino Italiano, una Colonia Libera

Italiana, una Colonia Oasis, una Famiglia Bellunese, una Missione Cattolica Italiana, una Dante Alighieri, che da anni lavorano a Martigny per tenere alto l'onore della nostra nazione.

Perfino il Comitato d'organizzazione del ventesimo Comptoir de Martigny, ha denominato il padiglione d'onore riservato all'Italia, « Una falsa nota ! ». Perché ?

Sappiamo che contatti per questa realizzazione si sono avuti da più di un anno da parte del comitato organizzativo con il Centro italo-svizzero per la promozione industriale e commerciale di Ginevra.

Per correttezza questo centro non potendo far fronte a questo impegno, doveva essere sollecitato a rinunciare e non a rabberciare una cosa così ridotta.

Corre voce che per questa manifestazione è stata stanziata anche una cifra considerevole che permetteva un più oculato impegno. Quindi nuovamente manifestiamo la nostra disapprovazione per quanto è stato fatto e desideriamo una risposta chiara a proposito.

Distinti saluti.
Traduissons pour nos lecteurs ne possédant pas la langue de Dante :

« Nous sommes extrêmement étonnés et profondément offensés par la légèreté et la naïveté avec lesquelles nous avons été représentés à la 20^e édition du

Comptoir de Martigny. Connaissant l'importance et la portée de cette manifestation valaisanne, en pensant aux conséquences néfastes que le pavillon d'honneur a eues pour l'image de marque italienne, nous demandons pourquoi, en cette occasion qui permettait à notre pays d'offrir un éventail de sa culture, de son industrie et des capacités créatives, on n'est pas intervenu directement auprès des instances officielles.

Même le comité d'organisation du 20^e Comptoir de Martigny a qualifié le pavillon d'honneur réservé à l'Italie, de « fausse note ».

Pourquoi ?
Nous savons que des contacts pour cette réalisation ont été pris depuis plus d'une année avec le Centre italo-suisse pour la promotion industrielle et commerciale de Genève. Par correction, ce centre, s'il ne pouvait pas faire face à ses engagements, aurait dû se désister au profit d'une organisation officielle. Or, nous savons qu'une somme importante a été destinée à la présentation de notre pays. Dès lors nous nous demandons où ont passé ces fonds et nous exigeons une réponse claire à ce sujet.

Et voilà. Attendons maintenant les explications de l'ambassade que nous publierons dans ces colonnes.

Em. B.

LES GLACIERS SONT VRAIMENT VIVANTS

MARTIGNY (emb). - Les amis de la montagne ont encore en mémoire l'expérience Glaciolab qui en 1972, permit à trois observateurs enfermés sous le glacier d'Argentière de vivre la vie intime d'un glacier. Parmi eux, Robert Vivian, professeur de géographie qui soutint brillamment deux ans plus tard, une thèse de doctorat sur les glaciers des Alpes occidentales. Directeur de l'Institut de géographie alpine de France, il assume les fonctions de maître de conférences.

Robert Vivian vient d'écrire un nouveau livre intitulé : *Les glaciers sont vivants*. 240 pages avec 85 photos couleurs et 50 noir/blanc.

A travers ces lignes, l'auteur nous fait part de ses expériences en glaciologie ; il nous apprend avec toute une série de portraits, de descriptions colorées, de révélations surprenantes, l'essentiel de cette science passionnante. Sur les traces des grands pionniers, il nous entraîne à la découverte des glaciers des Alpes, de ceux qu'il aime. Les anecdotes fourmillent.

C'est également la relation de

cette étonnante rencontre de l'histoire de l'hydroélectricité et de l'histoire de la glaciologie. Dans son ouvrage, Robert Vivian évoque le destin de cette richesse de nos

montagnes. Un monde fabuleux qui se révèle au lecteur dans toute sa magnificence.

Une édition Denoël, format 230 x 270, qui vient de sortir de presse.

ÉBOULEMENT À VINCES Route fermée

VINCES. - Dans la matinée de lundi un important éboulement s'est produit sur la route reliant Sembrancher au hameau de Vincès. Pour les habitants de la région, ce n'est pas à vrai dire... une grosse surprise ! En effet, les fractures du lieu-dit « La grande crevasse » sont depuis longtemps connues des indigènes. Pourtant cette fois, les choses ont pris une ampleur toute particulière et il a été finalement décidé de fermer

pour quelques jours et pour des raisons de sécurité surtout l'accès à cette route. Les services spécialisés communaux et cantonaux sont sur place pour envisager les travaux à effectuer immédiatement. Fort heureusement cet éboulement assez important n'a fait aucune victime, mais par contre les dégâts sont assez élevés aussi bien en ce qui concerne la route que quelques vignes situées en contre-bas.

POLICE MUNICIPALE DE MARTIGNY Un effectif complété et renouvelé

MARTIGNY (set). - Depuis le 1^{er} octobre dernier, le chef de la police municipale de Martigny, le sergent Pierre Saudan, peut compter sur un effectif renouvelé, effectif qui avait dû pallier le départ des agents Barman (nommé à Champéry), Fracheboud (retour à une profession libérale) et du caporal Fernand Rausis prenant une retraite anticipée pour raisons de santé.

Ces trois hommes ont été remplacés par René Pellouchoud de Martigny, modèleur, Jean-Marie Vernay d'Issert et Georges Formaz de Praz-de-Fort, venant tous deux

des douanes suisses. Ces trois nouvelles recrues de la police municipale viendront compléter l'effectif composé des anciens : le caporal et sous-chef de poste Robert Jentzer, les appointés Alfred Delavay et Edgar Pillet et les agents Gilbert Burcher, Michel Gross, Jean-Michel Hirt et Jean-Pierre Magorotto. S'agit-il d'un effectif suffisant ? La réponse nous est donnée par le sergent Saudan :

- L'effectif de la police municipale de Martigny avec 11 hommes répond à la moyenne générale en

la matière, c'est-à-dire un agent pour quelque mille habitants. En ce qui concerne plus spécifiquement Martigny, je dirais que l'effectif est des plus satisfaisants en hiver mais est parfois presque insuffisant en été et en pleine saison touristique.

Finalement, il ne nous reste plus qu'à souhaiter aux trois nouveaux agents - qui accompliront en janvier prochain leur école de police à Sion - la bienvenue en Octodure, beaucoup de satisfaction et... de compréhension dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions publiques.



Les trois nouveaux agents de la police municipale de Martigny : Jean-Marie Vernay, Georges Formaz et René Pellouchoud. Photo NF

Annonces !

Dans chaque région du Valais un vendeur-conseil **Publicitas** est à votre disposition.



Région de Martigny :
M. Bernard MOTTET
Agence Publicitas
Av. de la Gare 21
1920 Martigny
Tél. 026/2 10 48

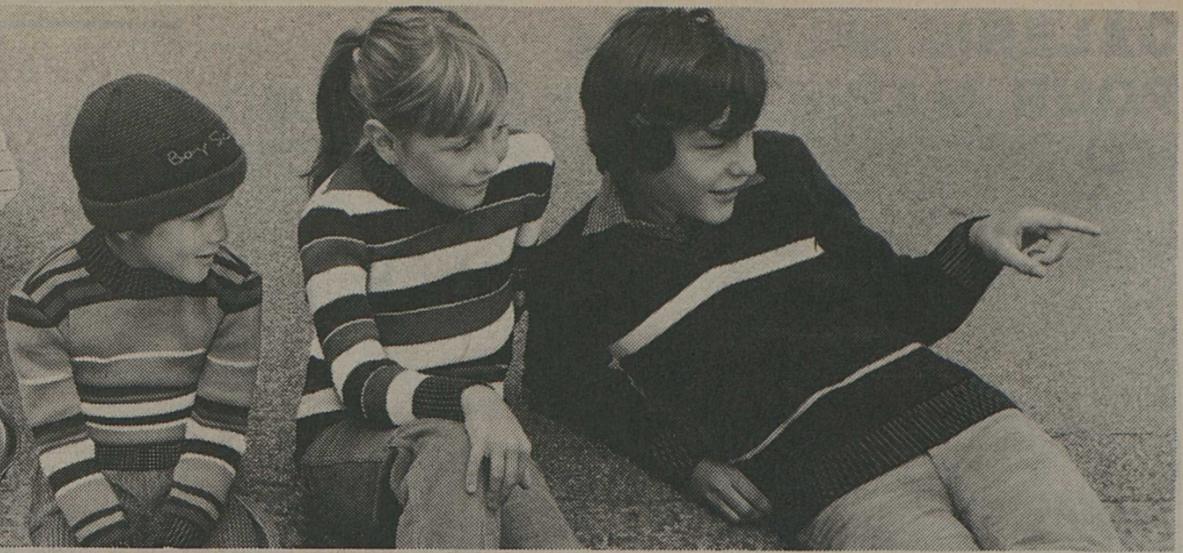
Pullover d'enfants

A gauche, pour les petits. Pullover encolure ras du cou avec d'amusantes rayures. Tailles 86 - 116 cm. Seulement **8.-**

Au centre, pour les écoliers. Pullover col roulé à larges rayures. Tailles 122 - 146 cm. Seulement **9.-**

A droite, pour les teenagers. Pullover rayé encolure «V». Tailles 152 - 176 cm. Seulement **10.-**

Ce n'est qu'un aperçu de notre vaste assortiment. Dans chacune de ces catégories, vous trouverez également des pullovers unis et de nombreux autres dessins dans tous les coloris mode.



C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

Pour un avenir sans soucis

Rentenanstalt



Agence générale de Sion, tél. 027. 23 23 33

Fabrique de pantalons cherche

personnel féminin

aimant coudre à la machine, et

repassseuse

sur presse automatique

Suisse ou permis B ou C. Semaine de cinq jours.

S'adresser à
Fabrique de vêtements Martigny S.A. (Brunex)
Rue des Finettes 38, 1920 Martigny.
Tél. 026/2 28 42.

36-90435

S.A. pour la fabrication du magnésium Martigny engage

un mécanicien en mécanique générale

ayant une grande expérience dans la construction de machines

Place stable, avantages sociaux. Entrée à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae à la direction.

36-7210

ERREX

LEVAGE
Manutention Rayonnages
SPONTA S.A.
2016 Cortaillod
038/421.431

Autres types et autres dimensions en stock

Pour toutes vos annonces **21 21 11**

A vendre à Savièse
magnifique app. dans le toit de 4 1/2 p. en duplex
avec entrée indépendante, cheminée française et tout confort

A vendre ou à l'année aux mayens de la Zour-sur-Savièse
appartements de 2, 3 et 4 pièces
tout confort, ainsi que chalets de 7 et 8 lits.
Prix raisonnables.

A louer à l'année:
- à Thyon 2000
un grand appartement de 3 pièces
- à Nendaz-Station
très bel appartement de 3 1/2 pièces
en duplex, avec cheminée française et tout confort.

Renseignements et visites: Savimmo, agence immobilière, 1965 Savièse.
Tél. 027/22 34 67. 36-5668

A vendre à Genève superbes

barrières en fer forgé

Tél. 022/94 80 02, Vuignier.



Patinoire couverte de Villars

MARDI 9 OCTOBRE à 20 h. 30

HC Villars - HC Viège

Championnat suisse LNB

Location et renseignements: tél. 025/35 12 21

Le plus grand choix du canton

Hallenbärter MUSIQUE SION

DISQUES

Votre conseiller

ALIMENTATION K

Tranche de porc dans le jambon **1.60**
les 100 g

Poulets frais du Valais **6.—**
le kilo

Cervelas **—.50**
la pièce

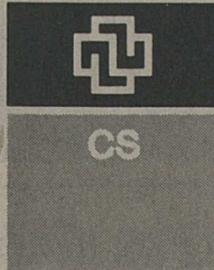
Salami suisse **14.50**
la pièce de 1 kg

Pâtes assorties La Chinoise **9.—**
6 x 500 g pour

Bière valaisanne **3.50**
le carton de 6 bouteilles

Fromage à raclette du Valais **13.50**
1er choix le kilo

KUCHLER-PELLET s.a.
aux galeries du midi sion.



CREDIT SUISSE

Emprunt 4% 1979 - 91 de fr. 150 000 000

Pour la conversion ou le remboursement de l'emprunt suivant:

5 1/2% 1969-84 de fr. 100 000 000
dénoncé au 10 novembre 1979

et pour le financement des opérations à long terme, notre Banque émet du

9 au 15 octobre 1979, à midi

un emprunt aux conditions suivantes:

Durée	au maximum 12 ans
Possibilité de remboursement anticipé	dès le 10 novembre 1987 avec primes dégressives
Prix d'émission	100%
Titres au porteur	de fr. 5000 et fr. 100 000 nominal
Libération	au 10 novembre 1979
Cotation	aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et St-Gall

Tous les sièges en Suisse de notre Banque acceptent sans frais les demandes de conversion et de souscription en espèces et tiennent des bulletins de conversion et de souscription à la disposition des intéressés.

CREDIT SUISSE

Numéro de valeur 50223



Pullover d'enfants

A gauche, pour les petits. Pullover uni, encolure «V», motif nids d'abeilles. Tailles 86-116 cm. Seulement

Au centre, pour les écoliers. Pullover ras du cou, brodé «skate-board». Tailles 122-146 cm. Seulement

A droite, pour les teenagers. Pullover col roulé brodé «Club Ski». Tailles 152-176 cm. Seulement

10.-

12.-

15.-



Ce n'est qu'un aperçu de notre vaste assortiment. Dans chacune de ces catégories, vous trouverez encore de nombreux autres designs dans tous les coloris mode.

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/229333

La Supermirafiori, c'est le meilleur rapport prix/contre-valeur! Car vous obtenez une voiture de la classe moyenne supérieure au prix d'un véhicule de la classe moyenne inférieure.

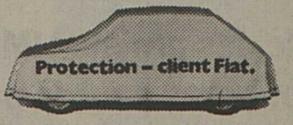


La Supermirafiori, c'est la consécration du confort! De moelleux sièges en velours avec appuis-tête à l'avant et à l'arrière vous attendent. Et son coffre engloutit sans broncher 400 litres de bagages!

La Supermirafiori, c'est la joie de vivre! L'époque des berlines qui lambinent s'achève - et la Supermirafiori n'y est pas étrangère! Car elle ne se contente pas de vous offrir un confort hors pair: son capot abrite un vigoureux moteur de 1,6 litre à deux arbres à cames en tête. Vous voulez donner un peu de piment à votre randonnée dominicale? - Eh bien, sollicitez discrètement les 96 chevaux de votre Supermirafiori!



La Supermirafiori, c'est la sécurité procurée par la puissance! Avec un moteur de 1,6 litre, vélocité comme un sprinter. Avec 96 CV-DIN pour bondir en 11,5 sec. de 0 à 100 km/h.



La Supermirafiori, c'est l'assurance d'une protection-client totale! Car même après l'achat, Fiat prend soin de ses clients. Avec la garantie d'un an, la garantie anticorrosion de 2 ans et l'assurance frais de réparations Helvetia de 30 mois.

La Supermirafiori, c'est le plus juste prix!
 La 1,3 litre, 4 portes, 5 vitesses, coûte Fr. 14'150.-
 La 1,6 litre, 4 portes, 5 vitesses, coûte Fr. 14'650.-
 Autres versions Mirafiori déjà à partir de Fr. 12'250.-

Fiat Supermirafiori: Du sport en complet-veston.



AVANTI FIAT!

176

Mon bel oranger

Droits de presse: Cosmopress, Genève
 José Mauro de Vasconcelos

— Il y a une chose que tu n'as pas encore remarquée. Regarde bien.
 Et il fit un demi-tour sur lui-même.
 — J'ai les éperons de Tom Mix. Le chapeau de Ken Maynard. Les deux pistolets de Fred Thompson. Le ceinturon et les bottes de Richard Talmadge. Et en plus, seu Ariovaldo m'a prêté la chemise à carreaux que tu aimes tant.
 — Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau, Minguinho. Comment as-tu fait pour trouver tout ça?
 — Il a suffi qu'ils sachent que tu étais malade pour qu'ils me le prêtent.
 — Quel dommage que tu ne puisses pas toujours rester habillé de cette façon!
 Je regardais Minguinho en me demandant s'il savait le sort qui l'attendait. Mais je ne dis rien. Alors il s'assit au bord du lit et ses yeux débord-

daient de douceur et d'inquiétude. Il approcha sa figure de la mienne.
 — Qu'est-ce qu'il y a, Xururuca?
 — Mais Xururuca, c'est toi, Minguinho.
 — Bon. Alors toi, tu es Xururuquinha. Je ne peux pas mieux te dire ma tendresse qu'avec les mots que tu emploies pour moi!
 — Ne parle pas comme ça. Le médecin m'a défendu de pleurer et d'avoir des émotions.
 — Ce n'est pas ce que je cherche, au contraire. Je suis venu parce que tu me manquais beaucoup et que je veux te voir à nouveau joyeux et en bonne santé. Dans la vie, tout passe. Je suis venu pour t'emmener te promener. Tu viens?
 — Je suis très faible.
 — Un peu d'air pur te fera du bien. Je vais t'aider à sauter par la fenêtre. (A suivre)

AMÉNAGEMENT RÉGIONAL DE SION (ARS)

Liste des projets prioritaires pour la période 1979-1980

SION (gé). - Nous avons eu l'occasion, à maintes reprises, de parler de la conception de développement de la région de Sion (ARS). Un document, l'aboutissement de près de trois ans d'intenses discussions, de contacts, définit une stratégie commune de développement entre les trois districts de Sion, d'Hérens et de Conthey, auxquels il faut adjoindre la commune de Saint-Léonard, du district de Sierre.

Un plan d'investissement régional contient les projets d'importance régionale, sous-régionale et communale. Il a été divisé en trois étapes de réalisation (1979-1982, 1983-1986, 1987-1990). Pour la première étape 1979-1982, des crédits d'équipement sont accordés en faveur de projets qui répondent aux critères de la Loi sur les investissements en faveur des

communes de montagne (LIM). Le volume de crédits prévus au programme représente 166 % du montant attribué à la région, sur la base d'une attribution d'un quota de 25 % par projet (part fédérale et cantonale). Il faut en effet tenir compte du fait que, le plus souvent, des facteurs d'incertitude subsistent pour plus d'un projet, au moment de l'appro-

bation du programme de développement. Nombreux sont les projets qui, pour une raison ou pour une autre, n'aboutissent pas ou ne pourront être réalisés que dans une étape ultérieure et presque toujours avec des modifications importantes.

Don du sang

NENDAZ. - Le centre de transfusion de l'hôpital de Sion invite la population de Nendaz pour un don de sang, le vendredi 12 octobre 1979, à la maison d'école de Basse-Nendaz, de 18 heures à 21 h. 30.

Au revoir, maman Christine

NAX. - Elle habitait la « Cordamon ». Pour notre patois, le langage est clair, le corps d'en haut, ou le quartier du haut. Au rez-de-chaussée d'une maison typiquement valaisanne. La maison de maman Christine avait été bâtie sur deux étages. Je ne connais point la raison pour laquelle cette dernière était évacuée vers son étage supérieur. Au nord un balcon toujours fleuri jetait son regard sur une cascade de toits et le panorama d'en face. L'étage supérieur avait été acquis par des étrangers. C'est ainsi qu'on nomme ceux qui ne sont pas directement de chez nous. On ne fait aucune distinction entre ceux de Sion ou d'un pays voisin. C'est simple, ils ne sont pas d'ici. Mais l'amitié efface pareilles dénominations. De suite maman Christine les avaient adoptés, comme eux également. Le destin en avait fait des amis, de véritables. Le grand-père d'au-dessus, horticulteur de son état, avait fait de la place voisine, attenante à la maison, un petit paradis. Maman Christine l'avait également secondé. Qu'il pouvait être doux le langage de fleurs merveilleuses. Delphiniums, bégonias, glaïeuls, dahlias, bluets, et combien encore. Douce également la vie s'écoulant vers la maison de maman Christine, soudant les deux étages.

Mais maman Christine n'avait pas connu que des moments fastes dans sa vie. Son mari l'avait précédée dans la tombe, il y a huit ans déjà. A cette époque, elle avait connu l'adversité qui se manifeste à la veuve. D'elle, de maman Christine, j'avais connu enfant déjà, des souvenirs précis. Je la voyais passer, devant la maison que nous habitons, par le petit sentier soudant les deux quartiers. Toujours elle m'accordait son sourire. Elle portait le costume de notre village. Les mamans d'alors étaient plus nombreuses à porter le costume. Cette raison explique pourquoi j'ai mieux conservé ces images lointaines. Il suffisait d'une rencontre avec maman Christine pour que naisse une conversation. Ses propos étaient aimables et nos horizons toujours gentils.

La semaine dernière, la clairière m'apportait la voix grave du glas. Chaque fois que je l'entends là-haut, c'est toujours la même interrogation. Qui est-ce ? Après avoir atteint le village, j'ai appris la triste nouvelle et j'en fus particulièrement peiné, surtout qu'elle était inattendue.

La vie est ainsi faite, elle ne s'accorde point de raison, pour nous ravir un être aimé. Un être qui trônait parmi nous avec autant de sympathie que d'amabilité. Maman Christine, tu l'en est allée. Tu nous as simplement précédé au champ du repos, au pied du clocher roman.

Toute une population, un cortège de parents et d'amis sont venus tracer sur ton cercueil un cordial au revoir et te dire leur dernière amitié.

Marcel Favre

Liste des projets LIM et des projets prioritaires pour la période 1979-1982

a) RÉGION CONTHEY RIVE DROITE

Projets prioritaires	Coûts bruts en milliers de francs
Derborence, Ardon, Conthey, Vétroz	X
Centre médico-social, Vétroz	200
Remontées mécaniques Ovronnaz-Loutze	2000
Step et Collecteurs, Ardon	1200
Route des mayens, Chamossin	600
Adduction eau potable aux Verrines	200
Irrigation du vignoble de Chamossin	1400
Salle de Gymnastique, Conthey	2000
Centre scolaire, Conthey	1000
Captage dans la vallée de la Morge, Conthey	1000
Assainissement, Conthey	1000
Route zone industrielle, village de Vétroz	1000
Bâtiment administratif, abri et salle paroissiale à Vétroz	2400
Regroupement urbain Magnot - Vétroz	2500

b) RÉGION DE LA SIONNE

Centre médico-sportif de la sous-région	oui	200
Centre sportif d'Anzère-Ayent	oui	900
Step plus collecteur Ayent		6000
Raccordement eau Ayent		430
Abri Protection civile, Ayent		2100
Routes forestières, Ayent		350
Protection avalanches, Ayent		750
Ecole et salle de gymnastique, Anzère		1500
Salle de gymnastique, Ayent-Botyre		800
Place de sports, Arbaz		600
Assainissement mayens, Arbaz		1500
Captage, extension, réservoir eau, Arbaz		1400
Adduction eau et égouts, Grimisuat		400
Routes communales et remaniement, Grimisuat		1400
Assainissement urbain, Savièse		2000
Route Sion - Savièse (part communale Savièse)		750

c) RÉCAPITULATION

Sous-région Conthey, rive droite	2 200	16 500
Sous-région La Sionne	1 100	20 730

Développer une authentique politique familiale

La protection et la promotion de la famille ont toujours été les objectifs prioritaires du parti démocrate-chrétien. La famille basée sur le mariage reste, malgré les attaques dont elle est l'objet, la communauté de base de notre société. Elle joue un rôle irremplaçable tant en ce qui concerne la procréation que l'éducation des enfants et l'épanouissement des individus, grands et petits. Ici plus qu'ailleurs, le rôle de l'Etat doit rester subsidiaire; l'Etat doit se souvenir que la famille est éducatrice par essence; il doit l'aider et non la supplanter.

La famille doit avoir les moyens matériels de remplir sa mission. C'est pourquoi le parti démocrate-chrétien propose les mesures suivantes:

- le salaire doit être complété par des prestations familiales appropriées (allocations pour enfants, allocations familiales). Le travail ne devrait pas uniquement être apprécié d'après des critères économiques. Cela vaut en particulier pour les pères de famille dont les épouses renoncent à une activité professionnelle.

- L'imposition de la famille revêt tout autant d'importance: celle-ci doit essentiellement reposer sur les charges sociales de la famille. Le PDC postule une exonération de 25 % au minimum et 30 % au maximum pour la famille et une exonération supplémentaire de 5 % au minimum et de 10 % au maximum pour chaque enfant (avec un montant limite

pour les déductions). - Il s'agira aussi d'édicter les normes juridiques (droit des assurances et droit du travail) pour assurer une meilleure protection de la mère et de l'enfant pendant la grossesse et après la naissance. Le PDC postule la reconnaissance d'une assurance-maternité de seize semaines pour les mères. La société doit être aménagée de telle sorte que toute nouvelle vie puisse être accueillie avec joie et dans la sérénité.

36-5288



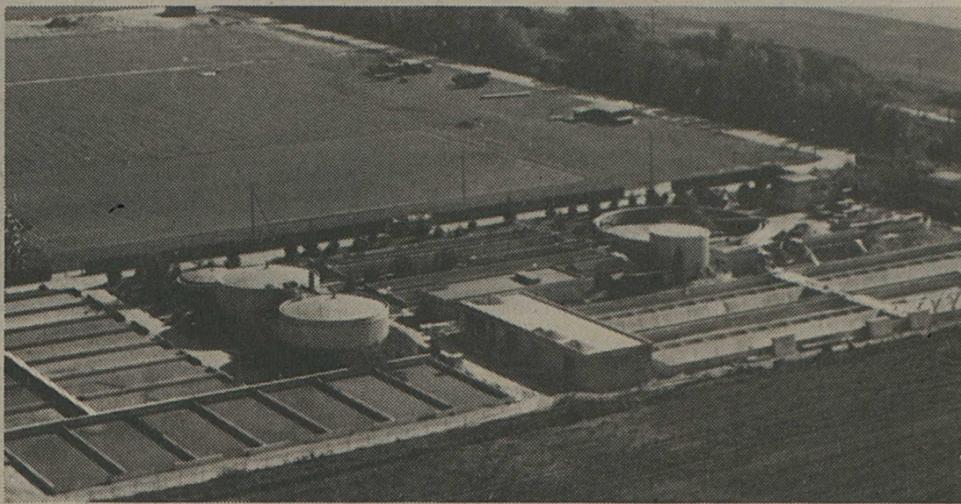
REDACTION DE SION

Gérard Mabillard
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. : 38 23 47
1961 Champlan

Gérald Rudaz
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. : 22 32 06
Route du Rawyl
1950 Sion

DURANT QUATRE SEMAINES

Arrêt de l'exploitation de la STEP à Châteauneuf



Une vue de la STEP à Châteauneuf, en l'état actuel de l'avancement des travaux. Les nouvelles installations se trouvent à l'ouest des anciennes.

CHÂTEAUNEUF (gé). - Un promoteur, certainement bien intentionné, nous a informé que la Station d'épuration des eaux usées de Châteauneuf (STEP) dégageait de fortes odeurs. Or, nous avons été informé que, depuis le début de la semaine dernière, l'exploitation de cette STEP avait été arrêtée. Mais, comme il est procédé au nettoyage et à la remise en état des décanteurs et des caniveaux, il est possible que certaines odeurs se répandent dans le secteur.

Une deuxième installation d'épuration

Depuis le mois de novembre de l'année dernière, les travaux, pour la construction d'une deuxième installation d'épuration, se poursuivent. Cette deuxième étape avait été prévue dans le projet élaboré au début de l'année 1967.

La première installation correspondait aux besoins d'une population de 25 000 habitants pour l'épuration physique et de 28 500 habitants pour l'épuration biologique.

Cette deuxième installation, dont les travaux de génie civil touchent à leur fin et qui sera mise en exploitation, sauf imprévu, au printemps 1980, est dimensionnée pour une population de 25 000 habitants, ce qui fera au total une population de 50 000 à 53 000 habitants.

Les communes de Grimisuat, avec 2000 habitants, Savièse, avec 4000 habitants, ont déjà raccordé leurs réseaux sur celui qui conduit à la STEP de Châteauneuf. Prochainement, ce sera le tour de la commune d'Arbaz.

Pourquoi l'arrêt de l'exploitation ?

L'arrêt de l'exploitation de la

STEP, durant quatre semaines, doit permettre, d'une part, l'aménagement de diverses canalisations reliant les deux installations. D'autre part, jusqu'à présent, les eaux usées, dès leur entrée dans la STEP, étaient relevées au moyen de deux vis d'Archimède : la vis N° 1 d'une capacité de 200 litres/seconde, et la vis N° 2, d'une capacité de 400 litres/seconde.

La nouvelle vis aura une capacité de 600 litres-seconde.

Enfin, durant cet arrêt d'exploitation, il est procédé à la révision de toutes les installations qui ont fonctionné, à satisfaction, durant neuf ans.

Dans trois semaines, l'exploitation va reprendre normalement. Au début de 1980, sauf imprévu, les nouvelles installations pourront fonctionner.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Nouveau directeur de la compagnie du chemin de fer et autobus SMC

SIERRE. - Le conseil d'administration de la C^e de chemin de fer et d'autobus Sierre - Montana-Crans (SMC) à Montana, a l'honneur d'informer les autorités et la population du district de Sierre qu'il a désigné comme futur directeur de sa société, à partir de l'automne 1980, M. Armand Roh, actuellement directeur de la société des Auto-Transports de la vallée de Joux et du chemin de fer

Pont-Brassus.

En attendant le plaisir d'accueillir M. Roh dans son canton d'origine, le conseil d'administration du SMC est heureux de pouvoir bénéficier, une année encore, de la direction si compétente de M. Guido Wiederkehr, lequel a bien voulu retarder de quelques mois ses droits à la retraite.

Le conseil d'administration du

SMC ne voudrait pas manquer de remercier, d'ores et déjà, son fidèle collaborateur pour son dévouement de plus de 20 ans vis à vis de la société et de féliciter le nouvel élu, qui ne manquera pas de maintenir et de développer toujours plus les excellentes relations qui existent entre le SMC, les autorités et la population de notre région.

JUBILÉ AU SYNDICAT CHRÉTIEN

SIERRE (A). - A l'issue de l'assemblée générale de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens, arrondissement de Sierre et Loèche, le secrétaire, M. Marcel Savioz, célébrait ses 20 ans d'activité. En présence des représentants et des délégués des 38 sections, il appartient à M. Vital Darbellay, président de la Fédération valaisanne, de relever les mérites de M. Marcel Savioz, ses qualités professionnelles et son dévouement à l'action syndicale. Le président lui adressa ses plus vifs compliments et remit un cadeau surprise qui marquera cette étape importante pour le secrétaire syndical.

A l'issue de l'assemblée, M. Marcel Savioz, jubilaire, en compagnie du président, M. Vital Darbellay.

Un demi-siècle qui sera bien fêté

SIERRE. - Jeudi, dès 16 heures, les membres de Pro Senectute du district de Sierre se retrouveront à l'hôtel Terminus pour célébrer joyeusement - on peut en être certain - le 50^e anniversaire de leur groupement. Nous aurons donc l'occasion d'en reparler.

MA BAINOIRE REMISE A neuf! par rémaillage à domicile, sans démontage, en blanc ou couleur de votre choix. Travail garanti et pas cher.

Pour une documentation gratuite ou une information:

SAMOTEC S.A.
Jacky Amoos, case postale 519
3960 Sierre.
Tél. 027/55 90 58.

Pour vous

Siliani
HAUTE CONFECTION

a sélectionné
pour vous, mesdames!

**les plus belles
collections
manteaux**

Choix inouï de modèles
tailles 34 à 52

Tous les prix

Siliani
HAUTE CONFECTION

MARTIGNY
100 m de la gare



Ha! comme on s'amuse
au Galion
Sion



Plus de 30 ans
au service
du bureau

BUREAU PRATIQUE
HERMANN DE PREUX
& Cie SA

SIERRE - SION
Tél. 027/55 17 34 Tél. 027/23 34 10



R. Revaz
SION

Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41

vous offre cette semaine

Mazda 818 commerciale	33 000 km	1977
Mazda 929	28 000 km	1978
Toyota 1200 Corolla de luxe	28 000 km	1977
Volvo 144 luxe		1973
Kadett Karavan 1200 S	15 000 km	1978
Kadett 1200 S, 4 p.	40 000 km	1977

Offre 1 semaine:
Voiture dès Fr. 194.-
(7 jours, y compris 300 km)

Martigny 026/ 2 23 33
Sierre 027/55 08 24
Sion 027/22 20 77

AVIS Location de voitures
Utilitaires
Leasing

PLUS JAMAIS SEUL(E)
avec Astro-Alliance 021 / 22 22 08
CENTRE DE CONTACTS

vous présente le (a) partenaire à votre convenance.
Téléphonez-nous ou retournez ce coupon-réponse.

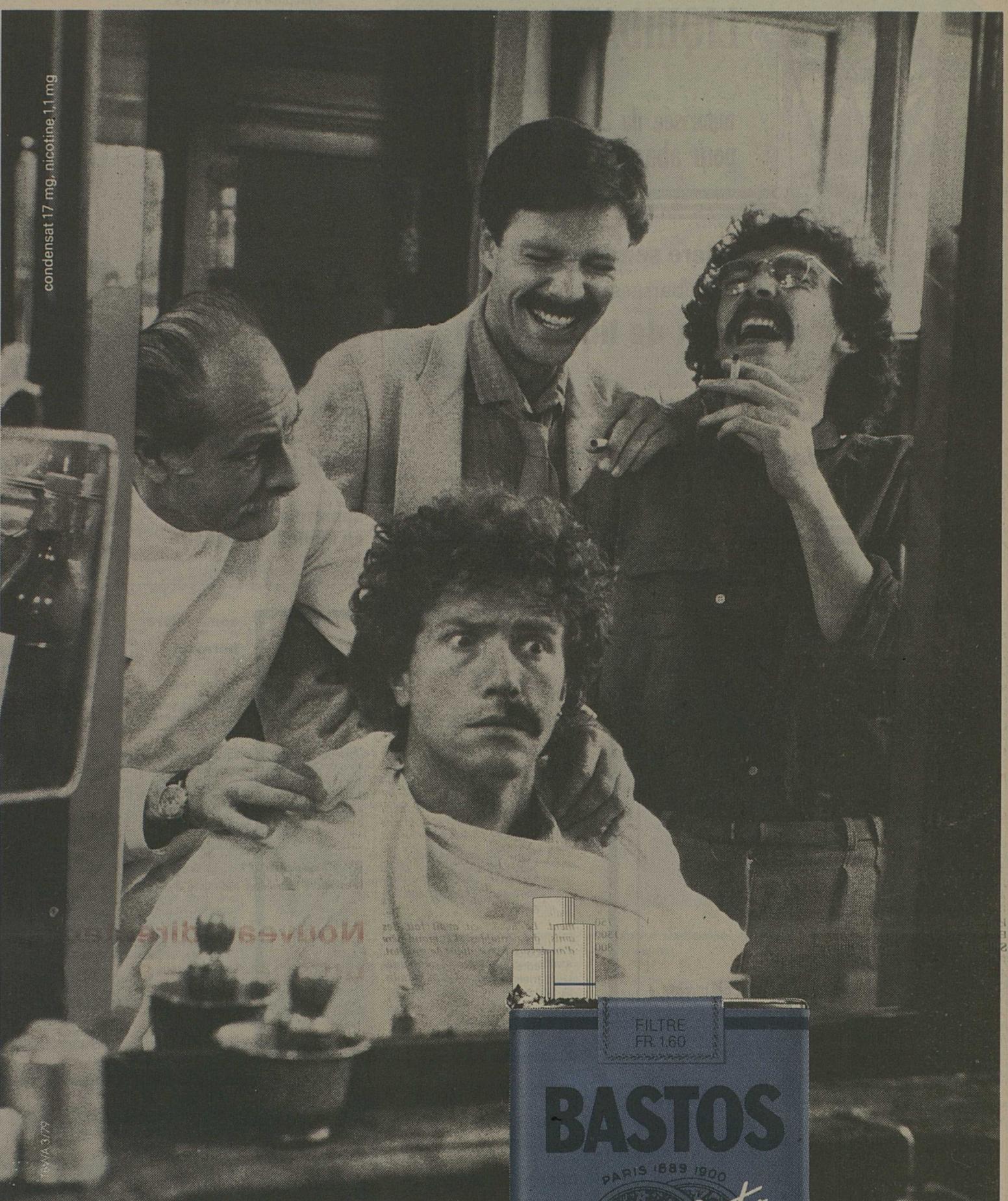
Nom : _____ 28

Prénom : _____ né(e)

Adresse : _____ N°

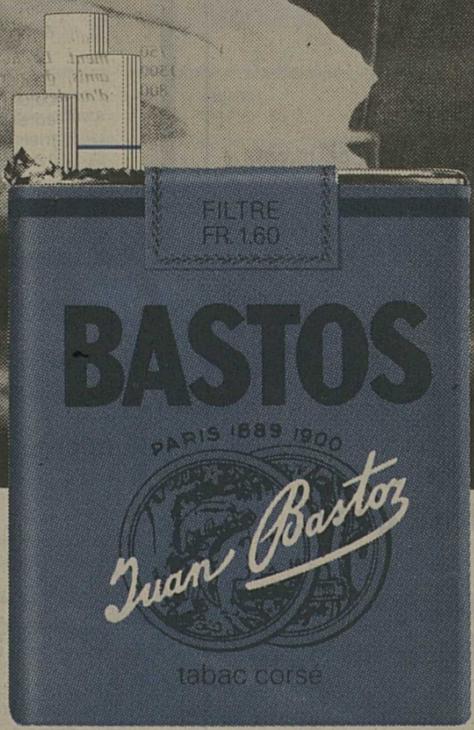
Localité : _____ Tél.

12 bis place Saint-François 1003 Lausanne
Ouvert : Lu-Ve de 13 à 19 h. et Sa de 10 à 16 h.



condensat 17 mg, nicotine 1,1 mg

Savoir fumer. Bastos.



Fr.1.60

Acheter des récipients

une bagatelle... ceci toutefois pour
autant qu'on ne cherche pas quelque
chose de précis. C'est alors seulement
qu'on apprend à apprécier un système:

système RAKO



GEORG UTZ AG 5620 BREMGARTEN ☎ 057 54040

TOUT TERRAIN

ARO 4x4
5 modèles à choix dès Fr. 18 990.-
Subside fédéral Fr. 5000.-.
Attelage garanti 5 t. Idéal pour le transport en montagne, 12 ch impôt, moteur 4 cylindres.



Suspension avant indépendante, 4 vitesses et réductions.

Auto-Chablais, 1860 Aigle

B pour une documentation - ou un essai ARO 4x4

O Nom, prénom: _____

N Adresse: _____

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais Un journal indispensable à tous.

Nouveau

Contre les maux de tête.

Par son dosage et son extrême solubilité, Aspro 500 permet d'atteindre et de dépasser le seuil de la douleur plus rapidement que les comprimés conventionnels. Parce qu'Aspro 500 est parfaitement dissout dans l'eau il est en fait mieux assimilé par l'organisme, d'où rapidité d'action et meilleure tolérance par l'estomac. Dès maintenant chez votre pharmacien ou votre droguiste.



ASPRO 500

20 comprimés effervescents totalement solubles

Maux de tête
Douleurs dentaires
Migraines
Influenza grippe
Douleurs rhumatismales

Plus rapide - plus efficace.



LIQUIDATION PARTIELLE

autorisée du 22 août au 13 octobre
pour abandon du rayon enfant

Dernière semaine!

Nous débarrassons le rayon enfants

Sur nos prix de liquidation

nous accordons

**50% de rabais
supplémentaire**



la Croisée - Sion

Entreprise Jack Geneux S.A.
cherche

étancheurs qualifiés

Salaire élevé.

Tél. 021/24 63 26. 22-7229

URGENT!
Auberge du Tunnel, Martigny,
cherche

une sommelière

Entrée tout de suite.

Se présenter ou téléphoner au
026/2 27 60. 36-1290

Conducteur de travaux

diplômé, maîtrise fédérale de maçon
disponible trois demi-journées par se-
maine, offre services à bureau d'ingé-
nieur, d'architecte ou entreprise.

Conditions favorables.

Faire offre sous chiffre P 36-31012 à Pu-
blicitas, 1951 Sion.

Cabinet dentaire
région Bas-Valais
cherche

apprentie aide en médecine dentaire

Faire offre sous ch. P 36-30964
à Publicitas, 1951 Sion.

Cherche

**sommelière
et
barmaid**
de 15 h. à la fermeture

Café du Palais,
Genève
Tél. 022/29 56 54.
144.216.566

Valais.

Nous cherchons des ménagères pour
travail accessoire intéressant comme

enquêteuses

(interviews)

Si vous disposez de temps libre pendant
une période assez longue, veuillez nous
appeler au 01/53 35 35, Mlle Christine
Treier, Isopublic, institut suisse d'opinion
publique, Zurich (Institut suisse Gallup
avec ses enquêtes régulières, intéres-
santes). 90-1025

Hôtel de la Gare, relais du Vigno-
ble, famille A. Darbellay, Charrat
cherche

une sommelière

Entrée: début novembre.

Tél. 026/5 36 98.



**A la boucherie
GRANDE ACTION
D'AUTOMNE**

**Lard séché
du Valais**

le kg **10.50**

Uvrier-Sion
Roche (VD)

PARKING GRATUIT
ESSENCE
1.05

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



TOURING-CLUB SUISSE

Le siège central du TCS à Genève cherche,
pour sa division «Etranger» de l'assurance
de protection juridique ASSISTA S.A.

une secrétaire

(bonne dactylo)

de langue maternelle française.

- Horaire variable.
- Travail dans petite équipe.

Les offres, avec curriculum vitae, certificats
de travail, photo et prétentions de salaire,
en mentionnant la référence Q70, sont à
adresser au chef du personnel du Touring-
Club Suisse, rue Pierre-Fatio 9, 1211 Ge-
nève 3.

18-1996

Par suite de départ, les **Services industriels
de la commune de Sierre** désirent repourvoir
le poste de

secrétaire de direction

Ce poste est destiné à une personne de for-
mation commerciale, avec diplôme d'école
de commerce ou de fin d'apprentissage, ayant
plusieurs années de pratique, apte à assumer
des responsabilités et connaissant la langue
allemande.

Nous offrons une place de travail stable avec
les avantages sociaux propres à une adminis-
tration et un salaire conforme aux capacités
et selon notre échelle de traitements en vi-
gueur.

Les offres d'emploi manuscrites, avec curri-
culum vitae et certificats de travail, sont à
adresser à la direction des Services indus-
triels de la commune de Sierre, jusqu'au
18 octobre 1979.

36-50

On cherche pour Sierre

une sommelière

Travail par équipe

une femme de ménage

trois heures, trois fois par semaine

Restaurant-pizzeria Chez André.
Tél. 027/55 12 08.

36-1301

Maison VUGO S.A.
Agencement de cuisines
3960 Sierre
cherche, pour entrée immédiate
ou à convenir

un ébéniste- polisseur

Tél. 027/55 64 43.

36-7433

Gesucht per sofort für den Kanton Wallis
bilingue F/D

Agenten-Top-Verkäufer

Als Exklusivvertretung für die Schweiz,
sind wir im Besitze einer absoluten
Schweizer-Markt-Neuheit, es sollen sich
nur **Top-Leute**, welche an Hand Ihrer Fä-
higkeiten bestrebt sind, **Spitzengehälter**
zu verdienen, melden.
Offerten unter Chiffre H 03-991309 an
Publicitas, 4010 Basel.

Commerce de Sion engage

première vendeuse responsable.

Capable de diriger du personnel.
Poste intéressant et de confiance.
Si vous aimez la mode, une place
de longue durée.

Faire offre avec curriculum vitae
et photo sous chiffre 36-900454 à
Publicitas, 1951 Sion.
Discrétion assurée.

Entreprise des plus modernes
d'Europe

**fabrique des boîtes
à fromage en tout genre
des cageots
à fruits et légumes
de toutes dimensions**

Livraisons à domicile.
Prix imbattables.

Etablissements René Lacroix
39 Bois d'Amont, Jura (France)
Tél. 0033/84-60 03 63.

**Avez-vous de l'initiative
et êtes-vous indépendant?**

Si oui, rejoignez notre équipe comme

représentant

(activité précédente peu importante).

Nous demandons:

- assiduité et engagement total

Nous offrons:

- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- revenu garanti, frais et commissions
- prestations sociales modernes.

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont
priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14835 RB
à Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden.

Nom: Prénom:

Rue: Date naissance:NF

Localité:

Tél.: Profession:

ORDRE DE LA CHANNE



Vendredi 12 octobre, 20 h. 30
Simplonhalle Brigue

Chapitre de dégustation

et

grand gala musical

donné par le

BRASS-BAND 13 ÉTOILES

champion suisse et 4e au récent championnat d'Europe

les Chanteurs de l'ordre de la Channe

Prix de la soirée: Fr. 30.- (concert, dégustation et collation compris)

Location des billets: **Musical Brigue, 028/23 30 66**

Musical Viège, 028/46 32 77

Secrétariat ordre de la Channe, 027/22 83 52

Pas de vente de billets à l'entrée

36-5001

Election au syndicat chrétien



Les deux présidents, à gauche, M. Rémy Bagnoud démissionnaire, à droite, M. Sylvain Massy, nouveau président.

SIERRE (A). - Dimanche s'est tenue aux Pontis l'assemblée générale de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens, secrétariat de Sierre. Cette fédération qui compte quelque trente-huit sections était présidée

par M. Rémy Bagnoud. Dans son discours d'ouverture, le président émit les souhaits de faire progresser le mouvement. Il appartient à M. Marcelin Mudry de procéder à l'appel des sections et du nombre de

délégués. Puis, M. Eric Salamin communiqua que la prochaine rencontre aura lieu à Salquenen, sous la responsabilité de M. Ego Cina. Après la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée par M. Robert Bachmann, les participants ont pris connaissance de la situation financière qui est tout à fait satisfaisante. Plusieurs rapports ont été présentés, notamment celui des sections et de leurs activités, ainsi que celui traitant des secrétaires. Au chapitre des élections statutaires, l'assemblée a accepté la démission du président Rémy Bagnoud qui, après de nombreuses années au service de l'action syndicale, se retire pour prendre une retraite méritée. L'assemblée a élu M. Sylvain Massy qui devient ainsi le nouveau président. M. Marcel Savioz, secrétaire syndical, donna diverses communications et souhaita que le mouvement demeure toujours aussi vivant.

Lors du repas qui suivit, le président de la fédération, M. Vital Darbellay fit un brillant exposé. Il exhorta l'assemblée à ne jamais baisser les bras et à se munir de courage, face à la situation à venir.

Chauffeurs reconnaissants



La chapelle de Notre-Dame-des-Pontis.

VISSOIE (A). - Chaque année, le premier dimanche d'octobre, une messe est célébrée à la chapelle de Notre-Dame-des-Pontis. Ce lieu de culte fut construit en 1947 par les chauffeurs des autobus qui emprun-

tent la route de la vallée d'Anniviers. Afin d'obtenir toujours la protection divine sur les chauffeurs et leurs passagers, une messe à laquelle les familles assistaient a été célébrée par le curé Comina. Il est à relever qu'à

ce jour, aucune victime n'est à déplorer sur les bus et cars circulant dans la vallée.

Puisse les prières de tous les participants, maintenir cette protection toute providentielle.

La Constitution en question

SIERRE (A). - Le Fifty One Club de Sierre invitait le public à une conférence donnée par le professeur Charles-Albert Morand. Trente personnes seulement garnissaient les

premiers rangs de la grande salle de l'hôtel de ville. Après la bienvenue, souhaitée par le président du Club, il appartient à M. Edmond Perruchoud de présenter l'orateur de la soirée. Le professeur Morand développa le thème relatif à la révision de la Constitution fédérale. Il aborda notamment les problèmes de la réparti-

tion des compétences entre la Confédération et les cantons. L'orateur fit un exposé brillant. Le public put ensuite s'exprimer sur ce sujet d'actualité.

Notre photo: le professeur Morand lors de la conférence, entouré de membres du Fifty One.



Pour une anthologie de science-fiction: conférence à Sierre

SIERRE (ag). - La dernière des conférences prévues dans le cadre de la Première quinzaine valaisanne de science-fiction avait lieu vendredi soir au Mini-Théâtre de l'ASLEC.

Un spécialiste, M. Pascal Ducommun, vint à cette occasion dans la cité du soleil traiter du thème « Pour une anthologie de science-fiction ».

Ayant travaillé à de très nombreuses reprises avec M. Pierre Versins, célèbre polygraphe et initiateur de la « Maison d'Ailleurs » à Yverdon, M. Ducommun connaît bien son sujet. Il releva par exemple les différents aspects que peut prendre une anthologie. Propre à la science-fiction, ces recueils de nouvelles sont classés par thèmes, par auteurs, par pays, etc.

« Il faut vingt ans de lecture assidue pour connaître bien la science-fiction, s'en faire une idée précise. Chargé de collecter en Suisse une série de textes destinés à la parution sous forme d'anthologie, d'envisager l'organisation dans notre



M. Pascal Ducommun, vendredi soir à Sierre.

pays, d'une convention européenne de SF, M. Pascal Ducommun sut captiver son auditoire, les questions ne manquant pas de surgir.

Statistiques paroissiales de Sierre

Paroisse de Ste-Catherine

Baptêmes

15 août: Jimmy Salamin, de Charles et Marie-Thérèse Lorétan. 18 août: Christian Pont, de Jean-Pierre et Marie-Thérèse Vilchis. 19 août: Sabine Dorsaz, de Jean-François et Edith Steiner. 26 août: Anouchka Schwery, d'Eric et Sonia Rywalski. 1^{er} septembre: Anne Bolliger, de Martin et Elisabeth Brechbühl. 2 septembre: Joan Caquereau, de Jacques et Juliette Benelli. Frédéric Valentini, de Jean-Yves et Ursula Gimmi. Sabrina Deschanel, d'Emile et Edmée Dubuis.

Mariages

10 août: Christian Martin d'Hermann et Marguerite Nef, de Léon. 24 août: Christian Zufferey, de Norbert et Marie-José Bonvin, de Nestor. 1^{er} septembre: Pascal-Alain Zufferey, de Georges et Béatrice Clivaz de Marcel. Guy-Michel Abbet de Marius et Patricia Walpen d'Alfred. Jean-Daniel Solioz, de Roland et Sylviane Jeandupeux, d'André. 2 septembre: Salvatore Cifelli, d'Antonio et Pura Conde de Luis.

Décès

19 août: Ida Friziani, de 1904. 20 août: Roger Zwissig, de 1942. 26 août: Denis Favre, de 1893. 31 août: Guido Berclaz, de 1931. 2 septembre: Octavie Vocat, de 1898.

Paroisse de Sainte-Croix

Baptêmes

26 août: Nadine Nanchen, de Fernand et d'Aline Faust. Christophe-Olivier Antille, de Paul-André et de Gilda Rey.

Mariage

28 juillet: Armand Bottani, de Carlo et Annelise Zuber, de Michel.

Décès

7 août: Justine Rey, de 1896. 27 août: Léon Zufferey, de 1895.

GASTRONOMIE

CAFÉ-RESTAURANT
Auberge du Pont
Tél. 027/31 22 31

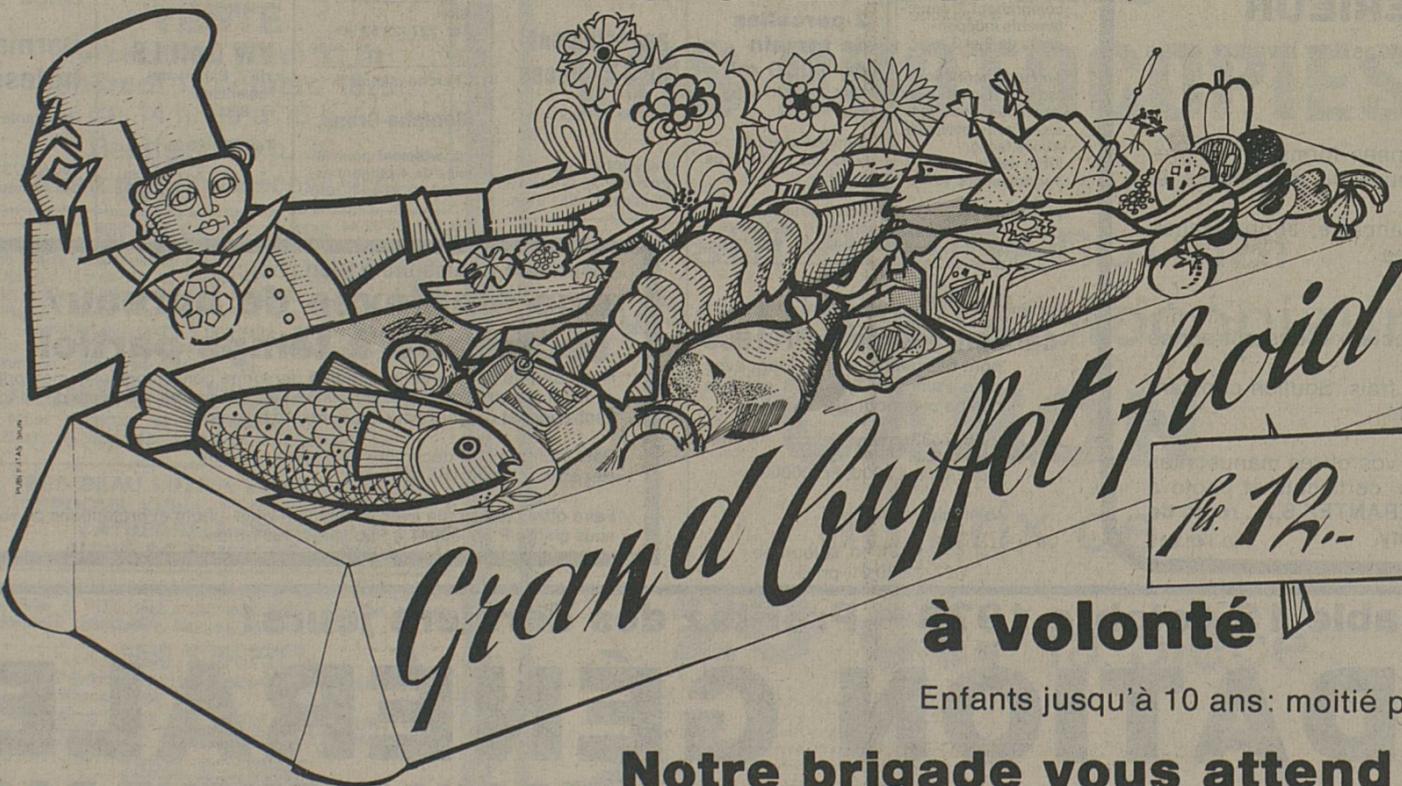
UVRIER / ST-LÉONARD VS

Les nouveaux patrons vous proposent

leur gamme de spécialités françaises

Fam. M. Pelloquin
Fermé le mercredi

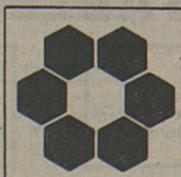
Notre restaurant MANORA vous propose
samedi 13 octobre
de 18 h. 30 à 22 h.



Grand Buffet froid
Fr. 12.-
à volonté

Enfants jusqu'à 10 ans: moitié prix

Notre brigade vous attend!



PLACETTE

NOËS-SIERRE

L'amour c'est...



...espérer qu'il lui faudra longtemps pour fermer votre collier.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved
© 1977 Los Angeles Times

Avec l'Association des amis du théâtre populaire du Valais Sauver nos plus belles traditions

RAROGNE. - Vendredi s'est réunie à Rarogne l'assemblée générale des délégués de l'Association de théâtre populaire du Haut-Valais, sous la présidence de M. Bernard Kreuzer. La présence du chanoine A. Carlen, que l'on nomme amicalement « le pape du théâtre haut-valaisan » a été particulièrement soulignée.

L'association regroupe les sociétés théâtrales de Saint-Nicolas, Rarogne, Saas-Grund, Stalden, Bellwald, Obergoms ainsi que le groupe folklorique de Simplon-Village et les scènes de Brigue et de Mörel, soit un total de plus de 400 membres. L'association en est à sa première année, puisqu'elle a été créée le 25 novembre 1978.

La tradition du théâtre populaire était très vivace dans le Haut-Valais, mais la situation est devenue critique. C'est pour éviter que cette excellente tradition ne disparaisse que l'association a été créée.

Il est donc évident que l'on n'en est qu'au début du redressement, même si l'on peut déjà reconnaître qu'un pas a été accompli. Un gros effort doit être fait dans le domaine de la coordination, cela ne vient pas tout seul. Le Département de l'instruction publique a promis un subside de 3000 francs et c'est encourageant. La participation à l'assemblée a été très fournie, et c'est là une promesse pour l'avenir.

Le président Kreuzer a déploré que d'une manière générale on ne mette en évidence, dans la presse, que les grandes scènes, que les troupes célèbres. Les troupes populaires des villages, qui cultivent pourtant avec amour nos traditions, les font aimer de la population en présentant presque toujours des pièces remarquables, ne trouvent presque pas de place dans les journaux, et encore moins dans les media audio-visuelles. Il faudrait que cette situation change, si l'on ne veut pas condamner notre théâtre populaire, porteur de la vraie culture de notre pays.

Les teneurs de registre de Conches en assemblée

ULRICHEN. - Les teneurs de registre du district de Conches ont tenu hier leur dernière séance de travail de l'année liée à l'assemblée générale annuelle. Le président de l'association, M. Vitus Kreuzer, a relevé la présence du président de la commune, M. Bernhard Imoberdorf et des représentants de l'administration cantonale, MM. Anderegg, Kummer, Plaschy et Murrmann, qui font d'ailleurs un véritable marathon en

assistant à toutes les assemblées des teneurs de registre, en ce qui concerne les dispositions légales qui ont été modifiées.

Divers membres ont été honorés, en raison de leur ancienneté de service.

Après l'apéritif offert par la commune, les participants se sont retrouvés pour le repas de midi, où la discussion sur les problèmes professionnels a continué.

Une rencontre internationale de rotariens à Brigue

BRIGUE-BREITEN. - Au cours de ce dernier week-end a eu lieu à Brigue et à Breiten une rencontre amicale entre les rotariens d'Allemagne, du Liechtenstein et de Suisse.

Les participants sont arrivés le jeudi à Breiten-Mörel. Le vendredi ils ont fait une excursion, de Hohentenn à St. German, sur le chemin panoramique du BLS. On a dégusté la raclette à midi.

Samedi, les rotariens étaient à la Riederalp, où ils ont visité le « Naturetum » et la forêt d'Aletsch.

Le soir, la commune de Brigue-Glis a offert l'apéritif dans la cour du château Stockalper, puis d'excellentes productions folkloriques ont été offertes aux participants, par le « Volksliederchor » du Haut-Valais dirigé par M. Félix Schmid et l'orchestre champêtre valaisan « Ta-

fernu-Büobu ». La « Musique des jeunes » de Brigue sous la direction de M. Erwin Brutsche, a égayé l'apéritif.

M. Alois Grichting, président du Rotary de Brigue, a salué ses hôtes, en faisant un court exposé sur l'histoire haut-valaisanne et plus particulièrement sur l'épopée de Gaspard de Stockalper.

Le dîner, servi au « Schlosskeller » a permis aux invités d'apprécier toutes les finesses de la gastronomie valaisanne et toute la saveur de nos vins.

Cette réunion internationale avait été organisée par le past-gouverneur Strässle (Suisse) et M. Barth (Allemagne). Ce fut une réussite sur tous les plans. Elle a été une nouvelle preuve de la valeur du Rotary, en tant qu'élément de liaison internationale et humaine.

Avec les officiers d'état civil du Haut-Valais

MÖREL. - L'Association des officiers d'état civil du Haut-Valais a tenu son assemblée annuelle samedi à Mörel, sous la présidence de M. Elias Kuonen. Le président a salué la présence du curé Johann Imoberdorf, du conseiller aux Etats Odilo Guntern, du conseiller national Paul Biderbost, du président de la commune, M. Seraph Tenisch, de M. Hermann Imboden, chef du service cantonal de l'état civil, et de la délégation de l'association sœur du Bas-Valais.

L'ordre du jour statutaire s'est

L'Ordre de la Channe accueille le « Brass Band 13 Etoiles »

BRIGUE. - Dans le cadre du chapitre des Treize Etoiles, le « Brass Band 13 Etoiles » sera le vendredi 12 octobre l'hôte d'honneur musical de l'Ordre de la Channe.

Ce chapitre se déroulera à la « Simplonhalle » dès 20 heures. Le célèbre ensemble de cuivres valaisan vient de remporter avec brio la 4^e place du championnat d'Europe des ensembles de cuivres à Londres, se classant au 1^{er} rang des formations continentales.

Les amateurs de musique auront également le plaisir d'écouter les chanteurs de l'Ordre de la Channe. La soirée comprend le concert, la dégustation de plusieurs crus du Vieux-Pays, ainsi qu'une agape.

Les personnes qui s'intéressent peuvent s'inscrire au secrétariat de l'Ordre de la Channe, tél. 027 -

22 83 52, à « Musical Brigue », 028 - 23 30 65 ou à « Musical Viège », 028 - 46 32 77, jusqu'au 10 octobre.

Condamnation d'un entrepreneur accusé de polluer les eaux du Simplon

GONDO-SELLE (mt). - Un entrepreneur très connu dans la région de la frontière, M. Carlo B., titulaire d'un laboratoire moderne pour le travail de la pierre installé sur les bords de la Diveria qui prend sa source au Simplon, vient d'être condamné à une forte amende pour être accusé d'avoir pollué le cours d'eau

dans lequel sont déversées les eaux usées de son entreprise.

Cette sentence fait d'autant plus de bruit de ce côté et de l'autre de la frontière que le condamné se trouve être le seul industriel de toute la région à avoir mis en fonction une station d'épuration complètement automatique...

800 têtes de la race bovine helvétique au marché-concours

BRIGUE-CRODO (mt). - 800 têtes de la race bovine, dite brune helvétique ou des Alpes, ont été présentées, samedi dernier, au traditionnel marché-concours du val Antigorio, tenu au village de Crodo, voisin de la frontière. La manifestation s'est déroulée en présence du ministre italien de l'agriculture entouré de nombreuses personnalités du monde agricole. Il s'agit d'une importante occasion pour analyser le secteur de

la zootechnie considérée comme déterminante pour l'avenir de l'économie de montagne. On y a constaté une sensible amélioration de la qualité du bétail ainsi qu'une considérable augmentation de la production.

A noter que dans les quatre villages de la vallée, on compte 180 éleveurs pour 1500 pièces de gros bétail et 1200 moutons.

Les tireurs de Loèche ont un nouvel étendard

LOÈCHE-VILLE. - La « Schützenzunft Leuk » a inauguré dimanche un nouvel étendard. La Société des tireurs de Loèche aurait déjà joué un rôle au XV^e siècle.

Elle continue encore à ce jour la tradition des vignes de la société, soignées par les membres, et dont le vin est servi aux grandes occasions.

Le nouveau drapeau a été béni par le père Grand, membre de la confré-

rie, au cours d'une messe célébrée à la chapelle de Ringacker. Puis les sociétaires se sont rendus en cortège à leur local, la Schützenlaube du stand, où l'on a pris le repas, servi selon les rites prescrits.

Finalement le « tir à la fleur », dont les règles sont également très anciennes, s'est déroulé dans la bonne humeur.



cherche, pour compléter son équipe de vente

COLLABORATEUR AU SERVICE EXTÉRIEUR

capable de traiter à tous les niveaux de la branche.

Nous demandons:

Une personne de bonnes formation et présentation, faisant preuve de dynamisme et d'initiative.

Langue maternelle française, connaissance de l'allemand souhaitée.

Age idéal: 25 - 38 ans.

Nous offrons:

Tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Voiture, indemnité de frais. Soutien constant de vente et de publicité.

Adressez sans tarder vos offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats et photo à **BOISSONS DÉSALTÉRANTES S.A., route de Sorge 2, 1030 Bussigny.**

140.148.041

A vendre à Crans-sur-Sierre

appartement de 3 pièces meublé

Confort, vue, soleil.

Fr. 125 000.-

Tél. 027/55 26 30.

*36-302559

Haute-Nendaz (VS)

A vendre ou à louer

chalet récent

meublé et équipé, comprenant 2 appartements indépendants de 2 et 3 p.

Ameublement confortable, livings avec cheminée, endroit calme avec belle vue. Accès facile. Libre dès le 1er novembre 1979.

Faire offre sous chiffre P 36-30922 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

camion Saurer 5 DF 1968

pont basculant, 4 m 50 long, avec grue Palfinger Typ 7500 entre la cabine et le pont, Fr. 55 000.-

Opel Blitz 1970

pont 4000 x 2000, Fr. 6000.-

Véhicules expertisés.

Tél. 027/22 74 10, la journée 027/22 80 01, privé.

A louer à Sion périphérie immédiate de la ville

magnifique appartement de 4 1/2 pièces

avec cheminée française, situé au dernier étage, construction soignée, verdure, chaînes TV.

Tél. 027/22 04 44.

143.157.860

A vendre aux Rinduez sur-Vex, près des Collons, alt. 1500 m

2 parcelles de terrain de 1000 m2

pour construction de chalets.

Complètement équipées, en bordure de route.

Ecrire sous chiffre P 36-302548 à Publicitas, 1951 Sion.

Saxon - à Ecône

A vendre

terrain de 4000 m2

Zone industrielle.

Ecrire sous chiffre P 36-31008 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche à louer ou à acheter

appartement de 3 1/2 pièces

en ville de Sion.

Faire offre sous chiffre P 36-900455 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre d'occasion

compresseur électrique

380 volts, 200 litres, complet, avec assécheur et manodétendeur, parfait état, Fr. 1700.-

compresseur électrique

220 volts, 25 litres, complet, avec assécheur et manodétendeur, comme neuf, Fr. 750.-

R. Leuenberger Machines-outils Rue de Lausanne 61 Sion.

Tél. 027/22 52 90.

*36-4439

Cherche à louer à

Montana-Crans

appartement pour famille de 4 personnes, du 22.12.79 au 5.1.80

Tél. 021/36 32 44.

Particulier vend pour cause imprévue

salon de style Louis XIII

Etat de neuf. Prix à discuter.

Tél. 026/2 66 10 heures des repas.

*36-401040

A vendre

Fiat 128

1978, Spécial Suisse. 4 portes, 15 000 km. Fr. 8000.-

VW Golf LS

1977. Parfait état. Expertisée. Fr. 8200.-

Tél. 027/86 31 25 86 34 07 midi ou soir

*36-2931

Menuiserie-charpente Paul Défago S.A. Champéry cherche

ouvriers qualifiés

Tél. 025/79 12 05.

*36-100646

Bar Till

Rue des Alpes 14 Genève cherche

barmaids hôtesse

Débutante acceptée.

Tél. 022/31 83 48 dès 17 heures.

18-31310

Institution valaisanne à Sion cherche une employée de bureau / secrétaire à temps partiel

Nous offrons une bonne situation à personne consciencieuse, méthodique, sachant travailler de manière rapide et indépendante. Ce poste demande de l'entregent et du goût pour les contacts humains.

Date d'entrée: 1er décembre 1979 ou à convenir. Réponse et discrétion assurées.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffre P 36-30947 à Publicitas, 1951 Sion.

Fermeture irrévocable 15 octobre 1979 - Profitez des derniers jours!

LIQUIDATION GÉNÉRALE DE VÊTEMENTS ET TISSUS À DES PRIX INCROYABLEMENT BAS

Pour dames:

Pantalons (5.-), jupes (9.-), robes laine (30.-), blazers (29.-), manteaux laine (40.-), pantalons du soir (20.-), gilets (5.-), imperméables (59.-), jeans, pantalons de ski (dès 15.-), etc.

Pour messieurs:

Pantalons (dès 25.-) Blousons (29.-) Jeans, pantalons de ski (39.-)

Pour enfants:

Pantalons Salopettes (9.-) Pantalons ski

COUPONS TISSUS

dès 2.-/3.-/4.- le mètre pour vêtements et ameublement Fournitures COUTURE

Ouvert sans interruption du lundi au vendredi, de 9 h. à 18 h. 30 Samedi de 9 h. à 17 h. - P derrière Centre Coop

Dans le cadre d'un concordat par abandon d'actif, il sera procédé à une liquidation totale d'un énorme stock.

Le liquidateur de DUMAS & EGLOFF S.A. Fabrique de vêtements, 1618 CHATEL-ST-DENIS (FR)



MURATTI 2000
Aroma Plus

MURATTI 2000
Aroma Plus

NOUVEAU: Extra Longs

7 mg 0,6 mg
Condensat Nicotine

9 mg 0,8 mg
Condensat Nicotine

Muratti 2000
Aroma Plus

...avec du goût.

**IMPORTANTE
VENTE
AUX ENCHÈRES
D'ANTIQUITÉS**

**1000
NUMÉROS
AU PLUS OFFRANT**

**Cessation de commerce de la
Maison de la Diète, Sion**

A la salle de Saint-Guérin
rue de Lausanne
entrée de Sion en venant de Martigny.
Parc à proximité immédiate.

VISITE
Samedi 6, dimanche 7
et lundi 8 octobre 1979
de 14 h. à 20 h.

VENTE
Mercredi 10, jeudi 11 et
vendredi 12 octobre 1979
de 14 h. 30 à 18 h.
Reprise à 20 h. 30.
Samedi 13 (si nécessaire)

MEUBLES D'ÉPOQUE

Très beaux vaisseliers en bois dur et en sapin - commodes Louis XIV, Louis XV et Louis XVI valaisannes - bahuts XVIe, XVIIe, XVIIIe valaisans - tables Louis XIII - quantité suites de chaises - meubles peints, armoires, coffres, lits, etc. - buffets deux corps - fauteuils - salons Louis XIII et Louis XVI dorés - armoires noyer - crèdences - bureau-commode - armoires d'angle, etc.

TABLEAUX XVIIe, XVIIIe, XIXe et XXe
T. Ribot, François de Ribaupierre, C. Meill, F. Fex, D. Bussy, A. Bridgman, gravures de Bosshart, etc.

**TRÈS BEAU LUTRIN EN FER FORGÉ
ÉPOQUE XVIIIe, VENANT DE LA
CATHÉDRALE DE SENS,
SIGNÉ DE P. MAGET, 1761**

Fers forgés, crémallères, bronzes, mortiers, cuivres, serrures XVIIe et XIXe, clés anciennes, fers à gaufres, lustres hollandais, chandeliers, lampes, étains, etc.

BOIS SCULPTÉS

Vierges à l'Enfant, pietà, très beau saint Jean, christ, bois, ivoires et bronzes, etc.

GLACES BOIS DORÉ - BIBELOTS - PLUSIEURS VITRINES D'EXPOSITION - OBJETS POUR ANTIQUAIRES, etc.

TAPIS D'ORIENT

Grand Kirman - Tapis du Caucase antiques Kazak, Derbend, Karabag - Hertz - Bird - Jend - Kallardach - Kasghai - Afghan - Bocchara russe - Ispahan Serafian - Fins - Wiss - Tebriz - Belouch, etc.

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

Chargé de vente: MICHEL MARGUET
commissaire-priseur, rue de la Paix 4,
Lausanne. Tél. (021) 23 22 27
Membre de la Chambre vaudoise des commissaires-priseurs et des experts d'art ancien.

ANNONCES DIVERSES

**Pour
une
coiffure
plus
jeune**

Salon Bel-Etage
Bât. Richelieu
2^e étage
Sion
☎ 027/22 59 86

Mayens-de-Riddes (VS), liaison directe avec Verbier, à vendre directement du propriétaire

**terrains
parfaitement équipés**

pour construction de chalets, avec route d'accès et autorisation de bâtir. Parcelles de 700 à 1085 m².

Renseignements: M. Michel Schyrr
1814 La Tour-de-Peilz.
Tél. 021/54 15 48. 36-2686

A louer à Sion, à l'avenue du Grand-Champsec, à 800 m du nouvel hôpital

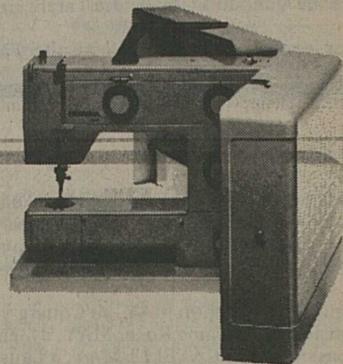
**appartements
de 3 1/2 - 4 1/2 pièces**

tout confort, dès Fr. 352.-/376.50 plus charges.

Libres dans l'immédiat ou à convenir.

Renseignements: régie J. Pellet
Rue de la Dent-Blanche 20, Sion.
Tél. 027/22 16 94. 36-263

**Bernina
doit sa
perfection
à son extrême
simplicité d'emploi**



Nos clientes se plaisent à le redire constamment.

BERNINA

Martigny: René Waridel, avenue de la Gare, tél. 026/2 29 30

Monthey: Maurice Galletti, place de Tübingen 1, tél. 025/71 38 24

Sion: Constantin Fils S.A., rue des Remparts 21, tél. 027/22 13 07

Sierre: C. Plachy

BERNINA

La bonne connaissance de votre grand-mère

A vendre

pommes Golden

d'encavage, par caisse de 25 kg. A prendre sur place avec ou sans emballage dès le 15.10.1979 ainsi qu'une

machine à laver

Hoover, complètement révisée. Tél. 026/2 16 15., vers 12 h. 15.

*36-401041

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant - laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.



Rennie
pour mieux digérer

Soulagent indigestions, aigreurs, hyperacidité, lourdeurs, brûlures, dyspepsie, flatulences

**Rennie agit vite
dans
l'estomac**



**DÈS AUJOURD'HUI
TOUTES
VOS PHOTOCOPIES**

sur papier normal
avec notre photocopieur

CANON

au prix de

20 ct. la pièce

Gonset

SION



Madame Valérie BESSO-TARELLI, en Italie ;
Madame et Monsieur Elso FONTANA-TARELLI, leurs enfants et
petits-enfants, en Italie ;
Monsieur et Madame André TARELLI, leurs enfants et petits-
enfants, à Sion et Lausanne ;
Monsieur et Madame Alesté VOUILLOZ et leurs filles, à Montorge et
Martigny ;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph VOUILLOZ ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jean ROSSET-VOUILLOZ ;
Monsieur Georges GILLIÉRON, à Lausanne ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond
chagrin de faire part du décès de

Madame Cécile TARELLI

née VOUILLOZ

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-
maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et marraine,
décédée dans sa 85^e année, le 8 octobre 1979, munie des sacrements
de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en la cathédrale de Sion, le
mercredi 10 octobre 1979, à 11 heures.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Le corps repose au centre funéraire de Platta, à Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Les employés de l'entreprise A. Tarelli, à Sion

ont le regret de faire part du décès de

Madame Cécile TARELLI

mère de leur patron, M. André Tarelli.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Augusta MAY-LUISIER, à Fontenelle ;
Madame Rose GEHRIG-MAY, à Lausanne ;
Famille Jean TOMASELLI, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
Famille feu Maurice MAY, leurs enfants et petits-enfants, à Sembran-
cher ;
Famille feu Florentin MAY, au Cotterg ;
Monsieur et Madame Roger MAY, à Genève ;
Monsieur Silvio CATELLI-MAY, à Lausanne ;
Madame Céline SAUDAN, à Martigny-Combe ;
Famille feu Théophile CORTAY-BESSARD, leurs enfants et petits-
enfants, à Fontenelle ;
Famille feu Emile COLOMBIN-CORTAY, leurs enfants et petits-
enfants, à Fontenelle ;
Madame et Monsieur Marcel VOUILLOZ, leurs enfants et petits-
enfants, à Fully ;
Madame et Monsieur Roméo MEYER, à Fully ;
ainsi que les familles parentes et amies, ont le profond chagrin de
faire part du décès de

Monsieur Jules MAY

leur très cher époux, beau-frère, oncle, enlevé à leur tendre affection
dans sa 81^e année, le 8 octobre 1979, après une cruelle maladie
supportée avec courage, à l'hôpital de Martigny.

Domicile mortuaire : Fontenelle.

L'ensevelissement aura lieu en la salle paroissiale de Bagnes, au
Châble, le mercredi 10 octobre 1979, à 10 heures.

Repose en paix, tes souffrances sont finies.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le conseil d'administration,
la direction et le personnel
de Téléovronnaz S.A., à Leytron

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Camille CARRUPT

père de leur estimé chef d'exploitation, M. Martial Carrupt, et grand-
père de M. Pierre-Alain Carrupt, leur dévoué collaborateur et ami.

Les obsèques ont lieu à Leytron, aujourd'hui mardi 9 octobre 1979,
à 10 h. 30.



Monsieur Roger DELÉMONT et ses enfants Catherine et Nicolas, à
Prilly ;
Madame Alice ANTILLE, à Pully ;
Monsieur et Madame Gabriel ZUFFEREY-ANTILLE et leurs
enfants, à Lausanne et Zurich ;
Monsieur et Madame André PAPON-ANTILLE et leurs enfants, à
Sierre et Sion ;
Monsieur et Madame Georges FINK-ANTILLE, à Prilly ;
Monsieur et Madame Jean-Maurice VISINAND-DELÉMONT et
leurs enfants, à La Neuveville ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond
chagrin de faire part du décès de

Madame Josiane DELÉMONT- ANTILLE

leur très chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et
amie, enlevée subitement à l'affection des siens le 5 octobre 1979,
dans sa 50^e année.

Messe en l'église du Bon-Pasteur à Prilly, le jeudi 11 octobre 1979,
à 14 h. 15.

Honneurs à 15 heures.

Selon le désir de la défunte, le corps sera incinéré.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Montoie à Lausanne.

Domicile de la famille : 1008 Prilly, chemin de Belmonthoux 21.

*Que ton repos soit doux
Comme ton cœur fut bon.*

Cet avis tient lieu de faire-part.



L'administration, le comité coopératif,
la direction et le personnel
de la Société coopérative Migros Valais

ont le regret de faire part du décès, survenu le 6 octobre 1979 à
Martigny, de

Madame Isaïe JORDAN

mère de M. Emile Jordan, sous-directeur.

Les obsèques ont lieu à Dorénav, aujourd'hui mardi 9 octobre 1979,
à 15 heures.



Le parti démocrate-chrétien de Saxon

s'associe à la douleur de la famille de M. Eric Masserey, président du
parti, à la suite du décès de son père

Monsieur Edouard MASSEREY

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel
de la maison Ulrich-Fruits, à Sion

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Edouard MASSEREY

père de leur collaborateur et de leur collègue, M. Jean-Jacques
Masserey.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'entreprise Granges, Guérin & Roduit, à Fully

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Camille CARRUPT

père de son employé M. Claude Carrupt.



Heureux l'homme qui place en l'Eternel sa confiance.

Monsieur Jean-Pierre FREI et ses filles Carol et Magali, à Evionnaz ;
Monsieur et Madame Emile PERROD et leur fils Jean-Daniel, à La
Forclaz ;
Monsieur et Madame Georges GUEX et leurs enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Hans FREI et leurs enfants Jean-Henri, Daniel
et André, à Saint-Maurice ;
Mademoiselle Mélanie FREI et sa fille Sandra, à Monthey ;
Madame Marthe PERROD, à La Forclaz ;
Madame Aimée DUPERTUIS, à Renens ;
Madame Frida FREI-SCHLAPPRITZI, à Munchwilen ;
Madame Frida KRAKOW, à Konstanz ;
Les familles ÉTHENOZ, PERROD, BÉJUIN, DUPERTUIS, GROS
JEAN, BORGEAUD, MEILI, FREI, KELLER, ULHMANN
KÄGI, HUG, BAURIEDEL, SCHLÄPFER, SIEVERS et
BEHREND ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur
de faire part du décès de

Madame Arlette FREI-PERROD

leur très chère épouse, maman, fille, belle-fille, petite-fille, sœur,
belle-sœur, tante, filleule, marraine, nièce, cousine et amie, enlevée
tragiquement à leur tendre affection dans sa 27^e année.

Le corps repose en la chapelle de la clinique Saint-Amé à Saint-
Maurice, où la famille sera présente aujourd'hui mardi 9 octobre
1979, de 19 à 20 heures.

L'ensevelissement aura lieu à Evionnaz, le jeudi 11 octobre 1979, à
15 heures.

*L'Eternel l'a donnée
L'Eternel l'a reprise
Que Son Nom soit béni.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Martigny-Sports

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Cécile JORDAN

mère de M. Emile Jordan, membre d'honneur.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



Les enfants et petits-enfants, ainsi que les parents, amis et alliés, vous
font part du décès de

Madame veuve Julien COMMAND

sage-femme

Les obsèques auront lieu en la chapelle d'Abondance (Haute-Savoie),
le mercredi 10 octobre 1979, à 10 h. 30.

Rendez-vous est donné devant l'église.



Le ski-club La Flèche-Bleue
Dorénav, Allesse, Champex

a le pénible regret de faire part
du décès de

Madame
Cécile JORDAN

mère et belle-mère de ses mem-
bres Emile et Gisèle Jordan.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



Le FC Leytron

a la douleur de faire part du
décès de

Monsieur
Camille CARRUPT

à Leytron

père et grand-père de ses
joueurs Martial et Pierre-Alain.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



L'Association suisse
des arbitres
région valaisanne

a le douloureux devoir de faire
part du décès de

Monsieur
Adrien VERNAY

beau-père de son membre du
comité Jean-Claude Cottier.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



La classe 1919 de Saxon

a le regret de faire part du décès
de

Monsieur
Adrien VERNAY

leur contemporain et ami.

L'ensevelissement a lieu en
l'église de Saxon, aujourd'hui
mardi 9 octobre 1979, à 10 heu-
res.

Tribunal d'arrondissement d'Hérens-Conthey

Un cas sans précédent!

«Je fais tout ce qu'il me plaît, même pour embêter les autres»...

Le 29 juillet 1979, un feu de broussailles, entre Aproz et Fey, n'a été maîtrisé que grâce à l'intervention très rapide des pompiers de Nendaz et d'un hélicoptère d'Air-Glacières. Dégâts peu importants, mais grave danger provoqué par cet incendie intentionnel dont l'auteur a été rapidement identifié et qui n'a pas tardé à avouer avoir bouté le feu à quatre endroits différents.

Mais pourquoi ce geste? L'accusé, à cette question du président, garde le silence en répondant: «Je me suis déjà expliqué une fois, je ne veux pas le faire une deuxième.» Un accusé sans défenseur. Il a catégoriquement refusé l'avocat d'office que la justice mettait à sa disposition. Pourquoi? Silence total de l'accusé. Celui-ci a également refusé une expertise psychiatrique: «J'en ai subi une en 1971, ça suffit...»

Cet accusé qui refuse de se défendre, qui repousse l'aide réelle et sans aucun doute efficace qu'on lui offre, constitue un cas sans précédent qui laisse tout le monde songeur. Il a, bien sûr, un casier judiciaire lourdement chargé. Condamné en 1971 pour incendie intentionnel à Nendaz à 6 ans de réclusion, il a été libéré conditionnellement. Doté d'un métier appris en prison, il a réussi ses examens et a trouvé une bonne place. Il a aussi des circonstances personnelles à faire valoir qui le mettent au bénéfice d'une large clémence des juges. Mais il refuse de les plaider, se cantonnant dans le silence, plongé dans un noir fatalisme. On entend pourtant le procureur parler de ses ennuis conjugaux, de son état dépressif. Il aurait pu au moins approuver d'un signe

cette explication à sa rechute. Mais rien! Le président lui-même, décontenancé par une telle attitude, ne put continuer à tendre une perche systématiquement refusée.

Lors de l'enquête, ce récidiviste a déclaré: «Je fais tout ce qu'il me plaît, même pour embêter les autres.» Le psychiatre, après son premier incendie intentionnel, lui attribuait une idée fixe: vouloir faire mal aux gens par revanche contre le sort qui l'avait privé de l'affection que doit toute mère à son enfant. Cette fois-ci, abandonné par son épouse, déprimé, énervé par une querelle dans un café à propos de sa famille, il est allé bouter le feu à des herbes sèches.

Mais aux débats d'hier, il n'a voulu ni infirmer ni confirmer cette raison de son geste donnée lors de l'instruction. On reste confondu devant son silence et son refus quasi agressif de se défendre, alors que le procureur a demandé contre lui une peine de deux ans de réclusion, mais aussi le remplacement de cette peine par l'internement réservé aux délinquants d'habitude.

Le tribunal d'arrondissement (M. J. Pitteloud, président, MM. Franzé et de Preux, juges, M. Ph. Theytaz, greffier) se penchera sur ce cas sans précédent et communiquera par écrit son jugement.

L'engrenage infernal de la drogue

Au banc des accusés, assisté de M. Pierre Travelletti, un jeune homme de 20 ans. Il a commencé à fumer du haschisch à 16 ans. A 18 ans, esclave de la drogue, il allait n'importe où pour s'en procurer: à Aigle, Aix-les-Bains, Bâle, Amsterdam et ailleurs lorsqu'il n'en trouvait pas à Sion ou à Sierre...

Et puis le voici en Thaïlande, au Népal, hauts lieux fréquentés par les toxicomanes. Mais maintenant, le «H» a fait place à l'héroïne... Et pour pouvoir consommer, le jeune homme doit se livrer au trafic. M. Antonioli, procureur, établit qu'il a vendu au total 3600 doses. Comme l'accoutumance devient fatale à partir de 100 doses, c'est donc l'équivalent d'un trafic touchant 36 personnes qui est reproché à l'accusé.

c'est-à-dire une violation grave - par métier - de la loi sur les stupéfiants.

Ce toxicomane fait pourtant preuve de bonnes dispositions. Rentré d'Asie complètement ruiné moralement et physiquement, il s'est confié à un médecin. Il veut sortir de l'engrenage et il peut compter, dans ce but, sur l'aide de tous, y compris de la justice. Le procureur, estime en effet qu'une peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans lui permettra de continuer sa cure de désintoxication tout en l'aidant à s'aider lui-même à ne plus rechuter. M. Travelletti a relevé ces bonnes dispositions de son jeune client et a plaidé «la sauvegarde de son avenir» en demandant la clémence du tribunal et en soulignant la qualité de l'encadrement dont il profite depuis sa libération de préventive, à commencer par l'extraordinaire affection de sa famille.

Souhaitons, avec le procureur dont le réquisitoire modéré est un acte de confiance envers le délinquant, que celui-ci aura le courage nécessaire pour se montrer digne de l'aide qu'on lui accorde de tous côtés.

Le drame du Bois-Noir a fait une deuxième victime

La vie d'un autre blessé menacée

SAINT-MAURICE (phb). - Nous avons relaté, dans notre édition du lundi 8 octobre, le tragique accident de la circulation survenu dimanche, aux environs de 21 h. 30, à proximité du motel «Interlps», au Bois-Noir à Saint-Maurice.

Nous apprenions, hier, que cette collision particulièrement violente avait fait une nouvelle victime: Mme Arlette Frei-Perrod, épouse de M. Jean-Pierre Frei, chef ferrailleur, habitant Evionnaz. Mère de deux jeunes enfants, Mme Frei est décédée des suites de ses blessures à la clinique Saint-Amé à Saint-Maurice, aux premières heures de la matinée.

Vu la complexité de la collision, la police procédait, sur place, hier, à l'établissement exact des causes et des circonstances de l'accident qui devait impliquer trois voitures et un cyclomoteur. La circulation fut donc interrompue, hier jusqu'en fin d'après-midi, pour les besoins de l'enquête policière.

Les circonstances

De jour, sur place, un premier constat nous permettait de mieux cerner les origines du drame.

M. Fabrice Lopez venait de quitter son travail au motel «Interlps», aux environs de 21 h. 30. Il s'engagea au guidon de son cyclomoteur sur la route cantonale en direction de Saint-Maurice. Violentement heurté à l'arrière, par le véhicule de Mme Frei, il fut projeté sur la chaussée au moment où survenait en sens inverse une voiture vaudoise conduite

par M. Pierre Schutz de Sottens (VD). Cueilli de plein fouet, le cyclomotoriste fut tué sur le coup.

A la suite de ce premier accrochage, une autre effroyable collision devait s'en suivre entre le véhicule de Mme Frei, qui s'était déporté sur la gauche, et une voiture bernoise occupée par MM. Jean-Daniel Antonietti (le chauffeur) et deux passagers (MM. Edgar Jeanbourquin et Jean-René Trionez), qui circulait normalement en direction de Martigny.

On connaît le dénouement fatal de ce drame, encore que l'état de santé de Jean-Daniel Antonietti, nous a-t-on dit, suscite quelques inquiétudes.

Deux victimes: M^{me} Arlette Frei-Perrod



Mariée et mère de deux enfants, Carol 2 ans et Magali 6 mois, M^{me} Arlette Frei née Perrod était originaire de La Forclaz, Ormont-Dessous.

Née le 12 octobre 1952, elle effectua ses études primaires et secondaires à Ormont, avant d'œuvrer pendant plusieurs années, au sein de l'administration des CFF, à Genève et à Aigle notamment. Plus tard, elle devait travailler en qualité de secrétaire auprès de la maison Getaz-Romang. Installée depuis 3 ans à Evionnaz, elle unissait sa destinée avec celle de M. Jean-Pierre Frei.

M. Fabrice Lopez

Fils de Marcel et Marie-Louise Piccioni, né le 13 janvier 1961 à Boghari/Algérie, Fabrice Lopez, commis de cuisine, était employé depuis le 15 septembre dernier, dès son arrivée en Suisse, au motel Bois-Noir, «Interlps». Au moment de l'accident, il quittait cet établissement pour rejoindre sa sœur Patricia, infirmière à l'hôpital psychiatrique de Malévoz, avec laquelle il partageait un appartement à Monthey.

Hier, dans l'après-midi, Patricia avait le pénible devoir d'avertir sa famille et notamment ses parents établis à Nice. Le corps du défunt sera d'ailleurs ramené en France pour y être enseveli. Jeune, plein de vie et serviable, Fabrice Lopez faisait preuve de grandes qualités dans son travail où sa collaboration était d'ailleurs très appréciée.

Le NF présente aux deux familles si durement éprouvées ses condoléances émues et forme des vœux pour le prompt rétablissement des blessés.

Tribunal d'Hérens-Conthey

Après un accident au carrefour du Comte-Vert

Comparaissant devant M. Crittin (Hérens-Conthey) juge unique, un automobiliste est accusé d'une faute de circulation et d'ivresse au volant ayant provoqué un accident avec blessés au carrefour du Comte-Vert (Conthey). Le procureur, M. Antonioli, conclut que le dossier établit

ces deux délits pour lesquels il demande contre leur auteur une peine de 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. L'accusé soutient qu'il était en présélection, arrêté, lors de cet accident qu'il n'a donc pas pu provoquer. Il s'en prend d'autre part à la manière dont a été

effectuée la prise de sang. Ce qui permet à son avocat, M. R. Dallèves, de plaider l'acquiescement. Cette conclusion est combattue tant par la partie civile (M. G. Perraudin) que par le procureur qui confirment leurs demandes d'une peine contre le prévenu. g. r.

Madame Berthe GIRARD-EBERLE, à Montana;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marius GIRARD

survenu à Sierre, dans sa 69^e année.

L'incinération a lieu à Vevey, aujourd'hui mardi 9 octobre 1979, dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

EN SOUVENIR DE Monsieur Louis GAILLARD



1969 - 1979

Dix ans déjà. Le temps qui passe n'efface pas le souvenir. Ton épouse

† La Diana de Bagnes

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

Monsieur Jules MAY

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

EN SOUVENIR DE Monsieur Denis MORET



9 octobre 1977 - 9 octobre 1979

Deux ans déjà, époux, papa et grand-papa chéri, que tu nous as quittés. Du haut du ciel, veille sur nous et protège ta famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église Saint-Michel à Martigny-Bourg, le dimanche 21 octobre 1979, à 19 h. 30.

Chèque sans provision

Etudes publicitaires: tel était le but d'une société formée par deux associés, tous deux administrateurs, dont l'un devait apporter de l'argent et l'autre les idées. Les idées, hélas, allèrent plus vite que l'argent et la société enregistra des dépassements de crédit, qu'une banque couvrit d'abord mais qui, un moment donné déclara ne plus vouloir être mise devant le fait accompli et n'accepter désormais «ni chèques sans provision, ni dépassement de crédit».

Or voici qu'un chèque de 8000 francs est émis pour payer un acompte à un fournisseur. Il est sans provision, donc refusé. Le fournisseur accorde un délai, qui n'est pas respecté par le débiteur. D'où plainte pénale. D'où accusation d'escroquerie contre les deux administrateurs, co-signataires du chèque.

M. Antonioli, procureur, soutient cette accusation en soulignant que les accusés savaient que leur compte était vidé mais que, par ce soi-disant acompte versé au fournisseur, celui-ci leur livrerait le solde de la marchandise commandée, en l'occurrence des vitrines-exposition. Plaçant les deux accusés sur le même pied, il a demandé contre chacun d'eux une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

M. Pierre Travelletti et M. Jean-Charles Roten défendaient les deux accusés. Ils plaident que ceux-ci, en signant le chèque qui ne devait être encaissé que quelques jours plus tard, attendaient de bonne foi une rentrée d'argent frais, sur la base de négociations conduites avec deux groupes semblant s'intéresser à leur affaire. On a parlé de deux tranches de 100 000 francs chacune, payables en actions. Mais là s'arrêta le «jeu collectif» de la défense. Par la suite, chacun des deux accusés s'estima avoir été «mené en bateau» par l'autre...

M. Travelletti plaida pour son client qu'en signant le chèque celui-ci n'avait pour intention que d'accorder à la société un délai supplémentaire au cours duquel l'argent frais tomberait dans la caisse.

M. Roten précisa que ce délai était en fait de 13 jours et que le fournisseur avait tort de se plaindre car à ce moment-là le gros de ses livraisons était effectué et qu'il n'y avait donc aucune astuce de la part des administrateurs.

Contre l'acquiescement demandé par les deux avocats, le procureur maintint que le fournisseur exigeait un acompte pour continuer à livrer et que c'est dans ce but que le chèque de 8000 francs a été émis.

Le fournisseur a donc été dupé, puisqu'il a livré finalement pour 14 800 francs de marchandises. En fait, ce chèque sans provision a été honoré par la suite grâce à un emprunt privé de l'un des deux administrateurs qui, dans cette douloureuse aventure, a tout perdu et se trouve, selon sa déclaration finale, complètement ruiné. g. r.

● MEXICO (ATS/AFP). - L'entreprise des pétroles mexicains «Pemex» a décidé d'augmenter de 8,8% le prix du pétrole par baril, a annoncé hier la Radio mexicaine. Cette augmentation, dont on parlait déjà depuis quelques jours, se monte à deux dollars par baril.

● TÉHÉRAN (ATS/AFP). - Vingt-deux «gardiens de la révolution» iraniens ont été tués et sept autres ont été blessés, dans une embuscade, hier en fin d'après-midi en Azerbaïdjan occidental (Kurdistan), au nord-ouest de l'Iran. Le convoi, qui transportait les «gardiens de la révolution» entre Sardacht et Bukan (au sud de Mahabad), a été attaqué par des guerriers kurdes.

Elections fédérales et votation cantonale du 21 octobre

Lecteurs, exprimez-vous!

Le 21 octobre prochain le peuple suisse élira, par cantons, le Conseil national. Les cantons, à part quelques exceptions, devront aussi nommer leurs conseillers aux Etats.

Le Valais pour sa part a droit à sept conseillers nationaux et bien entendu à deux conseillers aux Etats.

Le peuple valaisan devra également se prononcer au sujet de la loi du 27 juin 1979 modifiant la loi d'organisation judiciaire du 13 mai 1960 et quelques dispositions du Code de procédure civile, de la loi sur le travail, du Code de procédure pénale et de la loi d'application du Code pénal suisse.

Nous avons régulièrement renseigné nos lecteurs quant aux grandes assemblées politiques, qui ont abouti à la désignation de 49 candidats, répartis en douze listes, pour le Conseil national. Nous les avons tous présentés dans notre édition du 4 septembre. Les candidats à la Chambre haute connus pour le moment sont au nombre de cinq, mais le délai de dépôt des candidatures expire lundi 15 octobre.

Nous continuerons bien entendu notre rôle d'information. Comme de coutume, nous ouvrons dès maintenant nos colonnes à tous nos lecteurs qui désirent s'exprimer au sujet de ces élections fédérales et de la votation cantonale. Ces textes seront groupés dans des pages de «libres opinions».

Les articles doivent être convenablement rédigés et ne pas dépasser la longueur d'une page et demie dactylographiée. Nous devons insister sur ce point, pour permettre au plus grand nombre d'avoir droit de parole.

Les «libres opinions» ne doivent bien entendu pas contenir d'attaques personnelles et il faut qu'elles correspondent aux règles de la courtoisie. De plus ces articles ne doivent en aucun cas être une simple propagande électorale en faveur d'un parti ou d'un candidat.

Nous respecterons strictement l'anonymat des personnes qui le désirent, mais notre rédaction doit connaître l'identité de l'auteur. Nous devons écartier tous les envois qui ne correspondraient pas aux règles édictées.

Les textes paraîtront dans l'ordre d'arrivée, les derniers irrévocablement le mercredi 17 octobre.

ELECTIONS FÉDÉRALES

Le PDC valaisan présente son « Manifeste »

Ligne traditionnelle et innovations intéressantes

MARTIGNY (bl). - Réuni hier soir à Martigny sous la présidence de M. Pierre Veuthey, le PDC valaisan et plus particulièrement ses candidats aux Conseils des Etats et national invitaient la presse à venir prendre connaissance officiellement et débattre de ce qui se nomme le Manifeste du PDC cantonal. Ce Manifeste, adressé aux électrices et électeurs valaisans n'est autre que le programme parlementaire du parti majoritaire valaisan, un programme avant tout destiné à éclairer le corps électoral potentiel sur ce qu'il ignoreraient encore.

Ce ne sera pas couper le « suspense » que d'affirmer d'emblée que le manifeste, pour complet et dense qu'il soit, et malgré les quelques innovations qu'il comporte, demeure imperturbablement dans la ligne de conduite du mouvement DC.

conçu sur la base d'une publication du PDC suisse, le projet socio-politique avec des applications plus valaisannes.

Politique familiale : Le N° 1

Nul n'ignore que la protection et la promotion de la famille ont toujours été des objectifs prioritaires du PDC. Ce n'est donc pas un hasard si l'on trouve en tête des thèmes abordés celui qui traite de la politique familiale. « La famille doit avoir aussi les moyens matériels de remplir sa mission », lit-on à ce sujet. Le PDC valaisan se propose donc de centrer son action ces prochaines années sur un certain nombre d'objectifs prioritaires, tels que le salaire familial (complété par des prestations familiales), les assurances-maladie et maternité (16 semaines pour les mères), le logement ou la fiscalité.

Sécurité sociale : assurance et solidarité

Une recherche d'amélioration concernant en particulier l'AVS-AI, la prévoyance professionnelle, l'assurance-chômage, l'assurance-maladie, l'assurance-accidents et l'assurance maternité est souhaitée par le PDC, qui cherche à combler les lacunes subsistant encore. L'idée d'une « retraite à la carte » (entre 60 et 70 ans), celle du droit de l'épouse au versement indépendant de sa rente AVS et la révision de législation sur l'assurance-maladie destinée à réduire la charge que représente le paiement des primes pour les économiquement faibles et pour les familles, tels sont les points chauds de la politique du PDC en matière de sécurité sociale, fondée sur l'assurance et la solidarité.

Politique agricole : toujours plus délicate...

L'évolution présente de la situation agricole valaisanne risque de s'accroître avec le contingentement laitier, la saturation du marché de la viande, les excédents chroniques de fruits et légumes. Le PDC envisage donc, selon l'avant-projet de conception directrice cantonale, de concentrer ses moyens sur l'amélioration des bases de production, l'aide aux exploitations, l'orientation de la production, le placement et la commercialisation des produits.

Politique de la montagne : éviter l'exode

Le maintien de la population de montagne demeure un objectif prioritaire pour le parti majoritaire valaisan. Prêter beaucoup d'attention à la réalisation de la politique agricole, consolider l'acquis du secteur de l'industrie et de l'artisanat et rechercher un tourisme de qualité (réalisation de l'autoroute...), telle est en résumé la politique de la montagne du PDC.

Au chapitre de l'EMPLOI, on note que le PDC désire encourager les investissements privés, créateurs de postes de travail. Les efforts devront porter de plus en plus sur une croissance qualitative. On envisage également la réduction du temps de travail et la participation des travailleurs.

Pour les FINANCES PUBLIQUES, le PDC annonce des priorités : le rapprochement progressif d'un équilibre budgétaire à moyen et à long terme, la garantie d'une offre en infrastructures et en services axée sur la qualité de la vie, l'encourage-

ment de la péréquation financière intercommunale, la mise sur pied d'une loi sur le ménage financier, etc.

En ce qui concerne la FORMATION, tant primaire que secondaire, professionnelle, supérieure ou permanente, le PDC souligne avec force que les responsables premiers et naturels de l'éducation des enfants sont leurs parents et que l'école est

l'auxiliaire de ces derniers.

Le PDC souhaite la mise en application rapide des nouveaux statuts de la Société suisse de RADIO ET TÉLÉVISION (SSR) qui prévoient notamment la création de sociétés membres rattachées aux sociétés régionales.

En matière d'ENVIRONNEMENT, le programme fait mention d'un encouragement à la recherche écologique; au chapitre de la PROTECTION DU CITOYEN, le manifeste parle d'une loi tendant à définir le contenu des fichiers, la protection, les responsabilités, les notions de sécurité des données, de secret, de droit de regard et de procédure de plainte, pour les collectivités publiques, et divers droits fondamentaux pour l'individu, telle que la connaissance d'informations enregistrées sur une personne. Quant à la politique en matière de FISCALITÉ, le PDC envisage l'évolution future par deux principes : la charge fiscale des citoyens ne saurait raisonnablement être aggravée dans l'ensemble et l'imposition de la famille doit tenir compte des charges sociales, en vue d'un allègement de la charge pesant sur la famille.



Il y aurait bien sûr encore beaucoup à dire sur ce manifeste que les 55 000 électrices et électeurs du Valais romand recevront ce matin. Il est dense, très dense. Peut-être même trop. A tel point que l'on se demande vraiment combien de ces 55 000 électrices et électeurs liront la totalité de son contenu.

Hier soir en tout cas, la campagne électorale proprement dite a démarré, emmenant dans son sillage des candidats certes préparés, mais tout de même anxieux de l'aboutissement de leur aventure...

Lorsque les chefs de cuisine contheysans se retrouvent...

CHÂTEAUNEUF-CONTHEY. - La bonne chère était à l'honneur, hier en fin d'après-midi, à Châteauneuf, puisque six chefs de cuisine et un apprenti, Contheysans, et tous proches parents, se retrouvaient au restaurant des Fougères (notre photo). Des retrouvailles qui réunissaient MM. Jules Dayen, âgé de 75 ans et qui a débuté dans la profession à

l'hôtel des Bergues, à Genève, Emile Dayen, qui fit merveille au Ritz Carlton, à Montréal, Paul Dayen, qui débuta à l'hôtel Beau-Rivage, à Genève, Jean Dayen, à l'hôtel Victoria, à Glion, André Délitroz, à l'hôtel de la Gare, à Sion, Denis Dayen, au café-restaurant Les Fougères, à Châteauneuf, de même d'ailleurs que le jeune apprenti Stéphane Dayen.

MM. Jules et Jean Dayen devaient faire leurs premières armes sous les ordres de chefs réputés : MM. Innocent et Louis-Innocent Germanier. Comme M. Jules Dayen fêtait également hier avec son épouse Esther, née Vergères, leur demi-siècle de vie commune, nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour les féliciter chaleureusement.



Retour triomphal du Brass Band Treize Etoiles



Un accueil chaleureux attendait le Brass Band 13 Etoiles...

VÉTROZ (gé). - Comme nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier, le Brass Band 13 Etoiles a obtenu une brillante quatrième place, lors des championnats d'Europe des ensembles de cuivres qui viennent de se dérouler à Londres.

Hier soir, une sympathique réception peu protocolaire, mais très chaleureuse, était réservée à tous les participants. Le directeur Géo-Pierre Moren était porté en triomphe, pendant que le champagne coulait à flot. Mais ce qui a comblé d'aise les exécutants, c'est la présence de M. Georges Roten, président du Grand Conseil et président de l'Association valaisanne des musiciens, qui, en quelques phrases bien senties, a relevé la fierté du canton et de tous les musiciens valaisans pour l'exploit réalisé à Londres. M. Roten, qui était accompagné de son épouse et de deux membres du comité cantonal, a notamment déclaré : « Vous avez fait honneur au Valais, à ses 13 étoiles et nous en sommes fiers. »

La foule s'est ensuite mêlée aux musiciens qui narraient leur exploit londonien. « Pour les musiciens, disait avec une fierté non dissimulée, M. Eddy Vergères, président du Brass Band 13 Etoiles, c'est l'un des plus beaux jours de leur vie. »

Quand on mesure tout le travail réalisé sous l'experte direction de M. Géo-Pierre Moren, cela fait plaisir et c'est encourageant. Le comité fédéral des musiques avait décidé de déléguer l'Ensemble de Lumiswil (SO). Le Brass Band 13 Etoiles a fait ce déplacement à ses frais et le résultat obtenu prouve que le titre de champion suisse des ensembles de cuivres n'est point usurpé. Sa performance de Londres confirme le niveau atteint.

L'Association valaisanne des musiques, Provins, la Fanfare d'Aven offraient ensuite un généreux apéritif à toute l'assistance présente hier.

Puis, les héros du jour se sont rendus à la cave « La Colombe », propriété de M. Georges Dessimoz, afin de partager le verre de l'amitié.

LE PRÉSIDENT EANES À PARIS La voix de l'Europe du sud

Le général Eanes, président de la République portugaise, est arrivé hier à Paris pour une visite officielle de quatre jours. Le chef de l'Etat portugais rend sans doute au président Giscard d'Estaing la visite que ce dernier fit au Portugal en juillet 1978. Mais, au-delà du protocole, il y a chez le président de la République française la volonté d'honorer celui qui stabilisa le Portugal au lendemain de la chute du successeur de Salazar, Marcello Caetano, et du mouvement des capitaines. Le résultat, c'est, aujourd'hui pour le Portugal, un régime d'inspiration présidentielle, où le gouvernement tient sa légitimité de l'investiture présidentielle et non du Parlement, divisé entre ses trois familles traditionnelles : socialiste, communiste et libérale.

L'ordre du jour des conversations franco-portugaises portera sur les problèmes bilatéraux, liés en particulier à une colonie portugaise de près d'un million de personnes, sur la situation en Afrique et au Proche-Orient, mais aussi, et principalement, sur l'adhésion du Portugal à la CEE.

Le processus, il est vrai, a été engagé tôt, dès mars 1977 et, un an après, la Commission des communautés européennes rendait un avis favorable, l'adhésion effective du Portugal au Marché commun devant se situer après celle de la Grèce, vraisemblablement en 1982. Elle pose peu de problèmes dans le cas d'un pays aux structures économiques encore largement sous-développées. Près de 30 % des Portugais restent occupés dans l'agriculture, mais une agriculture contrastée coupe le pays en deux : le nord, peuplé d'exploitants, ayant atteint un niveau de vie proche de celui de la CEE ; le sud où, en l'absence de réforme agraire, prédomine les grandes exploitations et les ouvriers agricoles.

L'adhésion de l'Espagne à la CEE pose des problèmes d'une autre ampleur, dès lors que l'économie espagnole s'est transformée, au cours des vingt dernières années, pour donner à certains caractéristiques industrielles. Avec 22 % d'agriculteurs,

38 % de salariés agricoles et 40 % d'employés, l'Espagne moderne a une structure économique très proche de celle des grandes puissances industrielles et ce constat commande le problème de la période de transition séparant l'adhésion effective de la suppression totale des tarifs douaniers. La France est partisane d'une période longue, dix ans, par exemple, pour les produits agricoles concurrençant les produits français, et d'une période courte pour les produits industriels. Est-ce l'avis du Gouvernement ouest-allemand ? Vraisemblablement pas et la Commission des communautés européennes semble avoir opté pour une période uniforme de cinq ans...

Si une telle proposition devait l'emporter, le coût serait rude pour les régions françaises du sud-ouest, qui vivent dans l'obsession de l'élargissement de la CEE. Il est vrai que les disparités sont particulièrement développées entre les régions du nord de l'Espagne, très peuplées, avec 35 millions d'habitants, très industrielles, et les régions françaises ne comptant guère que dix millions d'habitants et enregistrant, depuis quelques années, un déficit chronique dans leurs relations commerciales avec l'Espagne.

Il en fallait moins pour inciter le président Giscard d'Estaing à entre-

prendre une tournée dans les trois régions françaises du sud-ouest. Pendant trois jours, le chef de l'Etat a mesuré le poids du chômage, qui touche près de 33 % de la population active en Languedoc-Roussillon, le caractère propre de l'esprit local, plus tourné vers les doléances que vers l'investissement, enfin, l'omniprésence de l'opposition, qui tient toutes les assemblées locales. Le président Giscard d'Estaing a promis une aide spécifique du gouvernement et une période de transition longue pour l'agriculture.

A-t-il convaincu pour autant ? L'Europe du Sud apparaît de plus en plus éloignée de la civilisation industrielle de l'axe rhénan et ce fossé n'est pas sans entretenir la revendication régionaliste. Mais, paradoxalement, l'Europe du Sud a ses régions riches dans le nord de l'Espagne et ses régions en état de paupérisation. La solution pourrait être de faire progresser cette Europe à des vitesses variables, comme le proposait le Belge Tindemans. Mais la construction européenne ne résisterait pas longtemps à de telles disparités de traitement. La clé du problème semble bien plutôt devoir être recherchée dans un effort de solidarité accrue entre les deux Europes. Celui-ci se traduira par un important transfert de richesses qui ne pourra que s'amplifier avec l'arrivée de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne. C'est le prix à payer pour que la démocratie libérale s'enracine dans des pays ayant tous connus la dictature. Mais c'est en même temps un défi, car le libre échange européen devra s'appliquer à des pays aux structures économiques encore largement sous-développées et, qui plus est, affaiblies par la récession.

UN DC-8 DE LA COMPAGNIE SWISSAIR PREND FEU EN ATTERRISSANT SUR L'AÉROPORT D'ATHÈNES

14 morts dont 3 Suisses et 6 blessés sur les 142 passagers Le pilote risque d'être inculpé pour «homicides et blessures par imprudence»

ZURICH (ATS). - Le bilan définitif de l'accident de dimanche d'un avion de Swissair, sur l'aéroport d'Athènes, est de 14 morts dont trois Suisses. Des 142 passagers, six se trouvent encore hospitalisés à Athènes. L'avion de la Swissair a atterri à Athènes aux environs de 21 h. 15 (heure suisse) dans des conditions atmosphériques difficiles. Pour des raisons encore peu claires, les freins de l'appareil n'ont pas répondu et celui-ci a débordé la piste pour se stabiliser sur une route en contrebas.

Toute la partie droite a été anéantie par le feu, a-t-on appris lors d'une conférence de presse tenue par Swissair, hier en fin d'après-midi, à Zurich. Le «DC-8» avait pris le départ dimanche en fin d'après-midi de Genève, venant de Zurich, pour se rendre à Bangkok et à Pékin, en passant par Athènes. Il avait à son bord, outre les 142 passagers, 12 membres d'équipage.

Ainsi que l'a déclaré, hier à Zurich, le capitaine W. Walsler, chef adjoint du département opération de Swissair, l'avion a dû atterrir sur

l'aéroport d'Athènes dans des conditions très difficiles. Il faisait nuit et il pleuvait et de plus, un vent très fort d'est soufflait. Les manœuvres d'atterrissage ont été effectuées par le copilote. Lorsque le pilote a repris les commandes pour amorcer le freinage, il a remarqué que l'avion glissait et que ses freins n'obéissaient plus. Le «DC-8» roulait à une vitesse d'environ 30 km/h lorsqu'il a franchi le bout de piste. Il s'est arrêté 50 à 100 mètres plus loin sur une route se trouvant environ cinq mètres en contrebas. La partie droite du fuselage a immédiatement pris feu.

Le pilote mis à la disposition de la justice grecque

Le pilote du «DC-8» de la compagnie aérienne «Swissair» a été mis à la disposition de la justice grecque.

Celui-ci, M. Schmutzn, risque,

indique-t-on de source digne de foi, d'être inculpé pour «homicides et blessures par imprudence» par le procureur d'Athènes, M. Christos Markoyannakis, qui a ouvert une instruction.

Une première enquête a montré que tous les instruments de l'appareil fonctionnaient parfaitement, indique-t-on, d'autre part, de source policière.

Déjà un accident sur cette piste, en 1975

L'avion était en parfait état de marche, ont certifié les directeurs de Swissair et le dernier contrôle avait été effectué il y a 75 heures de vol. Quant au personnel, M. Walsler a indiqué que le pilote avait déjà 20 ans de service. Toujours selon M. Walsler, les pistes de l'aéroport d'Athènes sont connues pour être glissantes lorsqu'elles sont mouillées et il se peut que des poussières, du sable ou des traces de pneus aient rendu encore plus glissante celle qui est en cause. Il a été, d'autre part, indiqué qu'en décembre 1975, un «Jumbo» avait eu un accident dans des circonstances très analogues sur cette piste N° 15 de l'aéroport d'Athènes. Enfin, on a également fait état des témoignages de pilotes d'autres compagnies qui venaient de se poser sur cette piste et qui ont mentionné les difficultés qu'ils ont eues à stabiliser leur engin.

Evacuation dans des conditions très difficiles

Le feu ayant pris sur le côté droit et l'aile gauche étant également la proie des flammes, l'évacuation des passagers a dû se faire par les portes de secours situées à l'avant et à l'arrière de l'appareil. Très vite, la majorité des passagers a pu être évacuée, mais 14 personnes ont été carbonisées. Leurs corps ont été découverts en plusieurs endroits de la cabine. Il semble qu'une partie des victimes seraient mortes asphyxiées. Parmi les blessés, six sont encore hospitalisés à Athènes, victimes de légères blessures.

Deux délégations suisses à Athènes

Une délégation de Swissair et des représentants de l'Office fédéral de l'aviation civile ont quitté la Suisse, hier après-midi, pour Athènes.

Les deux délégations ont le statut d'observateurs auprès des autorités grecques chargées de l'enquête sur l'accident. M. Armin Baltensweiler, président de la direction de Swissair, a indiqué à ce propos que l'enquête devrait pouvoir être effectuée dans les meilleures conditions, puisque la boîte noire (voice et flight recorder) a pu être récupérée intacte. On a, par ailleurs, appris à la conférence de presse de Swissair, que le «DC-8», acheté en 1967, a 46 417 heures de vol. Il est assuré pour la somme de 10 millions de dollars. Quant aux passagers, ils sont assurés pour 67 000 francs chacun, cette somme pouvant être portée jusqu'à 170 000 francs.

Produits radioactifs à bord

En ce qui concerne le fret que transportait l'avion, il a été indiqué à la presse que trois envois de médicaments radioactifs se trouvaient à bord de l'appareil, les emballages ont «sans doute été endommagés». Il s'agirait toutefois de produits très légèrement radioactifs.

L'identité des victimes

- M. J. Tschanz (Suisse)
- M^{me} M. Tschanz (Suisse)
- M. G. Burrus (Suisse)
- M. Burkhardt (Allemagne)
- M^{me} G. Burkhardt (Allemagne)
- M. Werner Hoffmann (Allemagne)
- M. G. Müller (Allemagne)
- M^{me} A. Viebahn (Allemagne)
- M. B. Penegre (France)
- M^{me} C. Penegre (France)
- M^{me} W.-L. von Galen (France)
- M^{me} A. von Plauen (Suède)
- M. E. Hall (Angleterre)
- M. J. Washer (Belgique)



Une tâche atroce pour les sauveteurs: retirer de la carcasse calcinée du DC-8 les corps des quatorze victimes. BÉLINO UPI

Dépôt des initiatives du PSS et de l'USS sur les banques et sur les vacances

«Il faut lutter contre le dépôt d'argent «sale»!...

BERNE (ATS). - Hier, le parti socialiste suisse (PSS) et l'Union syndicale suisse (USS) ont déposé, à la Chancellerie fédérale à Berne, les signatures de deux initiatives: l'initiative sur les banques, qui a recueilli 124 291 signatures, et l'initiative sur les vacances, munie de 129 106 signatures. La première a été lancée par le «PSS», avec l'appui de l'«USS» et de l'«Action place financière suisse», qui groupe sept organisations suisses de développement. Pour la seconde, la responsabilité est endossée en commun par l'«USS» et le «PSS». Les meilleurs scores ont été enregistrés dans les cantons de Berne (27 956 signatures pour l'initiative sur les banques, et 21 306 pour celle sur les vacances), Zurich (20 608 et 21 306), Argovie (12 346 et 12 390) et Vaud (10 018 et 10 563). En Romandie, Neuchâtel a recueilli le plus grand nombre de signatures après Vaud, soit 5606 et 6337, suivi par Genève (4366 et 4379), le Valais (2348 et 3061), Fribourg (2017 et 2257) et le Jura (1777 et 2647).

L'initiative sur les banques, rappellent le «PSS» et l'«USS» dans un communiqué, vise à lutter contre la fraude fiscale et la solidarité inter-

nationale qui favorise le dépôt d'argent «sale» accumulé grâce à la criminalité économique, à la fraude fiscale ou au trafic de devises. Il s'agit

donc de pouvoir lever le secret bancaire quand il est utilisé malhonnêtement, mais non pas de le supprimer. Un autre objectif de l'initiative est de réaliser l'égalité de droit en matière fiscale en mettant sur le même pied, pour ce qui est de l'imposition, les personnes exerçant une activité indépendante et les salariés. On veut aussi obliger les banques à publier les données concernant leurs réserves cachées et leur position dans l'économie. Enfin, les auteurs de l'initiative entendent limiter la position de force des banques par rapport aux autres entreprises et les obliger à assurer les épargnants contre les éventuelles banqueroutes.

Le «PSS» et l'«USS» déclarent encore, dans le même communiqué, qu'un contrôle des banques par les pouvoirs publics est toujours aussi urgent. Les grandes banques ont combattu l'initiative, avant même qu'elle ait été déposée, à coups de millions. L'Association des banquiers s'efforce de neutraliser les éventuelles mesures qui seraient prises en vertu de nouvelles dispositions légales - telles que l'initiative en préconise - en alléguant qu'elle se donne ses propres lois. Or, les conventions passées entre la Banque Nationale et les banquiers (gentlemen's agreements) ne sont qu'un pur alibi.

Initiative sur les vacances

L'initiative sur les vacances a pour objet l'octroi d'une semaine supplémentaire de vacances à environ deux millions de travailleurs. Elle demande quatre semaines de vacances pour tous les travailleurs et cinq semaines pour ceux ayant 40 ans, ainsi que pour les apprentis et les jeunes de moins de 20 ans.

● LITTAU (LU) (ATS). - Un accident mortel s'est produit, hier à Littau, à la sortie d'un tunnel des CFF. Deux enfants jouaient aux abords de la voie de chemin de fer. L'un d'eux, le petit Jan Christensen, deux ans et demi, de Littau, a été happé et tué par le direct Lucerne - Berne. Son camarade de jeu a également été happé par le train, mais il n'a été que légèrement blessé.

● BERNE (ATS). - La Suisse financera un programme d'aide au Nicaragua, pays très éprouvé par la guerre civile, pour lequel un crédit de 4,2 millions de francs a été libéré. Il s'agit de la réalisation d'un plan de relance et de développement de la production alimentaire dans trois provinces de la région de Las Segovias, dont la ville principale Esteli a beaucoup souffert du conflit.



Rapatriés en Suisse par un «DC-9» spécial, les blessés étaient débarqués, hier après-midi, à l'aéroport de Genève Cointrin.

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION + 0,5% en septembre

BERNE (ATS). - En septembre 1979, l'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a progressé de 0,5% par rapport au mois précédent. Il a ainsi atteint, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 105,7 points, qui est de 4,8% supérieur à celui de 100,8 points enregistré une année auparavant. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul ne soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La hausse de 0,5% accusée par l'indice général en septembre 1979 est essentiellement imputable à des augmentations des indices des groupes «alimentation» (+2%) et «habillement» (+1,3%). Ont également connu un mouvement ascendant, l'indice du groupe «aménagement et entretien du logement» (+0,3%) et celui du groupe «santé et soins personnels» (+0,1%).

L'indice du groupe «chauffage et éclairage» a de nouveau reculé (-0,9%) étant donné que les prix du mazout ont baissé de 1,1% comparativement au mois précédent, ces prix n'en dépassant pas moins de 115,6% le niveau qui était le leur en septembre de l'année dernière. La part de cette augmentation à la hausse de 4,8% accusée d'une année à l'autre par l'indice général atteint donc encore 2,4%. Par suite d'une baisse minime du prix de l'essence (-0,1%), l'indice du groupe «transports et communications» (-0,0%) est resté pratiquement stable. L'essence est donc encore de 22,3% plus chère qu'une année auparavant et contribue à raison de 0,6% à la hausse de 4,8% subie d'une année à l'autre par l'indice suisse des prix à la consommation. Si l'on considère globalement le mazout et l'essence, leur part à la hausse atteint 3,0%. Sans eux, l'indice suisse des prix à la consommation ne dépasserait que de 1,8% au lieu de 4,8% le niveau auquel il s'inscrivait en septembre 1978. Les trois autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet

d'un nouveau relevé durant le mois de septembre.

L'avance marquée par l'indice de l'alimentation est principalement imputable à des prix plus élevés pour les légumes, mais des augmentations qui ont touché la viande, le fromage et les fruits ont aussi joué un rôle.

Ce sont essentiellement des prix en hausse pour les chaussures qui ont fait monter l'indice de l'habillement. En outre, des majorations de prix dans les sous-groupes des vêtements pour dames et pour hommes, des articles de mercerie et de la laine à tricoter ainsi que de la lingerie pour dames y ont aussi contribué. En ce qui concerne le groupe «aménagement et entretien du logement», ce sont principalement des augmentations de prix pour des meubles de living-room et de chambre à coucher, du petit matériel de cuisine et des tapis ainsi que pour des services d'établissements de blanchissage et de nettoyage chimique qui se sont fait sentir. Leur influence a cependant été un peu atténuée par des prix en baisse pour du matériel destiné à des réparations aux appartements.

Le faible mouvement ascendant de l'indice du groupe «santé et soins personnels» s'explique essentiellement par des prix en légère hausse pour différents services des coiffeurs et différents médicaments.

En rattachant à la nouvelle série d'indice l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de septembre 1979, l'indice de 178,2.

LE PAPE JEAN PAUL II A TERMINÉ SON VOYAGE

Un 76^e discours pour «l'Italie chérie»

ROME/BERNE (ATS). - Le pape Jean Paul II est rentré hier à Rome après son voyage d'une semaine aux Etats-Unis. Il avait auparavant passé trois jours en Irlande. Le pape a été accueilli à l'aéroport de Rome-Fiumicino par le président du Conseil italien, M. Francesco Cossiga, par le nouveau maire communiste de Rome, M. Luigi Petroselli, et par une vingtaine de cardinaux.

Dans son 76^e discours depuis son départ de la Ville éternelle, le pape a insisté hier matin sur son « désir d'avoir un contact toujours plus direct et familier avec ses fils chéris ». En donnant ses impressions sur les deux pays qu'il a visités, il a souhaité que l'Irlande retrouve « sa paix par l'entremise de la Vierge Marie ». A propos des Etats-Unis, le souverain pontife a souligné qu'en raison de leur haut niveau de vie, de progrès technique et social, « ils portaient une lourde responsabilité dans la construction d'un

monde juste et digne de l'homme ». Il a ajouté enfin que son discours devant l'Assemblée des Nations unies avait eu pour but de présenter l'Eglise solidaire de ceux qui œuvrent pour la paix.

Le pape a conclu son discours en saluant « l'Italie chérie » et en lançant un appel à « la solidarité humaine des peuples de la terre » devant une foule nombreuse venue pour l'accueillir.

Un major de la Garde suisse raconte...

Lundi après-midi. Me voici au quartier de la Garde suisse pontificale, dans le bureau du major Roland Buchs-Binz. Fribourgeois d'origine, officier de l'armée suisse, il est entré, voici trois ans, au service du Saint-Siège. Avec un autre soldat de la Garde suisse et deux membres de la Gendarmerie pontificale, il accompagnait le pape dans son voyage pastoral en Irlande et aux Etats-Unis.

Nous bavardons pendant près d'une heure à bâtons rompus. Ainsi, après avoir suivi le voyage du pape par la télévision et la presse, je puis revivre ces journées mémorables à travers les impressions toutes fraîches d'un témoin oculaire.

- Quel était le rôle exact des deux gardes suisses et des deux gendarmes pendant le voyage du pape ?

- Veiller à sa sécurité, dans son voisinage immédiat, en collaboration avec les différents corps de police locaux. Ainsi, lors des déplacements de Jean Paul II dans une ville, la voiture des gardes suisses précédait ou suivait immédiatement celle du pape.

- N'y avait-il pas une certaine tension, une appréhension dans l'atmosphère au moment du départ du pape pour Dublin ? Ne craignait-on pas quelque attentat ?

- Oui, cette tension existait. Mais elle disparut dès que le pape arriva en Irlande. Pas de crainte d'attentat dans la police locale ! On était vraiment décontracté. Le Saint-Père lui-même ne manifesta jamais l'ombre d'une crainte, tout au cours de ces dix jours. Il était serein.

Armé de trois pistolets...

- D'accord. Mais la presse a pourtant parlé de certains épisodes inquiétants : par exemple, l'arrestation, dans les parages de la Maison-Blanche, d'un individu armé de trois pistolets et d'un couteau ?

- Certains épisodes ont été amplifiés par la presse ou par la télévision en Europe. Aux Etats-Unis, ils n'ont pas eu la même résonance.

- Comme vous vous teniez dans l'entourage immédiat du Saint-Père, vous avez sans doute été témoin oculaire d'un épisode singulier :

sœur Thérèse Kane, présidente de l'Union des supérieures nationales des religieuses des Etats-Unis, plaidant la cause du sacerdoce de la femme, dans son adresse d'hommage au pape, dans l'église de l'Immaculée Conception ?

- Là aussi, certaine presse a grossi l'épisode. Il n'y avait là rien d'un incident spectaculaire !

Une résistance héroïque à la fatigue

- Pour nous, qui avons suivi le voyage pastoral du pape à travers la télévision, nous avons admiré sa force de résistance. Les personnages de

De notre correspondant à Rome Georges Huber

la suite de Jean Paul II ont-ils aussi éprouvé le même sentiment d'admiration ?

- Oui. J'ai trouvé formidable, incroyablement héroïque la force de résistance physique de Jean Paul II. Et il faut remarquer un des aspects les plus éprouvants du voyage du pape, aspect auquel on ne songe guère d'ordinaire : c'est l'attention continue dont devait faire preuve le pape dans ses contacts avec le peuple, après les cérémonies religieuses, et avec les personnalités du monde civil et du monde ecclésiastique : se trouver affronté à des questions de tous genres, parfois maladroites ou indiscrettes, et savoir y donner, sur-le-champ, une réponse pertinente : quelle présence d'esprit cela suppose, quelle attention continue, quelle bonté et quelle maîtrise de soi !

Comme une mobilisation générale

- Et maintenant, pour finir cet entretien à bâtons rompus, une dernière question, mon major. Dans ce voyage de dix jours en Irlande et aux Etats-Unis, quelle est la chose qui vous a le plus impressionné ?

- La ferveur des foules : les gens accouraient par centaines de milliers, plusieurs heures à l'avance parfois, pour voir et entendre le chef de l'Eglise catholique. C'était comme une mobilisation générale spontanée des multitudes. Catholiques et protestants, croyants et incroyants, tous accouraient plus nombreux qu'on eût jamais pensé.

Un signe manifeste de cette ferveur, M. Buchs le voit dans l'attitude des foules qui assistèrent à la messe du pape sur une immense place de Boston. Au début de la messe, il pleuvait. Puis, rapidement, les conditions atmosphériques se détériorèrent encore plus, et ce fut une averse, puis une pluie diluvienne, accompagnée de rafales. Poussée par les rafales de vent, la pluie pénétrait jusque sous le baldaquin qui abritait l'autel du pape. Or, cette pluie ne provoqua aucune débânde. Les gens restèrent là où ils étaient, immobiles, jusqu'à la fin de la cérémonie, trempés jusqu'aux os. Ce spectacle de patience était bouleversant.

EN BREF

● LONDRES (ATS/Reuter). - Le Koweït a relevé aujourd'hui de 10 % le prix de son pétrole brut, apprenait-on hier à la British Petroleum. La BP, qui achète environ 450 000 barils par jour au Koweït, a été informée de la majoration des prix dans la soirée. Le prix est augmenté de 19,49 à 21,43 dollars.

● SALZBOURG (ATS/Reuter). - Deux Suisses, deux Italiens, et un cinquième personnage non identifié, ont été appréhendés hier à Salzbourg à la suite de la découverte, dans une voiture portant des plaques minéralogiques suisses, de faux dollars pour une valeur nominale de quelque 1,3 million de dollars. Cinq autres personnes, qui seraient également impliquées dans l'affaire, sont activement recherchées.

● PESHAWAR (Pakistan) (ATS/Reuter). - Les insurgés afghans ont lancé leur première attaque d'envergure contre Gardez, chef-lieu de la province de Paktia, à proximité de la frontière pakistanaise, libérant 750 prisonniers et tuant une cinquantaine de soldats gouvernementaux, a déclaré un porte-parole de l'insurrection.

● BANGUI (ATS/Reuter). - M. Ange Patasse, ancien premier ministre de Bokassa I^{er} et animateur du Mouvement pour la libération du peuple centrafricain (MPLC, opposition), a été refoulé pendant une demi-heure par le président David Dacko, indique un communiqué officiel publié hier à Bangui. La rencontre, qui s'est déroulée à la demande de M. Patasse, n'a donné lieu à aucune déclaration officielle.

● REYKJAVIK (ATS/AFP). - Le parti social-démocrate islandais a décidé hier soir de se retirer de la coalition de centre-gauche actuellement au pouvoir à Reykjavik (progressistes, sociaux-démocrates, alliance populaire), provoquant ainsi la chute du gouvernement. Le comité directeur du parti, qui a pris cette décision, a également proposé la dissolution du Parlement dont la session d'automne devait commencer demain.

● CANNES (ATS/AFP). - Les délégués de 85 nations à la conférence de l'International Air Transport Association (IATA), réunis depuis le 1^{er} octobre à Cannes (Côte-d'Azur), ont décidé de soumettre à l'approbation des gouvernements des augmentations de tarifs passagers et fret, allant de 3 à 5 % dès le 1^{er} janvier 1980, dans plusieurs régions du monde. La conférence de l'IATA, qui doit siéger à Cannes jusqu'à la mi-novembre, a publié hier soir un communiqué, dans lequel elle estime ces hausses « modestes, mais nécessaires pour récupérer une partie » par rapport aux augmentations du prix du carburant déjà intervenues.

MM. Waldheim et Carter...

Cette ferveur des Américains, M. Buchs la remarqua aussi lors de la visite du pape à la Maison-Blanche. L'officier de la Garde suisse fut frappé par les sentiments de respect du président Carter et du vice-président Mondale à l'égard du chef de l'Eglise catholique. M. Buchs avait d'ailleurs été frappé de trouver les mêmes réactions, après le discours du pape, d'une teneur si élevée, à l'Organisation des Nations unies, notamment chez M. Kurt Waldheim et ses collaborateurs.

BREJNEV PERSISTE

Une « légende »... à mourir debout!

BERLIN (ATS/AFP). - L'URSS et la RDA ont « mis en demeure » les membres de l'OTAN, hier, à Berlin-Est, de renoncer aux projets de déploiement de fusées à moyenne portée dans les pays d'Europe occidentale.

Cette injonction est contenue dans le communiqué commun URSS-RDA publié après le retour à Moscou de N. Leonid Brejnev, chef du PC et de l'Etat soviétiques, qui a assisté à la commémoration du 30^e anniversaire de la RDA. Le texte accuse « les Etats-Unis et la RFA de mener un jeu dangereux en stimulant ces projets avec obstination ».

Le communiqué déclare que la récente initiative de M. Brejnev annoncée à Berlin-Est - réduction du nombre des missiles basés en URSS occidentale si les pays de l'OTAN renoncent à leur plan, ainsi que retrait de 20 000 hommes et de 1000 chars des forces soviétiques de RDA - « est un geste pacifique important offrant une réelle possibilité de réduire la confrontation militaire sur le continent européen ».

Le texte exprime la conviction que des progrès sont possibles aux négociations de Vienne sur la réduction des forces « si les Occidentaux ne s'efforcent pas de modifier en leur faveur l'actuel équilibre des forces en Europe ». Il réaffirme l'intention de l'URSS et de la RDA de continuer à œuvrer pour la détente et rejette « la légende de la menace venue de l'Est ».

Le communiqué condamne ensuite la « politique hégémoniste des dirigeants chinois, qui est contraire aux intérêts du socialisme ». Après avoir souligné « la nécessité de faire échec à la politique expansionniste de Pékin », L'URSS et la RDA affirment être prêtes à normaliser leurs relations avec la Chine selon les principes de la coexistence pacifique.

Le document réaffirme la solidarité avec les peuples arabes de l'URSS et de la RDA, qui réclament pour le Proche-Orient « une juste solution d'ensemble » incluant la création d'un Etat palestinien.

Ian Smith et le projet britannique de Constitution « Clairement inacceptable »!

SALISBURY (ATS/Reuter). - M. Ian Smith a dénoncé le projet de Constitution présenté par la Grande-Bretagne à la conférence de Londres et accepté par l'évêque Abel Muzorewa, chef du gouvernement multi-racial du Zimbabwe. Au cours d'une conférence de presse, organisée

quelques heures après son retour de Londres, l'ancien premier ministre rhodésien a affirmé que la communauté blanche rejetterait le projet, qu'il a qualifié de clairement « inacceptable ».

M. Smith a affirmé parler au nom de son parti, le Front rhodésien, qui détient toujours un droit de veto au Parlement.

Il a particulièrement critiqué les clauses concernant les forces armées et la justice, affirmant que « le projet donnerait au premier ministre, quel qu'il soit, les pouvoirs d'un dictateur en lui accordant le droit de nommer et de démettre à sa guise les chefs des forces de sécurité et les responsables de la justice ».

« Si ces clauses ne sont pas modifiées, notre parlement s'opposera au projet », a-t-il ajouté.

L'ancien premier ministre a par ailleurs souligné qu'il n'accepterait pas une nouvelle Constitution sans avoir obtenu des garanties sur la levée des sanctions

économiques. « Ce serait de la folie », a-t-il dit.

Il a également accusé la Grande-Bretagne de tenter de diviser le gouvernement multiracial rhodésien en faisant pression sur les délégués noirs à la conférence constitutionnelle de Londres.

Appui unanime du Front rhodésien

M. Ian Smith a reçu hier l'appui unanime du groupe parlementaire du Front rhodésien (FR) formation blanche membre de la coalition gouvernementale, hostile à l'adoption du nouveau plan britannique pour le Zimbabwe-Rhodésie.

M. Smith, qui a quitté Londres pour consulter à Salisbury ses

amis politiques, a fait le point pendant trois heures et demie des travaux de la conférence de Lancaster House. A l'issue de cette réunion, le Front rhodésien a publié un communiqué dans lequel il affirme la détermination unanime de ses membres à appuyer la position défendue par l'ancien premier ministre « pour garantir le meilleur arrangement possible pour les groupes minoritaires du Zimbabwe-Rhodésie ».

Les propositions britanniques ont déjà reçu l'aval conditionnel de la délégation de l'évêque Abel Muzorewa, à l'unanimité moins la voix de M. Smith, actuel ministre sans portefeuille.

Le front patriotique n'a pas encore fait connaître officiellement sa réponse.

La vengeance du PC tchèque Pavel Kohout déchu de sa nationalité

VIENNE (ATS/Reuter). - M. Kohout, qui est âgé de 51 ans, a été refoulé par les gardes-frontières tchécoslovaques, la semaine dernière, alors qu'il voulait rentrer à Prague à l'issue d'un séjour d'un an en Occident.

Il a ajouté qu'à l'ambassade de Tchécoslovaquie à Vienne, une lettre du ministre de l'intérieur de ce pays lui a été remise hier déclarant que sa nationalité lui avait été retirée parce qu'il avait eu des contacts avec des exilés tchécoslovaques et publié à l'étranger un ouvrage intitulé *Le bourreau*.

M. Kohout et son épouse, Jelena, avaient été autorisés à quitter leur pays en octobre 1978 pour un an. Le «Burg Theatre» de Vienne lui avait offert un emploi à temps partiel comme conseiller à la régie.

M. Kohout a déclaré aux journalistes qui l'interrogeaient, après sa visite à l'ambassade, qu'il s'attendait à cette sanction.

AFRIQUE DU SUD

Six ans de prison pour Eschel Rhodie

PRETORIA (ATS/AFP). - L'ancien secrétaire sud-africain à l'information, Eschel Rhodie, a été condamné hier à Pretoria à six ans de prison, après avoir été reconnu coupable de fraude dans sa gestion des fonds secrets destinés à la propagande sud-africaine.

Les déclarations de M. Rhodie, selon lesquelles il n'avait pas à justifier l'utilisation des fonds secrets s'élevant à près de 100 milliards de dollars, destinés à améliorer l'image du régime de l'apartheid à travers le monde, ont été rejetées.

M. Rhodie a en particulier été déclaré coupable d'avoir acheté, avec les fonds secrets, un appartement en son nom à Plattenberg Bay, une ville de villégiature dans la province du Cap, d'avoir acheté puis revendu avec un profit non déclaré des tableaux aux Pays-Bas, en Australie et en Suisse, et d'avoir obtenu des paiements de son département « sous de fausses déclarations ».

Les avocats de M. Rhodie ont indiqué qu'ils avaient l'intention de faire appel.

N'EN DÉPLAISE AU GOUVERNEMENT...

14 600 tonnes de vivres pour le Cambodge

BANGKOK (ATS/Reuter). - Le Programme alimentaire mondial va fournir environ 14 600 tonnes de ravitaillement dans les prochaines semaines aux Cambodgiens qui souffrent de la famine, a-t-on appris hier à Bangkok.

Des responsables du PAM ont déclaré que les vivres seraient distribués dans les régions situées près de la frontière thaïlandaise, les unes contrôlées par les Khmers rouges, les autres par les forces gouvernementales de Phnom Penh.

L'actuel Gouvernement cambodgien a déjà exprimé, à plusieurs reprises, son opposition à la fourniture de vivres aux régions sous contrôle

des Khmers rouges. Quelque 5550 tonnes de riz doivent être acheminées à Kompong Som, le principal port cambodgien, dont 2000 tonnes cette semaine.

7000 tonnes de nourriture, comprenant essentiellement du riz, représentant à peu près 2,3 millions de dollars, seront entreposées près de la frontière thaï, ont précisé les responsables du PAM.

Ils ont ajouté que ces vivres doivent assurer la subsistance d'environ 250 000 Cambodgiens vivant près de la frontière.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance

(UNICEF) sont chargés d'assurer le passage des vivres de la Thaïlande au Cambodge, et leur réception à Kompong Som.

C'est le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) qui financera le transport des vivres jusqu'à la frontière, coût estimé à quelque 500 000 dollars.

Par ailleurs, un porte-parole de la Communauté économique européenne a déclaré que la CEE accorde à CICR et à l'UNICEF la moitié des 5,6 millions de dollars prévus pour l'aide au Cambodge. Le reste est réparti entre le PAM, la FAO, et d'autres organisations charitables basées en Europe.